

ANNALES
DE LA
SOCIÉTÉ LINNÉENNE
DE LYON.

Années 1852-1853.

(NOUVELLE SÉRIE.)

TOME PREMIER.



LYON.
IMPRIMERIE DE F. DUMOULIN,
Rue Centrale, 20, au 1^{er} étage.

1853



DESCRIPTIONS
DE QUELQUES
COLÉOPTÈRES NOUVEAUX
OU PEU CONNUS.

Par M. B.-P. **PERRAUD.**

Lues à la Société Linnéenne de Lyon, le 9 mai 1853.

En 1843, M. le baron de Chaudoir se plaignait de ce que le grand nombre d'espèces nouvelles, qui venaient journellement enrichir les collections entomologiques, fût sans profit pour la science, par le peu de zèle que mettaient leurs possesseurs à les faire connaître, bien qu'ils en eussent les plus grandes facilités par les publications des sociétés savantes et autres ouvrages destinés spécialement à l'entomologie. Il ajoutait que l'on ne devait pas appréhender que des descriptions d'espèces isolées fussent un objet de confusion pour la synonymie, si elles étaient faites d'une manière exacte et détaillée, et si leurs auteurs, prenant des monographies pour bases de leurs travaux, faisaient de ceux-ci comme un supplément à ces monographies. Cette opinion, partagée par les entomologistes jaloux des progrès de la science, et les encouragements de quelques-uns d'entre eux, m'engagèrent à faire connaître les espèces nouvelles ou inédites que renfermait

ma collection. Je me hasardai donc, en commençant par les Carabiques, et en suivant le Spécimens de M. le comte Dejean, à publier un premier fascicule contenant onze espèces d'*Anthia* faisant partie du lot que M. Delgorgue avait bien voulu me céder en 1844, dans les Coléoptères qu'il avait rapportés de son voyage dans la Cafrerie. Au moment où je remettais mon travail à votre société, M. Guérin-Méneville en préparait un autre sur les insectes rapportés par M. Delgorgue, et en 1845, il publiait dans la revue Cuvérienne dont il était l'habile directeur, trois espèces nouvelles d'*Anthia*. Plus tard, en 1848, M. Boheman dans ses *Insecta Cafraria*, publiait aussi les *Anthia* nouvelles rapportées par M. Wahlberg, qui avait exploré, et quelquefois en compagnie de M. Delgorgue, les lieux visités par celui-ci. Trois travaux sur les mêmes insectes devaient nécessairement amener la confusion dans la synonymie. Aussi est-ce un devoir pour moi de la rétablir, du moins en ce qui concerne les espèces que j'ai décrites. En 1850, M. le baron de Chaudoir, dans la deuxième partie de son mémoire sur les Carabiques, publiée dans le Bulletin de la société impériale des naturalistes de Moscou, tome XXIII, a créé avec l'*Anthia formicaria* d'Erichson, un nouveau genre sous le nom de *Netrodera*, en ajoutant que mon genre *Atractonotus* en était probablement voisin ; cette supposition du savant entomologiste russe était fondée et deviendra une vérité par la comparaison des caractères des deux genres. Pour permettre cette comparaison, je suis dans la nécessité d'établir de nouveau les caractères du genre *Atractonotus*, en suivant pour ainsi dire pas à pas ceux donnés par M. de Chaudoir à son genre *Netrodera*.

Ceci dit en ce qui concerne mon premier fascicule, je crois devoir expliquer pourquoi j'ai tardé si longtemps à produire le second. Les matériaux ne m'ont pas manqué, car depuis dix et vingt ans, je possède la majeure partie des

espèces qu'il doit contenir; mais un motif basé sur l'intérêt seul de la science m'a retenu. Il est impossible, ai-je pensé, que les insectes que je crois utile de faire connaître, n'existent pas dans des collections beaucoup plus riches que la mienne, et que leurs possesseurs, entomologistes bien plus savants et bien plus habiles, ne les publient tôt ou tard; attendons leurs travaux, et j'ai attendu.

Dans un voyage que je fis à Paris et à Londres en 1851, je visitai les collections entomologiques des muséums de ces deux capitales, et autant que possible celles de leurs principaux entomologistes. Partout accueilli avec la bienveillance qui caractérise les amants de l'histoire naturelle, je pus me convaincre de l'existence comme nouvelles et inédites de bon nombre de mes espèces; mais aussi je fus certain que j'en possédais plusieurs qu'un heureux hasard avait à moi seul procurées. J'acquis en outre l'assurance que ces espèces inédites ne faisant pas partie des travaux entrepris par leurs possesseurs, il se passerait bien du temps avant qu'elles fussent connues. M. Jekel, de Paris, qui s'occupe presque exclusivement des Curculionites, voulut bien se charger de la vérification de tous ceux que j'avais apportés avec moi; il y reconnut plus de cent espèces nouvelles, et me témoigna le chagrin de les voir entièrement perdues pour la science si elles restaient dans une collection de province; aussi eut-il l'extrême obligeance de m'offrir de les nommer et de les faire connaître en les plaçant dans sa collection. La politesse ne m'ayant pas permis de lui donner cette peine et d'abuser ainsi de sa complaisance, force m'a été de conserver mes insectes⁽¹⁾.

(1) M. Jekel s'est fait de l'étude des Curculionites, dont il possède une fort belle collection, une petite industrie. Il confronte les insectes qu'on lui présente avec ceux de sa collection et les nomme moyennant 15 centimes la pièce. Cependant, s'il y a des espèces nouvelles et qu'on veuille bien les lui abandonner, il les nomme gratis.

Depuis lors j'ai compulsé autant que possible toutes les publications nouvelles, et je suis resté convaincu qu'à l'exception de quelques espèces qui y étaient décrites, la majeure partie des miennes restaient encore inédites. Cette conviction et les sollicitations de quelques entomologistes, peut-être trop bienveillants à mon égard, m'ont enfin décidé à offrir mon second fascicule. J'ai mis dans mes descriptions le soin le plus scrupuleux, et si je suis assez heureux pour être de quelque utilité à la science qui fait le charme de ma vie, je serai amplement récompensé des peines de mon travail.

Qu'il me soit permis ici d'offrir un témoignage de ma vive reconnaissance à MM. Blanchard et Lucas, du muséum d'histoire naturelle de Paris, pour l'empressement avec lequel ils ont mis à ma disposition, pendant plus de quinze jours consécutifs, les trésors entomologiques confiés à leur science et à leurs soins et pour leurs précieux avis sur les Coléoptères que je leur ai soumis; à M. Chevrolat, qui m'a ouvert si généreusement sa collection et m'a permis de le déranger si souvent de ses travaux; à MM. Guérin-Ménéville et Doué, qui m'ont accueilli avec tant de bienveillance et permis de compulsé leurs richesses; à M. Reiche surtout, qui a été et est encore pour moi d'une complaisance sans borne; à M. Gray, directeur du british muséum, qui a bien voulu me laisser vérifier et étudier la magnifique collection de ce bel établissement; à M. Curtis et Westwood, qui m'ont si bien accueilli sur la présentation de notre savant entomologiste lyonnais, M. Mulsant, et à tous les autres entomologistes dont les noms m'échappent, qui tous ont été remplis d'égards et de bonté pour moi, lors de mon dernier voyage, en 1851.

ÉTABLISSEMENT DE LA SYNONYMIE

DE QUELQUES ESPÈCES CONTENUES DANS MON PREMIER
FASCICULE.

(Annales de la Société Linnéenne de Lyon, années 1815-1816).

Piezla aptinoides PERROUD.

De toutes les descriptions de *Piezia* données par M. Boheman dans ses *Insecta Cafraria*, une seule, celle de la *P. laticollis*, se rapproche de la *P. aptinoides*. D'après la description de M. Boheman (je ne possède pas l'insecte), la *laticollis* diffère de l'*aptinoides* par sa forme plus étroite, par la ponctuation de sa tête moins forte, l'absence du relief en forme d'Y et des rides longitudinales que l'on remarque sur le front dans la *P. aptinoides*; par son prothorax plus long, de forme un peu différente, par la petite tache du milieu de ses élytres, etc., etc.

Du reste, ces deux espèces paraissent très-voisines et devoir être placées l'une à côté de l'autre.

Dans le premier volume de l'*Encyclopédie d'histoire naturelle*, publiée par M. le docteur Chenu (Paris 1851), se trouve, sur la planche n° 299, une figure au-dessous de laquelle on lit : *Piezia aptinoides*. Cette figure ne représente en aucune manière l'insecte que j'ai publié sous ce nom; j'ignore à quelle espèce elle peut se rapporter.

Anthia	{	Massilicata	Guérin.
		Natalensis	Perroud.
		Massilicatzi	Bohem.
Anthia	{	Graphipteroides	Guérin.
		Suturata	Perroud.
		Graphipteroides	Bohem.
Anthia	{	Foveata	Perroud.
		Exarata	Bohem.

Anthia	{	Notata.	Perroud.
		Amabilis	Bohem.

J'ai établi cette synonymie dans l'ordre où ont été livrées au public les descriptions de ces espèces.

Quant à mes *Anthia maculicollis*, *binotata*, *bimaculata*, *rubiginosa* et *fossulata*, je ne vois aucune de celles décrites par M. Boheman qui puisse s'y rapporter.

GENRE ATRACTONOTUS (MIII.)

Tête plus longue que large; sensiblement plus longue de l'épistome au bord antérieur des yeux, que de ce point à sa partie postérieure, graduellement rétrécie des yeux en arrière où elle est arrondie et séparée du prothorax par une sorte de cou nodiforme, faiblement élargie des yeux à son bord antérieur; très-faiblement convexe en dessus; *front* longitudinalement sillonné. — *Yeux* oblongs, modérément convexes, peu saillants, munis d'un orbite intérieur. — *Labre* assez grand, en demi-cercle, sans rigole au bord antérieur, et seulement marqué transversalement le long de ce bord de quatre points pilifères — *Mandibules* robustes, allongées, courbées et aiguës à l'extrémité; armées intérieurement dans le premier tiers de leur longueur de deux dents, la plus rapprochée de la base divisée en deux pointes: ces pointes, plus grandes, plus aiguës et presque l'une au-dessous de l'autre à la mandibule gauche, plus petites et presque sur le même plan à la mandibule droite. — *Languette* grande, ovale, avancée entre les palpes labiaux et entièrement cornée. — *Menton* carrément échancré, sans dent dans le fond de cette échancrure, légèrement rebordé au contour intérieur de celle-ci; ses lobes plus longs que larges, faiblement arrondis extérieurement à la moitié de la longueur, subsinueusement rétrécis ensuite et obtusément amincis à l'extrémité. — *Palpes labiaux* à deux derniers articles

égaux, allongés, cylindriques : le dernier obtus à l'extrémité. — *Palpes maxillaires* inégaux, les internes moins allongés que les externes ; chez tous le deuxième article plus petit que les autres : le troisième le plus grand de tous, obtusément aminci dans les internes, plus renflé, subdéprimé et tronqué à l'extrémité dans les externes. — *Antennes* plus courtes que le corps, atteignant la base des élytres ; comprimées et sillonnées extérieurement à partir du cinquième article. — *Prothorax* fusiforme, plus étroit en devant que la partie postérieure de la tête. — *Elytres* ovalaires, assez convexes, terminées chacune en pointe à l'angle sutural. — *Pattes* assez grêles ; *cuisse*s à peine renflées ; *tibias* antérieurs fortement échancrés intérieurement ; *tarses* légèrement dilatés dans les mâles.

En comparant ces caractères avec ceux du genre *Netrodera* donnés par M. de Chaudoir, page 46 de la deuxième partie de son Mémoire sur les Carabiques ci-devant rappelé, on sera parfaitement convaincu que ces deux genres, quoique voisins, sont bien distincts et séparés.

Atractonotus Mulsanti ; — premier fascicule, p. 37. — Je crois ne devoir en rappeler ici que la description latine.

Ater, convexiusculus ; capite post oculos gradatim angustiore et coarctato, antice 4-sulcato, postice rugoso-punctato et intra oculos impresso. Thorace fusiformi, antice et postice coarctato, rugoso-punctato, nervis 6 longitudinalibus. Elytris oblongo ovatis, 7-sulcatis, sulcis subterminalibus transverse punctatis ; interstitiis anguste elevatis ; fasciis duabus albo-hirtis notatis, anteriore ad tertiam partem interne abbreviata, posteriore obliquata.

BUPRESTIDES.

Chrysochroa Caroli.

Capite excavato, violaceo ; thorace subtrapezoidale, lateribus rugoso, purpureo-violaceo ; elytris subaureo-æneis, parallelis, subtilissime

quadrinervis, apice obtuse singulatim rotundatis, serratis; corpore subtus violaceo nitido, genibus tibiisque viridibus, tarsis viridi-aureis.

Long. 32 milli. Larg. 16. milli.

Cette espèce se rapproche pour la grandeur et la forme du *Chrys. Edwardsii*; mais elle s'en distingue par ses élytres plus étroites et parallèles, la granulation dont elles sont couvertes, par leurs nervures si faibles qu'on les distingue à peine au premier coup-d'œil, et par ses couleurs totalement différentes.

Tête violet pourpré; longitudinalement excavée entre les yeux, le fond de cette excavation lisse, d'un noir verdâtre, se continuant sur le vertex en forme de légère carène de même couleur; couverte de points, assez espacés sur le vertex, beaucoup plus gros sur le front et mêlés de rugosités au-dessus de l'épistome; creusée de chaque côté au-dessus de l'insertion des antennes d'une petite fossette presque semi-circulaire. — *Epistome* un peu plus élevé que la partie antérieure du front, profondément et presque triangulairement échancré en avant; d'un bronzé noirâtre. — *Labre* noir; fortement échancré en triangle curviligne, finement ponctué sur les bords de l'échancrure et cilié de roux. — *Mandibules* d'un violet pourpré sur les côtés: ceux-ci grossièrement et subrugueusement ponctués; noires et lisses à leur extrémité. — *Menton* bronzé. — *Palpes* noirs. — *Antennes* à premier article d'un vert brillant, les deuxième et troisième bleu violâtre, les suivants noirs. — *Yeux* grands, ovales, convexes, rapprochés sur le front; brun rougeâtre. — *Prothorax* beau violet pourpré; un tiers moins long que large à la base, presque moitié plus large à celle-ci qu'en avant; coupé carrément à son bord antérieur avec une très-faible échancrure triangulaire au milieu de celui-ci; s'élargissant graduellement et en ligne presque droite d'avant en arrière dans les six septièmes de sa longueur, légèrement rétréci ensuite, fortement bispinué

à sa base avec ses angles postérieurs aigus et dirigés en arrière; plan sur son disque et dans sa partie basilaire, subconvexement déclive sur les côtés en avant; ses angles antérieurs subarrondis et abaissés, ses bords graduellement relevés du tiers de la longueur jusqu'à la base, les flancs formant un angle aigu avec ceux-ci et les rendant tranchants; marqué près de son bord antérieur d'une légère dépression transversale; creusé sur sa ligne longitudinalement médiane d'une faible strie partant de la base et s'effaçant avant le milieu de la longueur; finement et assez lâchement ponctué sur son tiers médiaire, fortement rugueux dans les deux autres tiers. — *Elytres*, bronzé mi-doré, avec la suture et l'extrémité légèrement violâtres; cinq fois et un quart plus longues que le prothorax; aussi larges à leur base que celui-ci à son bord postérieur, se dilatant immédiatement en ligne légèrement courbe chargée d'un rebord en forme de petite gouttière pendant le premier neuvième de leur longueur, et où elles ont leur plus grande largeur, et de là se continuant parallèlement jusqu'à leur extrémité où elles sont ensemble obtusément arrondies et dentées en scie: la dent de l'angle sutural un peu plus forte que les autres; modérément convexes en dessus; visiblement arquées longitudinalement sur la suture dans le tiers médiaire de leur longueur; un peu convexement déclives sur les côtés dans les deux premiers tiers et beaucoup moins ensuite graduellement jusqu'à l'extrémité; repliées en dessous contre les médi et postpectus, ce repli diminuant graduellement de largeur de la base de l'élytre au point où il cesse; bord externe en arc dans la partie repliée, légèrement sinué ensuite jusqu'après la moitié de sa longueur et droit dans le surplus; obliquement et étroitement déclives en avant à leur base, cette déclivité marquée de petites rides longitudinales; creusées chacune d'un sillon contre la suture, partant de l'extrémité et remontant en s'affaiblissant un peu jusqu'au milieu de la lon-

gueur, et d'une très-légère dépression transversale près de l'épaule; couvertes sur toute leur surface de petits points, à peine visibles sur le disque dans le premier quart de la longueur, mais ensuite d'autant plus marqués et plus confluent, qu'ils se rapprochent des bords latéraux et de l'extrémité, ce qui les fait paraître presque chagrinées; chargées chacune de quatre nervures: les trois premières très-peu apparentes, partant de la base et se dirigeant: la première, obliquement contre la suture, qu'elle atteint au cinquième de la longueur: les deuxième et troisième parallèlement à la suture, se continuant presque jusqu'à l'extrémité où elles se rejoignent: la quatrième, plus apparente que les autres, sur le bord latéral de l'élytre vue en dessus, part du rebord en gouttière de celle-ci, est fortement marquée dans le milieu de la longueur et se continue en s'affaiblissant jusqu'à l'extrémité. — *Dessous du corps* d'un beau violet brillant avec les bords postérieurs des anneaux de l'abdomen liserés de vert; à peine ponctué sur la partie médiaire des médi et postpectus, plus finement et ruguleusement sur leurs côtés qui sont revêtus de petits poils jaunâtres assez serrés; anneaux de l'abdomen ponctués lâchement dans leur milieu, plus finement et densément à leur base sur les côtés où ils sont assez largement imprimés et couverts d'une fine pubescence jaunâtre; dernier anneau de l'abdomen fortement et triangulairement échancré dans le ♂; segment anal densément et finement ponctué, noir en dessus, vert en dessous et couvert d'une pubescence jaune. — *Pattes* médiocrement allongées, grêles; *cuisse*s faiblement renflées, parsemées de petits poils jaunes, violettes, avec leur extrémité d'un vert brillant; *tibias* de cette dernière couleur, parsemés de petits poils jaunes; *tarses* cuivreux violâtres, les deux premiers articles de ceux des pattes intermédiaires et postérieures d'un vert doré, munis en dessous d'appendices membraneux revêtus d'une pubescence jaune, courte et serrée.

PATRIE : Indes orientales, côte de Malabar.

J'ai reçu en novembre 1837 cette belle espèce de Charles Perroud, mon frère, habitant Bordeaux. Je me fais un plaisir de la lui dédier comme témoignage d'amitié et de reconnaissance pour les espèces précieuses dont il enrichit constamment ma collection.

***Zemina praeclara*.**

Elongata, subconvexa, pubescens; capite thoraceque aureo-cupreis, dense punctatis, supra aurantiaco dense pilosis; labro, antennis scutelloque nigris; elytris carmineo-rubris, in secunda parte longitudinalinis costatis, apice singulatim bispinosis, duabus vittis transversis, (altera ante apicem, altera in apice) nigris; subtus pedibusque obscure viridi-ænea, et griseo-villosa.

Long, 12 millim. Larg. 3 millim., 8.

De la taille de la *Z. hirsuta*, mais un peu plus parallèle, son prothorax plus carré, etc.

Tête cuivreux doré; plane et paraissant faiblement excavée sur le front; finement et densément ponctuée et entièrement couverte de poils assez longs, raides, très-serrés, d'un jaune orange; *labre, mandibules, palpes* et *antennes* noirs: ces dernières avec un léger reflet bronzé. *Yeux* gros, ovalaires, convexes, roux. — *Prothorax* cuivreux doré; revêtu sur toute sa surface de poils jaune orange semblables à ceux de la tête; moins long que large, presque aussi large, en avant qu'en arrière, un peu arrondi en avant sur les côtés: ceux-ci tombant perpendiculairement et parallèlement sur la base près de laquelle ils sont un peu sinués; légèrement avancé en arc à son bord antérieur, faiblement sinué à la base près des angles postérieurs; ceux-ci assez aigus, milieu de la base en arc renversé; modérément convexe en dessus, subconvexement déclive en avant, sur les côtés dans les deux tiers de sa longueur; couvert d'une punctuation fine et serrée, un

peu plus forte que celle de la tête; creusé sur sa ligne longitudinalement médiane d'un sillon peu profond partant du bord antérieur et n'atteignant pas le milieu, de deux petites fossettes transversalement placées à la base au dessous de l'écusson, et de deux fossettes beaucoup plus grandes et plus profondes en dedans de chacun de ses angles postérieurs dont les bords paraissent ainsi relevés; bord de la base relevé et sans ponctuation. — *Ecusson* assez grand, cordiforme, granulé, noir brillant. — *Élytres* aussi larges à leur base que le prothorax à son bord postérieur; plus de trois fois aussi longues que lui; parallèles, seulement un peu rétrécies sinueusement dans le milieu de leur longueur, très-obtusément arrondies ensemble à leur extrémité, légèrement dentelées à leur bord postéro-externe et munies chacune à l'extrémité de deux fortes épines; très-peu convexes en dessus; avancées chacune à leur base pour entrer dans les sinuosités du prothorax, perpendiculairement déclives dans le premier cinquième de leur longueur et ensuite à peine déclives un peu convexement jusqu'à l'extrémité; repliées en dessous dans le premier quart de leur longueur, leur bord externe en arc dans la partie repliée et droit sur le reste de sa longueur, muni après l'épaule jusqu'à son extrémité d'un rebord relevé en forme de gouttière; imprimées à chaque angle huméral d'une fossette profonde et triangulaire; parcimonieusement ponctuées: les points sur les côtés un peu plus serrés et disposés presque en lignes striales; creusées chacune contre la suture qui est costalement relevée après le premier cinquième de la longueur, d'un sillon commençant assez faiblement à ce point, et graduellement plus profond à mesure qu'il s'approche de l'extrémité; chargées chacune de sept côtes longitudinales d'inégales grandeurs et hauteurs, d'autant plus marquées qu'elles sont près de l'extrémité: la première crénelée sur ses bords, parfois semblant formée d'une suite de petits

tubercules oblongs, et ne remontant de l'extrémité qu'au quart environ de l'élytre, joint presque immédiatement la suture, est moins élevée qu'elle et forme lors de sa réunion avec celle-ci à l'extrémité de l'élytre une forte dent ou épine apicale divergente de celle de l'autre élytre : la seconde plus marquée que la première occupe presque le milieu du sillon et se prolonge en remontant et en s'affaiblissant jusqu'aux trois quarts de l'élytre; la troisième plus élevée que la deuxième et de même hauteur que la suture, borne extérieurement le sillon, avec lequel elle commence d'abord faiblement et ensuite augmentant graduellement de force jusqu'à l'extrémité où se réunissant à la cinquième elles se prolongent en une forte dent ou épine apicale; entre les deux épines l'élytre est échancrée en arc : la quatrième enclose par les troisième et cinquième et moins élevée que celle-ci s'évanouit presque à la moitié de l'élytre; la cinquième un peu plus faible que la troisième prend naissance en face du point où naît celle-ci et joint à l'extrémité le rebord ou gouttière latérale: entre ce rebord et cette cinquième côte se trouvent les sixième et septième, bien moins marquées que les autres, se réunissant ensemble près du bord postérieur qu'elles ne touchent point et se prolongent, la sixième qui est très-courte seulement jusqu'au cinquième postérieur de la longueur de l'élytre, et la septième la plus longue de toutes jusqu'à l'épaule après s'être subitement affaiblie et avoir presque disparu à peu près à la moitié de l'élytre.

Élytres beau rouge carmin, ornées de deux bandes transversales noir brillant : la première après les deux tiers de leur longueur, presque triangulairement dilatée à son bord antérieur, droite et dentelée au milieu de son bord postérieur, rétrécie à chaque extrémité et se prolongeant jusque sur les bords externes de l'élytre : la seconde arquée en avant, couvrant l'extrémité des élytres dans le dernier cinquième de leur longueur.

Dessous du corps et pattes ponctués ; bronze verdâtre brillant ; revêtus de poils gris longs et presque lanugineux : ponctuation fine et espacée sur le milieu de la poitrine et de l'abdomen, assez grosse et serrée sur les côtés du prothorax, et des médi et post-pectus, plus fine et aussi serrée sur ceux des anneaux de l'abdomen : le dernier de ceux-ci légèrement échancré et déprimé triangulairement au milieu de son bord postérieur, dans le mâle.

CURCULIONITES.

Gymnognathus decorus.

Elongatus, brunneo-rufus, subtiliter subruguloso-punctatus, supra rufo-brunneo dense vestitus ; capite rostroque duabus vittis roseis ; thorace tribus vittis cinereo-albis ; scutello cinereo-albo dense vestito ; elytris plagâ latâ suturali cinereo-albâ, antice callum humerale amplectanti, lateribus sub circulariter bi-emarginatâ, post medium ad marginem externam subrotunditer extensâ, postice in lobis oblongis remotisque bipartitâ ; punctis quatuor cinereo-albis ad apicem, ornatis. Pygidio bispinoso, vittaque mediana sub-rosea, ornato ; pedibus elongatis rufis.

Long du corps 9 1/2 mill., du rostre 2 mill. ; Larg 3,8/10 mill.

De la grandeur du *Gym. Menetriesii* SCHÖENH., dont il se rapproche un peu par sa tache dorsale ; mais outre les différences que présente cette tache, il s'en distingue par les trois bandes de son prothorax, par l'absence de taches sur les côtés de celui-ci et des élytres, par sa taille un tiers plus étroite, son rostre moins large, plus long ; par les stries des élytres, leur ponctuation, etc., etc.

Tête plus longue que large, faiblement convexe en dessus ; très-finement et subruguleusement ponctuée ; d'un brun rousâtre ; revêtue en dessus d'une pubescence très-serrée d'un

brun rouge, couvrant la couleur du fond, et ornée de deux bandes longitudinales d'un duvet très-serré et de couleur rosée, suivant le bord interne des yeux et se réunissant sur le devant de la tête où elles ne sont séparées que par une petite carène noire et dénudée. — *Yeux* oblongs, convexes assez saillants, noirs. — *Rostre* presque le double plus long et un peu moins large que la tête, rétréci un peu après sa base, s'élargissant ensuite graduellement jusqu'à son extrémité qui est triangulairement échancrée; presque plan en dessus; brun; finement et subruguleusement ponctué; chargé dans sa partie médiane d'une carène mince, noire, glabre, luisante, un peu élargie et plane à son extrémité, faisant suite à celle de la tête; couvert d'une pubescence brun rougeâtre et orné de deux lignes longitudinales de couleur rosée, faisant suite à celles de la tête et séparées seulement par la carène médiane. — *Antennes* grêles, insérées aux deux tiers du rostre, atteignant plus loin que la moitié du prothorax : d'un rouge clair avec la massue aplatie, oblongue, obscure et pubescente. — *Prothorax* moins long que large, coupé carrément en avant où il est de la largeur de la tête, descendant en s'élargissant en ligne oblique jusqu'aux neuf dixièmes environ de sa longueur et de là en ligne droite jusqu'à sa base où il est moitié plus large qu'en avant; assez profondément bi-sinué à sa base; faiblement convexe en dessus; finement et subruguleusement ponctué; chargé près de sa base d'une ligne mince, élevée, transversale, faiblement bi-sinuée, noire, dénudée, un peu luisante et remontant sur les côtés à angle droit et en ligne droite jusqu'au milieu de sa longueur; creusé dans sa partie médiane d'un sillon longitudinal peu profond, plus marqué à sa base et s'évanouissant avant l'extrémité; d'un brun rougeâtre, entièrement revêtu d'une pubescence de cette couleur, très-serrée; orné de trois bandes longitudinales d'un blanc cendré, une de chaque côté formée de poils fins et couchés

partant de l'angle de la base et remontant en s'amincissant jusqu'au bord antérieur : la troisième sur le sillon médian formée de poils fins, couchés, disposés en épi, n'atteignant pas le bord antérieur. — *Écusson* arrondi, un peu transversal, couvert de poils blancs cendrés. — *Élytres* un peu plus larges à leur base que le prothorax à son bord postérieur, presque deux fois aussi longues que lui, se rétrécissant légèrement des épaules à leur extrémité où elles sont conjointement et obtusément arrondies ; planes en dessus, convexement déclives sur les côtés et à leur extrémité ; leur bord externe faiblement rebordé, horizontal et légèrement sinué à sa moitié ; avancées chacune à leur base en un lobe obtusément arrondi entrant dans la sinuosité correspondante du prothorax ; les épaules faiblement arrondies ; marquées, chacune de dix stries très-fines, creusées de points oblongs, bien apparents surtout dans la partie dorsale après le premier tiers de la longueur ; d'un brun roux, finement et subruguleusement ponctuées ; entièrement revêtues d'une pubescence brun rouge très-serrée couvrant la couleur du fond, et parées chacune d'une bordure suturale large, ornementée, s'arrêtant à la déclivité apicale et formée d'un duvet serré, blanc cendré : cette bordure couvrant la base de l'élytre dans le sixième de sa longueur et jusqu'à un peu plus de la moitié de sa largeur, se prolonge sur les côtés jusqu'au bord externe, en forme d'arc renversé anguleux à son bord postérieur vers la sixième strie et enclosant de son bord interne le calus huméral, rétrécie jusqu'à la deuxième strie à partir du sixième jusqu'au quart de sa longueur, brusquement et un peu obliquement tronquée et dilatée de ce point jusqu'à la quatrième strie, (cette dilatation se rapprochant de l'angle existant à l'arc qui entoure l'épaule, présente la bordure suturale comme circulairement échancrée du sixième au quart de sa longueur), parallèle ensuite jusqu'à la moitié de sa longueur, puis élargie de

nouveau d'une manière arquée jusque vers les deux tiers de la longueur de l'élytre elle se rétrécit encore jusqu'à la deuxième strie par une échancrure oblongue remontant du côté de la base, puis se prolonge en s'élargissant graduellement jusqu'à son extrémité où elle s'arrondit et forme un lobe oblong un peu dirigé en dehors et séparé de la suture. Cette bordure, qui laisse la couleur du fond visible sur toute la suture, est marquée dans les trois cinquièmes environ de la longueur de l'élytre d'une ligne transversale, très-étroite, de la couleur du fond, partant de la suture et atteignant à peine la seconde strie ; elle est en outre suivie dans la partie apicale et déclive de l'élytre, de deux taches ponctiformes de même couleur longitudinalement liées l'une à l'autre. — *Pygidium* défléchi, presque conique, prolongé de chaque côté à son extrémité en une forte épine ; revêtu d'une pubescence serrée d'un brun noirâtre, et orné en dessus dans sa partie médiaire d'une bande longitudinale de poils fins, couchés et serrés, d'une couleur rosée. — *Dessous du corps* brun rouge, finement et subruguleusement ponctué ; *tête* ornée de chaque côté d'une bande d'un duvet serré, blanc cendré ; *rostre* chargé sur sa partie médiaire d'une carène noire, luisante et dénudée, et orné de chaque côté de cette carène d'une bande longitudinale d'un duvet serré rose, faisant suite à celle de la tête ; *prothorax* couvert d'une pubescence jaunâtre, très-serrée sur les côtés où elle forme une large bordure ; *méso* et *métathorax* couverts d'une pubescence semblable et très-serrée, creusés sur leur partie médiaire d'un étroit sillon ; *abdomen* revêtu d'une fine pubescence brun rouge, paré sur son tiers médiaire d'une bande blanc jaunâtre sinueuse sur ses bords et de chaque côté d'une bande rose formée d'un duvet très-serré terminé en pointe au milieu du quatrième arceau. — *Pattes* brun rouge clair, revêtues d'une pubescence blanc jaunâtre, peu apparente sur les tibias, très-serrée sur

les cuisses où elle cache presque la couleur du fond. —
Tarses allongés, faiblement pubescents.

PATRIE : le Brésil.

Nouveau genre : OZOTOMERUS.

(ὄζωτος, noueux; μέρος, partie, article).

Antennæ breves, ad sinum oculorum in foveola insertæ, 11-articulatæ, articulo 1^o parvo, globoso; 2^o longiore obconico; 5^o parvo subobconico; 4^o tribus præcedentibus simul sumptis longiori, latiore fere longitudine æquanti, subovato, compresso, externe fere recto, interne arcuato, antice oblique truncato; 5^o, 6^o, 7^o, 8^o, minutis, submoniliformibus, simul sumptis quarto brevioribus; 9^o obtriangulari; 10^o transversale; 11^o subconico apice subacuminato; his tribus ultimis connexis, subdepressis, clavam elongatam subgladiiformem formantibus; clava articulis 5 à 8, simul sumptis majeri.

Caput deflexum, subplanum, usque ad oculos in prothorace absconditum.

Rostrum brevissimum, latum, deflexum, apice late emarginatum; mandibulæ arcuatæ, apice acutæ.

Oculi magni, subrotundati, parum globosi, laterales, leviter antice emarginati; corneulæ manifeste visibiles.

Prothorax subquadratus, convexus, antice supra arcuatim leviter productus, subtus sat profunde arcuatim emarginatus, angulis anticis subproductis, acutis; postice fere rectus, ad basin graciliter marginatus, margo elevata, lateribus utrinque antrorsum continuata.

Scutellum minutissimum, depressum, aut vix conspicuum.

Elytra oblonga, subcylindrica, ad basin graciliter marginata, in apice singulatim obtuse rotundata.

Pygidium deflexum, apice rotundatum.

Prosternum breve inter coxas anteriores non prolongatum. Mesosternum scutiforme, costas intermedias disjungens.

Coxæ anteriores globosæ, contiguæ : intermedia subglobosæ , obliquæ.

Pedes sat breves, valides, femoribus in medio subcrassioribus, tantum ad apicem subtus, pro tiliarum receptione, sulcatis. Tibiis subcylindricis.

Tarsi 4-articulati, articulo 1° subcylindrico, 2° et 3° simul sumptis longiori; 2° longiusculo, apice utrinque producto tertio amplectanti; 3° minuto, lobato; ultimo, primo breviori, biunguiculato; unguibus in medio dente instructo.

L'insecte qui constitue ce genre, appartenant évidemment au groupe des Antribides, ne peut trouver place dans aucun des genres que Schönher y a établis. La structure extraordinaire de ses antennes oblige de le mettre à part : je crois qu'il doit venir à côté du genre *Corrhecerus*, dont il se rapproche beaucoup par la forme, la bordure élevée à la base de son prothorax, par la structure des pro et mésosternum, et aussi par la dent existant aux crochets des tarsi, dent que ne mentionne pas Schönher et qui est bien apparente dans le *Corrhecerus leucophæus* BLANCHARD (Muséum d'histoire naturelle de Paris) que je possède, mais dont il s'éloigne aussi non seulement par la forme de ses antennes, mais encore par ses yeux tout à fait latéraux et ne se rapprochant nullement sur le front.

Ozotomerus maculosus.

Oblongus, subcylindricus, rufo-brunneus, pube variegata dense vestitus, subtus pube albido-cinerea; thorace supra cariaceo-punctato, pilis subgranulatis cervineo, cinereoque variegatis dense vestito, punctis tribus nigris in dorso transversim dispositis, notato; elytris tenuissime subrugulosis, striato punctatis; pilis cinereis cervineisque et punctis nigris, variegatis; pilis lineis longitudinalibus albo-cinereis cervineisque alternatim formantibus; punctis nigris in seriebus transversim

arcuatis dispositis; serie ultima fasciatiformi; punctis duobus majoribus versus apicem, prope suturam, ornatis. Pedibus cinereo cervineoque variegatis. Tarsis nigris supra albo-pilosis.

Long. du corps 9 mill. ; du rostre 1 mill.. Larg. 3 mill.

Corps semicylindrique, variant du brun noir au brun rougeâtre, grossièrement et rugueusement ponctué sur la tête et le prothorax, presque imperceptiblement subruguleusement ponctué sur les élytres, entièrement revêtu de poils presque granuleux, épais et cachant la couleur et la ponctuation du fond.

Tête penchée, enfoncée jusqu'aux yeux dans le prothorax; faiblement convexe sur le front; couverte de poils fauves rous-sâtres presque fasciculeusement disposés et mélangés de quelques atomes blanc cendré; parée au côté interne des yeux d'une bande étroite de cette dernière couleur; ornée sur le milieu du front d'une ligne longitudinale semblable, prolongée jusqu'en face de la base des antennes et continuée ensuite sur le rostre par une ligne dénudée, un peu moins large sur le front que les deux yeux pris ensemble, formant depuis la partie antérieure des yeux jusqu'au bord antérieur de l'épistome un rostre très-court et à peine un tiers aussi long que large; suture frontale creusée d'une ligne en arc dirigé en arrière. — *Epistome* court, cilié de cendré. — *Labre* revêtu de poils de même couleur. — *Mandibules* et *Yeux* noirs. — *Antennes* n'atteignant pas la base du prothorax; noires; les trois premiers articles brillants, garnis au côté interne de poils cendrés peu serrés: le troisième revêtu d'une fine pubescence noire, qui le fait paraître mat, et paré au côté interne de poils cendrés, serrés: les quatre suivants entièrement revêtus de poils cendrés et serrés: les trois derniers formant la massue, entièrement couverts de poils noirs et soyeux. — *Yeux* grands, latéraux, modérément convexes, peu saillants,

émarginés en avant, noirs, leurs corneules très-distinctes. — *Prothorax* aussi long que large; un peu avancée n arc à son bord antérieur, faiblement élargi en ligne courbe jusqu'au quart de sa longueur, parallèle ensuite; coupé en ligne presque droite à sa base ou à peine sinueuse dans son milieu et plus distinctement entre celui-ci et ses côtés; presque perpendiculairement déclive à son bord postérieur; muni au devant de cette déclivité d'un rebord saillant, étroit, tranchant, légèrement crénelé et remontant sur les côtés en ligne droite et à angle droit presque jusqu'au premier tiers de sa longueur; très-convexe en-dessus avec ses angles antérieurs faiblement avancés et aigus; revêtu de poils fauves roussâtres, parsemés de petites taches blanc cendré; orné transversalement sur le milieu de sa longueur de trois points noirs: l'intermédiaire, sur la ligne médiaire, moins petit que les autres; offrant parfois entre le point externe et le bord latéral une ligne longitudinale obscure et flexueuse presque en forme de point d'interrogation renversé; en dessous, assez profondément échancré en arc de cercle à son bord antérieur, et creusé contre celui-ci d'une raie transversale remontant en-dessus du prothorax jusqu'au quart de sa largeur, faisant paraître les angles antérieurs en forme de petite nodosité. — *Ecusson* très-petit, déprimé, à peine visible. — *Elytres* de la largeur du prothorax à sa base, deux fois et un quart aussi longues que lui, presque parallèles, très-obtusément arrondies ensemble à leur extrémité, leur bord externe sinueux à la moitié de sa longueur; semi-cylindriques, faiblement rebordées à leur base; creusées chacune de dix rangées striales de points, unies postérieurement, la première avec la dixième, la seconde avec la neuvième, et la troisième avec la huitième, enclosant celles de quatre à sept; revêtues de poils très-serrés formant des lignes longitudinales alternatives d'un fauve roussâtre et d'un blanc cendré mélangé de fauve roussâtre; ornées de points noirs placés chacun sur les lignes

longitudinales cendrées et disposées en rangées arquées en devant; la première rangée presque double, située à la suture, vers le sixième de la longueur et arrivant au bord externe vers le tiers de celle-ci : la seconde située à la suture vers le tiers, et arrivant au bord externe vers la moitié; entre ces deux bandes, la couleur blanche des poils dominant, semble présenter sur les élytres une facie blanc cendré, arquée : la troisième vers la moitié : la quatrième moins régulière, vers les deux tiers : enfin la cinquième où tous les points se touchent et se confondent en prenant une teinte roussâtre, constitue une bande, prenant naissance à la suture vers les deux tiers de la longueur et arrivant au bord externe aux cinq sixièmes; après cette bande et jusqu'à l'extrémité, la couleur des poils s'éclaircit beaucoup et il n'existe de points noirs que le long de la suture où leur couleur même est devenue roussâtre. Chaque élytre est en outre parée vers les sept huitièmes de sa longueur d'un gros point noir couvrant le troisième et presque entièrement les deuxième et quatrième intervalles; intervalles plans sur la majeure partie de leur longueur et assez saillants postérieurement. — *Pygidium* mélangé de poils cendrés et de fauve roussâtre, paré sur sa moitié antérieure de deux bandes brunes convergentes sur la ligne médiane en forme de V. — *Dessous du corps* et *Pieds* revêtus de poils cendrés; menton et base des mâchoires garnis de poils semblables. — *Pattes* fauves, couvertes d'un duvet cendré. — *Tarses* noirs : le premier et le quatrième articles garnis en dessus de poils cendrés : le troisième seul garni en dessous de poils semblables.

PATRIE : Calcutta.

Je l'ai reçue de mon frère en septembre 1834.

Belus hispinosus.

Lineari-elongatus ; *prothorace nigro, subconico, granulato, canaliculato, canalicula albo-villosa* ; *elytris violaceis aut viridi-violaceis,*

subconvexis, lateribus parallelis, ante apicem sinuato-attenuatis, in ipso apice productis, acuminatis, crebre punctatis, punctis subconfluentibus ; juxta-scutellum nodosis ; maculis minutis, irregularibus, flavo-albidis, in duabus lineis longitudinalibus dispositis (alterà secundum suturam, alterà abbreviata in medio disci), ornatis ; subtus, corpore piceo, dense flavo-albido pubescente, medio denudato ; femoribus anticis bidentatis, aliis unidentatis.

Long. du corps 15 millim., du rostre 3 millim. Larg. 3 millim.

Voisin du *B. semipunctatus*, mais bien distinct par son corps un peu plus robuste, son prothorax plus allongé, plus convexe, moins profondément sillonné, granuleux, sans bandes de poils sur les côtés ; par l'absence de côtes élevées sur ses élytres, par l'élévation noduleuse qui les charge au-dessous de l'écusson et par ses cuisses armées d'épines.

Tête noire ; penchée ; aussi longue que large au vertex, se rétrécissant d'arrière en avant ; renflée, convexe et finement ponctuée sur le vertex : moins convexe et rugueusement ponctuée sur le front ; ornée sur celui-ci au bord interne des yeux d'une ligne de petits poils blancs. — *Yeux* gros, légèrement ovalaires, convexes, saillants, noirs. — *Rostre* deux tiers moins large et deux fois aussi long que la tête, penché, cylindrique, faiblement arqué ; rugueusement ponctué dans sa première moitié, obsolètement pointillé dans l'autre, dans le ♂, ruguleux dans toute sa longueur dans la ♀ : noir, son extrémité rougeâtre. — *Antennes* grêles ; un peu plus longues et insérées un peu avant le milieu du rostre dans les ♂, plus courtes et insérées au tiers du rostre dans les ♀ ; d'un roux ferrugineux ; leurs quatre derniers articles plus épais que les autres, le dernier terminé en pointe aiguë. — *Prothorax* un peu plus long que large à la base, subconique, s'élargissant un peu en ligne oblique et très-légèrement arquée jusqu'aux cinq sixièmes de sa longueur, rétréci obliquement dans le dernier

sixième; avancé en arc à son bord antérieur et bissiné à sa base où il est un tiers plus large qu'en avant; légèrement rétréci dans le premier cinquième de sa longueur; convexe et ruguleusement granuleux en-dessus; noir; creusé sur la ligne longitudinalement médiane d'un sillon étroit garni de petits poils blancs couchés et un peu divergents, n'atteignant pas le bord antérieur, et d'une dépression arquée en avant au-dessus des sinuosités de sa base. Dans la femelle le prothorax est un peu moins élargi et plus droit sur les côtés. — *Ecusson*, court, transversal, noir, couvert d'une pubescence blanche, serrée. — *Elytres* un peu plus larges à leur base que le prothorax à son bord postérieur, trois fois et demie aussi longues que lui, et dépassant l'abdomen; parallèles jusqu'après les deux tiers de leur longueur, subsinueusement rétrécies ensuite et terminées chacune en pointe arrondie à l'extrémité: leur bord externe horizontal dans les deux premiers tiers de la longueur, ascendant dans le tiers suivant et légèrement sinué à sa moitié; avancées chacune à leur base, en un lobe arrondi faiblement relevé et entrant dans l'impression creusée au-dessus des sinuosités de la base du prothorax; très-faiblement convexes ou presque planes en-dessus, perpendiculairement déclives et un peu repliées en-dessous sur les côtés dans leurs premiers tiers et un peu convexement déclives dans le surplus; couvertes d'une ponctuation forte, assez serrée et quelquefois un peu confluyente, cette ponctuation devenant plus fine et ruguleuse vers l'extrémité; marquées près des épaules, qui sont arrondies, d'une petite dépression longitudinale, faisant un peu ressortir le calus huméral; chargées sur la suture, après l'écusson, d'une petite élévation tuberculiforme, en triangle curviligne, dont la base, placée contre l'écusson est presque moitié plus large que lui; déprimées ou planes contre la suture, dans le tiers environ de leur largeur et les cinq sixièmes de leur longueur: cette dépression se

rétrécissant graduellement de la base à son extrémité; marquées d'une autre dépression presque sulciforme sur leur partie médiaire dans le second tiers seulement de leur longueur; violettes, ou d'un violet verdâtre; ornées chacune de petites taches presque punctiformes et irrégulières, formées d'une pubescence blanc jaunâtre, très-serrée et disposée en deux lignes longitudinales, la première sur la dépression suturale, composée de deux rangées irrégulières de taches plus ou moins grosses, se réunissant près de l'extrémité et formant une bande très-étroite contre le rebord sutural; la seconde dans la dépression médiaire, composée seulement de quatre points presque également espacés entre eux. — *Dessous du corps* brun rougeâtre, brillant, parsemé de très-petits poils blancs dans le tiers médiaire du métathorax et de l'abdomen, revêtu sur le reste de sa surface d'une pubescence blanc jaunâtre très-serrée formant une large bordure latérale festonnée à son bord interne sur l'abdomen; premier anneau de celui-ci paré au milieu de son bord antérieur près des hanches des pattes postérieures de poils blancs, assez longs. *Tête* creusée de rides fines et transversales. — *Méso et métathorax* convexes, finement ponctués et creusés d'un sillon longitudinal sur leur ligne médiaire. — *Pattes et Tarses* bruns, parcimonieusement revêtus de poils blanchâtres. *Cuisses* plus renflées dans les mâles que dans les femelles. *Pattes antérieures* plus longues que les autres; leurs cuisses plus grandes et proportionnellement plus renflées, subruguleusement ponctuées et armées chacune près de leur extrémité de deux épines d'égale longueur, placées l'une au-dessous de l'autre et recevant entre elles le tibia lorsqu'il se replie contre la cuisse. *Tibia antérieur* ruguleux, crénelé intérieurement sur toute sa longueur. *Cuisses* des autres pattes armées chacune près de leur extrémité d'une seule épine plus courte que celles des cuisses antérieures: l'épine des cuisses posté-

rieures la plus courte de toutes. Tibias arrondis ; tarsi allongés revêtus en-dessous d'une pubescence grise peu serrée.

PATRIE : Sydney, dans la Nouvelle-Hollande.

Belus affinis.

Lineari-elongatus ; thorace nigro, granulato, leviter canaliculato, canalicula vix albo-villosa ; elytris obscure violaceis, convexis, lateribus parallelis, conjunctim ad apicem subacuminato rotundatis, juxta scutellum nodosis, confertim rugoso-punctatis, maculis punctiformibus cinereis in linea longitudinale secundum suturam dispositis, ornatis ; subtus corpore brunneo dense flavo-albido pubescente, medio denudato ; femoribus anticis bidentatis, aliis unidentatis.

Long. du corps 13 mill. du rostre 3 : Larg. 3 mill.

Cette espèce est tellement voisine du *B. bispinosus* que j'avais pensé d'abord qu'elle pourrait bien n'en être que la femelle, et que les deux divisions établies dans ce genre par l'illustre auteur du *Genera et species Curculionidum* sur la forme de l'extrémité des élytres, n'avaient pour base qu'une différence de sexe ; mais la recherche et l'examen des parties sexuelles dans ces deux espèces ne m'a pas permis de conserver ma première pensée, et quelle que soit la ressemblance qui existe entre elles, il est certain qu'elles font partie chacune d'une division distincte : cependant pour ne pas trop les séparer on pourrait placer le *bispinosus* à la fin de la première division, et l'*affinis* au commencement de la seconde.

Tête, Yeux, Rostre, Antennes et Prothorax semblables à ceux du *B. bispinosus*, seulement la tête paraissant un peu moins renflée sur le vertex et le prothorax, ayant sa granulation plus fine, son sillon dorsal plus étroit et à peine revêtu de poils blancs. — *Elytres* plus courtes, ne dépassant pas l'abdomen ; parallèles jusqu'aux quatre cinquièmes environ de leur longueur, rétrécies ensuite jusqu'à leur extrémité où elles

sont ensemble presque ogivalement arrondies; leur bord externe sans rebord visible, horizontal, à peine sinué dans le milieu de sa longueur et ascendant seulement au dernier cinquième de celle-ci; dépression près des épaules plus faible; convexes en-dessus; plus finement et rugueusement ponctuées; point ou à peine déprimées le long de la suture: cette dépression, quand elle est visible, étant beaucoup plus faible et plus étroite et partout d'égale largeur; sans dépression sulciforme dans leur partie médiaire; d'un violet obscur; ornées chacune contre la suture de très-petites taches ponctiformes formées par des poils cendrés divergents, disposés quelquefois sur une seule ligne et quelquefois sur deux lignes longitudinales: dans ce dernier cas la première ligne, dont les taches sont presque réunies, est placée sur le rebord sutural même. Dans tous les cas, les taches sont réunies au dernier cinquième de la longueur de l'élytre où elles forment une bande très-étroite.

Dessous du corps et Pattes comme dans le *bispinosus*; seulement les cuisses antérieures sont plus rugueuses et les crénelures de leurs tibias sont plus fortes et presque en forme d'épines.

PATRIE: également Sydney dans la Nouvelle-Hollande.

Ceoccephalus javanicus.

Elongatus, glaber, nitidus, supra rufo-brunneus, subtus nigropiceus; rostro thorace longiore, supra sulcato, parum arcuato; thorace sulcato, lateribus post medium punctato; elytris striato-punctatis, striis duabus sulciformibus approximatis ad suturam exsculptis; apice attenuatis, conjunctim rotundatis, et productis, perparum dehiescentibus: in dehiescentia singulatim intus leviter emarginatis, undè anguli suturales in dentem parvam intus curvatam appareunt.

Long. du corps 14 millim; du rostre 5 1/2 millim. Larg. 2 millim.

Corps d'un brun rouge en dessus et d'un noir de poix en dessous.

Tête petite, un peu plus longue que large; coupée carrément en arrière par une impression transversale qui la sépare distinctement du cou, plus fortement sur les côtés qu'en dessus; rétrécie d'arrière en avant, ses angles latéraux postérieurs aigus; longitudinalement subconvexe et obsolètement pointillée en dessus; creusée d'abord sur le vertex d'une impression profonde, arquée en avant, ensuite de chaque côté en arrière des yeux d'un sillon large et profond, et sur le milieu du front d'une strie longitudinale suivie en avant d'une fossette oblongue, large et profonde, se prolongeant sur le rostre. — *Cou* bulbiforme, aussi large que la tête, et caché en partie dans le prothorax. — *Yeux* arrondis, petits, assez proéminents, glauques. — *Rostre* de la longueur de la tête et du prothorax réunis, un peu resserré contre les yeux, se rétrécissant faiblement de sa base à son extrémité vers laquelle il s'élargit; plan en dessus et sur les côtés, très-obsolètement ponctué et parsemé sur les côtés avant l'insertion des antennes de petits poils roux; creusé sur sa ligne médiane d'un sillon longitudinal, à côtés parallèles, partant de la fossette de la tête et s'arrêtant à l'insertion des antennes, et après cette insertion d'un autre sillon plus faible en ovale très-allongé, n'atteignant pas l'extrémité du rostre. — *Antennes* n'atteignant pas le bord antérieur du prothorax, épaisses, parsemées de petits poils gris, insérées à la moitié de la longueur du rostre sur un élargissement presque triangulaire existant sur les côtés de celui-ci: leur premier article allongé, presque obconique: ceux de deux à sept moniliformes: les trois derniers un peu plus épais, plus rapprochés entre eux: le dernier acuminé à l'extrémité. — *Prothorax* allongé, subconique, coupé carrément en arrière et en avant, où il est de la largeur de la tête avec les yeux et presque moitié

moins large que dans son diamètre le plus grand : s'élargissant faiblement en ligne oblique dans le premier quart de sa longueur, puis très-légèrement arqué sur les côtés dans le surplus de celle-ci : l'extrémité de l'arc s'arrondissant vers la base est limitée par un sillon transversal qui fait paraître cette dernière comme rebordée ; peu convexe en dessus, convexement déclive sur les côtés ; creusé sur sa ligne longitudinalement médiaire d'un sillon profond, étroit dans le fond, large à sa surface, un peu rétréci en avant où il n'atteint pas le bord antérieur, et en arrière où il s'arrête au sillon transversal ; obsolètement pointillé dans la première moitié de sa longueur et dans le sillon dorsal, grossièrement ponctué dans l'autre moitié sur les côtés et à la base. — *Elytres* un peu plus larges à leur base que le prothorax à son bord postérieur, moins larges que lui à son diamètre le plus grand ; deux fois aussi longues que lui ; coupées carrément à leur base, les épaules faiblement arrondies ; parallèles jusqu'aux trois quarts de leur longueur, rétrécies ensuite en ligne oblique jusqu'à leur extrémité où elles sont ensemble arrondies et prolongées au-delà de l'abdomen en forme de petite queue ; leur bord externe horizontal, légèrement sinueux de la moitié aux quatre cinquièmes de sa longueur ; planes en dessus, convexement déclives et un peu repliées en dessous sur les côtés, subconvexement déclives à leur extrémité jusqu'à la base du prolongement caudal : celui-ci horizontal et très-légèrement échancré en arc à la suture, ce qui fait paraître l'angle sutural comme prolongé intérieurement en une dent aiguë et recourbée ; creusées chacune de dix stries : les deux premières sulciformes, plus larges dans le tiers médiaire de leur longueur et entièrement imponctuées : les six autres formées par des lignes de petits points régulièrement espacés : les troisième, quatrième et cinquième seulement un peu creusées à la base : la neuvième commençant

au premier cinquième de la longueur, et la dixième commençant comme les autres à la base, sont creusées et im-punctuées et beaucoup plus étroites dans la seconde moitié de leur longueur que dans la première. Intervalles plans : le second en forme de côte mince et arrondie, beaucoup moins élevé que l'intervalle contre la suture et le reste de l'élytre (d'où l'on pourrait dire aussi que chaque élytre est creusée près de la suture d'un profond sillon longitudinal plus large dans son tiers médiaire et dont le fond est garni d'une côte mince et arrondie le suivant dans toute sa longueur) : le neuvième mince et en forme de petite côte : les quatrième, cinquième, sixième, septième et huitième s'arrêtent, ainsi que la ponctuation striale, à la partie déclive de l'élytre, marquée en cet endroit d'une fossette profonde et triangulaire qui fait paraître cette déclivité comme convexe : le troisième intervalle est relevé en côte dans la partie déclive, et le neuvième, s'épaississant dans le dernier cinquième de sa longueur, suit le contour de l'élytre et rejoint la suture, enclosant ainsi avec le troisième intervalle la fossette triangulaire ci-dessus rappelée. — *Dessous du corps* obsolètement pointillé. *Tête* creusée à sa base d'une petite fossette semi-circulaire et garnie, ainsi que la première moitié du rostre, de petits poils roux rangés presque en lignes. *Rostre* caréné sur sa partie médiaire à partir de l'insertion des antennes jusqu'à son extrémité, ses bords latéraux relevés en un léger rebord crénelé. *Métathorax* creusé sur sa ligne médiaire d'un sillon longitudinal étroit, partant de la base des hanches postérieures et s'évanouissant avant la moitié de la longueur. Premier segment abdominal creusé sur sa ligne longitudinalement médiaire d'une fossette sulciforme en ovale très-allongé. — *Pattes* assez courtes et robustes, les antérieures plus grandes que les autres ; *cuisse*s renflées, de couleur plus foncée que les tibias, lisses et mutiques ;

tibias ponctués, aplatis, renflés en dessous dans le milieu de leur longueur, et garnis sur leur tranche interne de petits poils roux assez serrés; *tarses* épais, le dernier article plus grand que les autres réunis; revêtus en dessus de petits poils roux, et en dessous d'une pubescence serrée de même couleur placée sur deux lignes parallèles.

PATRIE : Java.

***Ceocephalus rufo-vittatus*.**

Elongatus, angustus, glaber, brunneo-rufus. Rostro thoracis longitudine, subplano, parum arcuato : supra ante antennarum insertionem trisulcato, sulco medio profundiore, post uni-sulcato : subtus carinato. Thorace oblongo, lateribus paulo post medium rotundato-ampliato, intra basin transversim uni-striato : supra subconvexo, profunde canaliculato, confertim punctato, sulcis punctisque subcretaceis. Elytris foveolato-sulcatis, subparallelis, ante apicem subsinuato attenuatis, in ipso apice conjunctim obtuse rotundatis et productis ; in singulo vitta elongata rufa.

Long. du corps 10 millim.; du rostre 5 millim. Larg. $1 \frac{7}{10}$ millim.

Cette espèce, ainsi que la suivante, paraît au premier coup-d'œil devoir appartenir au genre *Trachelizus* CHEVROLAT, SCHOENHER; mais examinées de plus près, elles ont tous les caractères des *Ceocephalus* et n'en diffèrent (du moins de tous ceux que je possède) que par leur taille plus petite. M. Jekel, à qui je les ai soumises, n'a pas fait de doute sur leur place dans le genre *Ceocephalus*.

Corps d'un brun rougeâtre, médiocrement luisant.

Tête petite, transversale; coupée carrément en arrière par une impression transversale qui la sépare distinctement du cou et plus fortement sur les côtés qu'en dessus, rétrécie

d'arrière en avant : ses angles latéraux postérieurs arrondis ; modérément convexe et grossièrement ponctuée en dessus ; creusée sur les côtés en arrière des yeux d'un petit sillon longitudinal et en dessus de trois autres sillons plus larges et plus profonds : les deux premiers latéraux, légèrement arqués, partant du vertex, suivant les bords internes et antérieurs des yeux et faisant paraître l'angle postéro-externe de la tête en forme de petite nodosité, et le troisième encore plus profond, sur sa partie longitudinalement médiane, élargi presque circulairement sur le vertex et presque triangulairement sur la partie antérieure du front : ces sillons et les côtés de la tête en arrière des yeux couverts d'une pubescence très-serrée jaunâtre. — *Cou* bulbiforme, moins large que la tête, et caché en partie dans le prothorax. — *Yeux* petits, globuleux, médiocrement saillants, noirs. — *Rostre* moins large que la tête, aussi long que le prothorax, diminuant graduellement de largeur jusqu'à l'insertion des antennes où il présente une petite nodosité de chaque côté, parallèle ensuite, puis élargi à son extrémité ; faiblement arqué ; plan en-dessus et sur ses côtés ; obsolètement et très-parcimonieusement pointillé ; creusé en-dessus de trois sillons longitudinaux : un de chaque côté, partant de la partie antérieure du front et s'arrêtant au-dessus de l'insertion des antennes, et le troisième, plus profond que les deux autres, sur sa ligne longitudinalement médiane, faisant suite au sillon médiane de la tête et s'arrêtant un peu avant l'extrémité du rostre, plus large et plus profond après l'insertion des antennes avec ses bords latéraux parallèles : ces sillons couverts d'une pubescence très-serrée jaunâtre. — *Antennes* insérées un peu avant le milieu du rostre ; courtes, n'atteignant pas le prothorax ; à articles moniliformes : les trois derniers un peu plus arrondis et un peu plus gros que les précédents : le dernier acuminé à l'extrémité ; revêtues de petits poils roux clair. — *Prothorax* coupé carrément en avant

où il est un peu moins large que la tête et moitié moins large qu'à son diamètre le plus grand, s'élargissant graduellement en ligne un peu oblique jusqu'au quart de sa longueur, puis en ligne légèrement courbe jusques un peu après la moitié, de là rétréci en ligne un peu plus courbe jusque près de sa base où le rétrécissement est limité par un petit sillon transversal qui fait paraître la base comme rebordée : celle-ci très-légèrement en arc renversé ; peu convexe en-dessus, convexement déclive sur les côtés ; grossièrement et inégalement ponctué sur toute sa partie médiaire et sur ses côtés seulement dans les trois derniers quarts de sa longueur ; creusé sur sa ligne longitudinalement médiaire d'une profonde cannelure, imponctuée, n'atteignant pas le bord antérieur : cette cannelure et la ponctuation revêtues d'une pubescence crétacée jaunâtre. — *Elytres* un peu plus larges à leur base que le prothorax à son bord postérieur, moins larges que lui à son diamètre le plus grand ; deux fois aussi longues que lui ; subparallèles jusqu'après les trois premiers quarts de leur longueur, subsinueusement un peu rétrécies ensuite et obtusément arrondies ensemble à leur extrémité, qui est un peu prolongée au-delà de l'abdomen : leur bord externe, horizontal, légèrement sinué à la moitié de sa longueur et un peu descendant à l'extrémité ; faiblement échancrées ensemble, en arc à leur base, avec leurs angles huméraux légèrement arrondis ; faiblement planes dans leur partie basilaire et longitudinalement médiaire, convexement perpendiculaires sur les côtés, et subconvexement déclives à l'extrémité dans le dernier quart de leur longueur ; creusées chacune de dix stries : la première contre la suture assez profonde et imponctuée : les sept suivantes sulciformes, chargées chacune de petites arêtes transversales, laissant entre elles des fossettes grandes et quadrangulaires : la neuvième très-étroite et peu profonde, ne commençant qu'après le premier cinquième de la longueur de l'élytre et ne présen-

tant que quelques points à son origine : la dixième assez large, assez profondément creusée et imponctuée dans le premier tiers de sa longueur, est ensuite très-étroite et presque seulement indiquée par de petits points jusqu'à la partie déclive de l'élytre, où, comme la neuvième, elle est assez bien marquée. Intervalles relevés en forme de côtes très-minces et arrondies, le sutural plus large, plus élevé et plus plan que les autres : les quatrième, cinquième, sixième, septième et huitième s'arrêtant à la partie déclive de l'élytre, marquée en cet endroit d'une fossette assez profonde qui fait paraître cette déclivité comme convexe : le neuvième s'épaissit dans le dernier cinquième de sa longueur où il suit le contour de l'élytre et rejoint la suture. *Chaque élytre*, d'un brun rougeâtre avec la suture noire, est ornée sur les deuxième, troisième et quatrième stries d'une bande rouge allant de la base jusqu'à l'extrémité où elle s'étend un peu à droite et à gauche : cette bande est en partie interrompue aux deux tiers environ de sa longueur par une petite tache noire, transversale, partant de la suture et s'arrêtant à la moitié de la largeur de la troisième strie.

En dessous : *Tête* presque plane et creusée dans le tiers médiaire de sa base d'une petite impression assez profonde, en parallélogramme transversal. *Rostre* chargé, sur sa ligne longitudinalement médiane, d'une carène partant un peu après la tête et allant presque jusqu'à l'extrémité. *Prothorax* lisse. *Métathorax* grossièrement ponctué sur les côtés. *Abdomen* finement et lâchement ponctué : premier anneau creusé dans sa partie longitudinalement médiane, d'une fossette oblongue un peu rétrécie en avant. — *Pattes* assez courtes et un peu robustes, les antérieures plus longues que les autres ; *cuisse*s mutiques, renflées ; *tibias* ponctués, un peu aplatis, renflés au milieu de leur tranche interne et revêtus sur celle-ci de petits poils d'un roux très-clair. — *Tarses* épais, le

dernier article plus grand que les autres réunis ; revêtus en dessous d'une pubescence brun jaunâtre.

PATRIE : Java.

***Ceocephalus amoenus*.**

Elongatus, angustus, glaber, nigro-brunneus. Rostro thoracis longitudine, subarcuato : supra ante antennarum insertionem incrassato, levissimeque trisulcato : subtus carinato. Thorace oblongo, lateribus post medium rotundato ampliato, intra basin transversim unistriato : supra subconvexo, leviter sulcato, confertissime rugoso-punctato : subtus læve. Elytris subparallelis, ante apicem subsinuato-attenuatis, in ipso apice conjunctim obtuse-rotundatis et productis, foveolato-sulcatis, nigris, vittis tribus flavo-rufis singulatim ornatis : prima elongata, fracta, e basin usque ad medium elytri producta : secunda transversa post medium : tertia in apice.

Long. du corps 9 1/2 millim. ; du rostre 5 millim. Larg. 1 1/2 millim.

Cette espèce, pour la taille, la forme et la sculpture des élytres, est très-voisine de la précédente, mais elle s'en distingue par la forme du rostre, par la ponctuation rugueuse du prothorax, par les taches de ses élytres, etc.

Tête brun rouge, luisant ; plus large que longue, coupée carrément en arrière par une impression transversale qui la sépare distinctement du cou, et plus fortement sur les côtés qu'en dessus ; à peine rétrécie d'arrière en avant, ses angles latéraux postérieurs presque droits ; convexe et grossièrement ponctuée en dessus, subconvexement déclive en avant et en arrière ; creusée sur les côtés de ses angles postéro-externes d'une fossette subtriangulaire les divisant en forme de deux tubercules, et en dessus d'abord sur le vertex dans plus du tiers médian de sa largeur d'une petite cannelure transversale imponctuée, arquée à son bord antérieur, et ensuite de

trois sillons longitudinaux d'égale profondeur et impunctués : un de chaque côté partant, du vertex et suivant le bord interne des yeux, et le troisième sur sa ligne médiane, partant du milieu de la cannelure transversale et diminuant de profondeur vers le devant du front. — *Cou* bulbiforme, de la largeur de la tête, en partie caché dans le prothorax. — *Yeux* petits, globuleux, peu saillants, glauques. — *Rostre* de la couleur de la tête, terne en dessus jusqu'à l'insertion des antennes, luisant dans le reste de sa longueur ; aussi long que le prothorax ; faiblement arqué ; moitié moins large à sa base que la tête au vertex, se rétrécissant graduellement de sa base à l'insertion des antennes, cylindrique après celle-ci et légèrement élargi à son extrémité ; creusé en dessus de trois légers sillons : un de chaque côté s'arrêtant à l'insertion des antennes, et le troisième sur sa ligne longitudinalement médiane, s'arrêtant à la moitié du rostre, plus profond que les deux autres, surtout au-dessus de l'insertion des antennes, où il est limité de chaque côté par une petite élévation costiforme. — *Antennes* insérées sur les côtés et au tiers antérieur du rostre, atteignant au-delà du bord antérieur du prothorax ; à articles mouiliformes : les trois derniers un peu plus gros que les précédents, le dernier acuminé à l'extrémité ; brun rouge, revêtues de petits poils roux clair. — *Prothorax* brun noirâtre, rougeâtre sur le dos, et rouge à son rebord postérieur ; coupé carrément en avant où il est moins large que la tête, et presque moitié moins large qu'à son diamètre le plus grand ; s'élargissant graduellement presque en ligne droite jusqu'au tiers de sa longueur, puis en ligne légèrement courbe jusqu'aux deux tiers environ, où il a sa plus grande largeur, se rétrécissant ensuite en s'arrondissant sur les côtés et un peu plus fortement jusque près de sa base, où ce rétrécissement est limité par un sillon transversal qui fait paraître la base comme rebordée : celle-ci très-légèrement en arc ren-

versé; peu convexe en dessus, convexement déclive sur les côtés; rugueusement ponctué sur toute sa partie dorsale, et seulement sur les côtés dans les deux derniers tiers de sa longueur, ce qui le fait paraître terne; creusé sur sa ligne longitudinalement médiane d'un sillon étroit et peu profond, partant du rebord basilaire et n'atteignant pas tout-à-fait le bord antérieur. — *Elytres* un peu plus larges à leur base que le prothorax à son bord postérieur, moins larges que lui à son diamètre le plus grand; presque deux fois aussi longues que lui; subparallèles dans les quatre premiers cinquièmes de leur longueur, subsinueusement un peu rétrécies ensuite et obtusément arrondies ensemble à leur extrémité, qui se prolonge un peu au-delà de l'abdomen: leur bord externe à peine sinué à la moitié de sa longueur et légèrement descendant à l'extrémité; faiblement échancrées en arc à leur base, leurs angles huméraux à peine arrondis; faiblement planes dans leur partie basilaire et médiane; convexement perpendiculaires sur les côtés et subconvexement déclives à l'extrémité dans le dernier cinquième de leur longueur; creusées chacune de dix stries: la première contre la suture, assez profonde et gravée dans toute sa longueur de petits points oblongs bien distincts: les sept suivantes sulci-formes, chargées chacune de petites arêtes transversales, laissant entre elles des fossettes assez grandes et quadrangulaires: la neuvième très-étroite, assez profonde, ponctuée dans le fond et ne commençant qu'après le premier quart de l'élytre: la dixième creusée et lisse dans le premier tiers de sa longueur, n'est indiquée que par des points petits et peu profonds jusqu'au dernier cinquième de celle-ci, où elle se couvre, ainsi que la neuvième, de petites rugosités. Intervalles relevés en forme de côtes très-minces et arrondies: le sutural plus élevé, plus plan et plus large: les quatrième, cinquième, sixième, septième et huitième s'arrêtant à la partie déclive de

l'élytre, marquée en ce point d'une fossette assez profonde qui fait paraître cette déclivité comme entièrement convexe : le neuvième s'épaississant dans le dernier cinquième de la longueur où il suit le contour de l'élytre et rejoint la suture. — *Chaque élytre* d'un noir brillant est ornée de trois bandes d'un rouge clair jaunâtre : la première longitudinale, partant de la base sur le cinquième intervalle, envahit bientôt les quatrième et cinquième stries jusqu'au premier quart de la longueur de l'élytre, où elle s'étend en forme de point sur la sixième strie, et se continue ensuite du côté de la suture sur les troisième et deuxième stries, et sur partie de la première jusqu'au milieu de la longueur où elle se termine carrément : la seconde transversale, un peu après la moitié de l'élytre, assez large, presque droite en avant, arquée en arrière, couvrant les six premières stries : la troisième également transversale couvrant la partie apicale de l'élytre dans le dernier cinquième de sa longueur, sans atteindre l'intervalle sutural. — *Dessous du corps* brun rougeâtre luisant. *Rostre* chargé sur sa partie longitudinalement médiane d'une assez forte carène. *Prothorax* imponctué. *Métathorax* grossièrement ponctué sur ses côtés, longitudinalement sillonné dans sa partie médiane. *Abdomen* obsolètement ponctué dans sa partie médiane, finement et densément sur ses côtés : le premier anneau rouge à sa base et transversalement sillonné dans le milieu de sa longueur. — *Pattes* assez courtes et un peu robustes, parcimonieusement et finement ponctuéées : les antérieures plus longues que les autres ; d'un rouge clair, brillant ; le milieu des cuisses, la base des tibias et les tarses brun rouge ; *cuisses* mutiques, renflées ; *tibias* un peu aplatis, renflés au milieu de leur tranche interne et revêtus sur celle-ci de petits poils jaunâtres : les antérieurs armés à leur extrémité, en arrière de leur angle externe, d'une forte épine. — *Tarses* épais, revêtus en dessous d'une pubescence grise assez

serrée : le dernier article égal ou un peu plus grand que les autres réunis.

PATRIE : Java

Obs. D'après la forme du rostre, il se pourrait que je n'eusse décrit qu'une femelle.

Rhyticephalus madagascariensis.

♂ *Elongatus, nigerrimus, nitidus, glaber. Capite valde elongato, cylindrico, a basi longe ultra medium transversim late regulariter, strigoso. Rostro longiore, subrecto, apice ampliato : mandibulis exsertis, arcuatis, intus dente valido armatis. Prothorace elongato, suboblongo-ovato : supra subplano, impunctato, medio profunde canaliculato, antice lateribus impresso, piloso. Elytris planis, subparallelis, ante apicem lateribus impressis, subcoarctatis, in ipso apice subtruncatis, punctato-striatis : ad suturam striis duabus approximatis, profundioribus, ad basin et in apice tantummodo punctatis ; interstitiis, elevatis, irregularibus : secundum e sutura, post tertiam partem longitudinis deflexum, tenue, perparum elevatum, crenulato-punctatum : tertium latum sequentibus minus convexum.*

Long. du corps 22 millim. ; du rostre 6 millim. Larg. 5 millim.

Ressemble beaucoup au *R. brevicornis* CHEVROLAT, d'après l'excellente description qui en est donnée dans Schoehner. Mais il s'en distingue facilement par ses deux premières stries imponctuées, par l'intervalle qui les sépare très-étroit, fortement déprimé dans les quatre cinquièmes de sa longueur et crénelé. Je lui ai conservé le nom qui, d'après M. Jekel, lui a été donné par M. le comte Dejean.

Je n'en connais pas la femelle.

Corps en dessus et en dessous d'un noir profond et luisant.

Tête droite, cylindrique ; quatre fois aussi longue que large ; séparée du cou par un sillon circulaire ; lisse et imponc-

tuée dans le premier cinquième de sa longueur, couverte sur le surplus de petites rides transversales assez éloignées les unes des autres. — *Cou* plus gros que la tête, bulbiforme, caché aux trois quarts dans le prothorax. — *Yeux* latéraux, petits, ronds, convexes, modérément saillants, rouges. — *Rostre* presque un tiers plus long que la tête; conique, et obsolètement pointillé sur les côtés jusqu'au milieu de sa longueur où il est noduleusement renflé et reçoit les antennes : cylindrique ensuite, faiblement courbé et élargi à son extrémité. — *Antennes* plus courtes que le rostre, insérées au milieu de sa longueur, moniliformes, revêtues de quelques petits poils roux : leurs trois derniers articles un peu plus gros que les autres et plus velus, le dernier ovalaire. — *Prothorax* de la longueur du rostre; coupé carrément en avant où il est environ un quart plus large que la tête et moitié moins large qu'à sa base, s'élargissant en ligne un peu oblique jusqu'au quart de sa longueur, puis en ligne faiblement courbe jusqu'à la moitié de celle-ci : presque parallèle ou faiblement rétréci ensuite jusqu'aux cinq sixièmes et de là rétréci en ligne obtusément courbe jusqu'à sa base, celle-ci légèrement en arc renversé; lisse et plan en-dessus; convexement déclive et ponctué sur les côtés : marqué sur ceux-ci en-dessus dans le premier cinquième de sa longueur d'une dépression longitudinale présentant quelques petits poils raides et roux, et rayé sur sa partie dorsale de très-petites rides transversales; creusé sur sa ligne longitudinalement médiane d'un sillon large et profond atteignant presque le bord antérieur où il est plus profond qu'à sa base. — *Elytres* un peu plus larges à leur base que le prothorax à son bord postérieur; presque deux fois aussi longues que lui; à côtés presque parallèles ou se rétrécissant très-faiblement de la base à l'extrémité : celle-ci presque coupée carrément avec ses angles externes arrondis : leur bord externe horizontal, finement rebordé et faiblement sinué au milieu

de sa longueur ; planes en-dessus, subconvexement perpendiculaires sur les côtés, et subconvexement déclives à l'extrémité ; légèrement échancrées en arc à leur base : les épaules obtusément arrondies ; chacune à neuf stries : la première, à partir de la suture, étroite : la seconde plus large : toutes deux plus profondément creusées dans la moitié médiane de leur longueur, marquées de quelques points à leur base, faiblement et étroitement creusées et ponctuées régulièrement à leur extrémité : la troisième, bifurquée à sa base, ponctuée dans toute sa longueur et terminée à son extrémité par une ligne de points se réunissant à la seconde strie : la quatrième aussi bifurquée à sa base est garnie ainsi que les cinquième et sixième, dans la première moitié de leur longueur, de points plus gros que ceux de la troisième : ces stries s'élargissant et se creusant davantage dans la seconde moitié où leur ponctuation est moins profonde, plus écartée et presque effacée : la septième imponctuée et très-étroite dans la seconde moitié de sa longueur : la huitième également imponctuée s'arrêtant à la moitié de l'élytre : et la neuvième très-étroite, seulement ponctuée à son extrémité où elle rejoint la première en suivant le contour apical de l'élytre. Intervalles irréguliers et inégalement relevés : le premier contre la suture, large, plan et parallèle dans toute sa longueur : le second, relevé en côte arrondie dans le premier tiers, se rétrécit et se déprime graduellement jusqu'aux quatre cinquièmes de sa longueur, ne présentant alors qu'une faible côte ponctuée et presque crénelée, se relevant et s'élargissant graduellement ensuite jusqu'à l'extrémité où il est plan et presque de la largeur du premier intervalle : le troisième peu convexe et le plus large de tous : le quatrième convexe et un peu plus relevé que les autres : les cinquième, sixième et septième relevés en côte mince et convexe, surtout dans la dernière moitié de leur longueur : les autres plus faibles et plus minces ; près de l'extrémité des qua-

trième, cinquième, sixième et septième intervalles et presque au dernier sixième de sa longueur, l'élytre présente une impression transversale qui la fait paraître presque rétrécie en cette partie.

En dessous : *Corps* plus brillant qu'en dessus. — *Tête* ridée transversalement comme en dessus. *Rostre* chargé entre l'insertion des antennes d'une carène longitudinale. *Prothorax* longitudinalement sillonné dans sa partie médiaire : ce sillou plus profond près des hanches. *Métasternum* plan, creusé au milieu d'un sillou longitudinal. *Côtés* du métathorax largement et peu profondément sillonnés, couverts dans ce sillou de points assez gros et espacés. *Abdomen* profondément et largement sillonné sur sa ligne longitudinalement médiaire ; longitudinalement et peu profondément déprimé sur ses côtés où il présente quelques points irrégulièrement espacés ; dernier anneau granuleux. — *Pattes* courtes, robustes, parcimonieusement revêtues de petits poils roux. *Cuisses* renflées, comprimées : les antérieures armées en-dessous aux trois quarts de leur longueur d'une dent forte et aiguë. *Tibias* minces à leur base, comprimés et s'élargissant ensuite jusqu'à leur extrémité où ils sont chacun bidentés en-dessus : les antérieurs armés en outre extérieurement à leur extrémité d'une dent plus grande et plus forte.

PATRIE : Madagascar.

Brenthus unidentatus.

Niger, nitidus, glaber. Thorace elongato sub-conico, ad quartam partem longitudinis post basin lateribus sub rotundato ampliato, supra profunde canaliculato, canalicula ante apicem evanescente. Elytris planis, vix e basin ad apicem attenuatis, in ipso apice singulatim rotundatis leviter productis, punctato-striatis : duabus striis suturæ proximis impunctatis aut vix punctatis : lineis duabus approximatis, interruptis, punctoque basali flavo-rufis singulatim ornatis ; femoribus clavatis, omnibus acute uni-dentatis.

Long. du corps 25 à 41 millim.; du rostre 10 à 14 millim. Larg. 4 à 5 millim.

Il est voisin du *B. bidentatus* FABR., dont il se distingue par sa taille toujours plus grande, son prothorax moins conique, plus fortement sillonné transversalement à la base, par la ponctuation plus forte de ses stries, par la tache existant à la base du troisième intervalle, l'absence de tache sur le huitième et par l'épine unique dont sont armées ses cuisses. Il se rapproche aussi du *B. difficilis* SCHOENH., mais il s'en distingue par sa taille plus petite, son prothorax non rétréci dans son milieu, par les taches de ses élytres, etc., etc.

Tête allongée, deux fois ou presque deux fois aussi longue que large; faiblement rétrécie d'avant en arrière; coupée carrément en arrière par un sillon transversal qui la sépare du cou, notamment sur les côtés: ses angles postérieurs presque droits et à peine arrondis; faiblement convexe en-dessus plus ou moins longitudinalement arquée sur le front; lisse, d'un noir brillant; marquée dans les grands exemplaires, sur le vertex contre le sillon séparatif, d'une assez large impression triangulaire séparée en deux parties par une petite élévation caréniforme. — *Cou* bulbiforme, presque aussi large que la tête y compris les yeux, et caché en majeure partie dans le prothorax. — *Yeux* petits, globuleux, assez saillants, bruns. — *Rostre* aussi long que le prothorax, aussi large à sa base que la tête en avant du front, presque cinq fois aussi long qu'elle, se rétrécissant graduellement de sa base à son extrémité près de laquelle il s'élargit un peu et se recourbe faiblement; subarrondi jusqu'aux trois cinquièmes de sa longueur où il est noduleux, presque plan ensuite, soit en-dessus, soit sur les côtés; creusé sur sa ligne longitudinalement médiane d'un sillon plus ou moins visible jusqu'à l'insertion des antennes, et toujours bien apparent depuis celle-ci jusque près de son extrémité. — *Antennes* insérées aux trois cinquièmes

de la longueur du rostre ; noires ; les six premiers articles obconiques, brillants, parsemés de petits poils noirs : les suivants un peu plus épais, presque en carrés allongés, un peu déprimés, revêtus de poils noirs serrés qui les font paraître obscurs : le dernier presque conique et pointu. — *Prothorax* d'un noir moins brillant que la tête et le rostre ; aussi long que ce dernier, coupé carrément en avant où il est presque aussi large que la tête y compris les yeux ; parallèle dans le tiers antérieur de sa longueur, sinuusement un peu élargi jusqu'aux trois quarts de celle-ci, puis rétréci en ligne courbe jusque près de la base, sur laquelle ses côtes, se redressant dans une très-petite longueur, tombent carrément ; obtusément en arc renversé et rebordé à sa base ; cylindrique dans son tiers antérieur, un peu plan en-dessus et subconvexement déclive sur les côtés dans les deux autres tiers ; creusé d'abord, près de sa base et immédiatement après son rétrécissement, d'un sillon transversal formé de deux arcs renversés dont les extrémités internes réunies s'avancent à angle aigu sur sa ligne médiane, et ensuite sur cette même ligne d'un sillon longitudinal s'arrêtant au premier cinquième de la longueur : ce sillon assez large et profond de la base à la moitié se continue par une très-faible strie, jusqu'à son extrémité (dans les petits exemplaires le prothorax n'est parallèle que dans le premier cinquième de sa longueur, le sillon transversal de la base est droit, et le sillon longitudinal est également profond dans toute sa longueur). — *Elytres* un tiers plus larges à leur base que le prothorax à son bord postérieur, aussi larges que lui à sa plus grande largeur, et un tiers plus longues que lui ; très-faiblement rétrécies de la base à l'extrémité où elles sont chacune arrondies : un peu prolongées au-delà de l'abdomen, et coupées carrément vers la suture : leur bord externe, légèrement sinué dans la moitié de sa longueur, et ascendant dans le dernier cinquième de celle-ci ; très-faiblement

échancrées ensemble, en arc, à leur base : les épaules un peu obliquement arrondies ; planes eu-dessus, subconvexement perpendiculaires sur les côtés et un peu fléchies en-dessous ; déclives dans le dernier cinquième de leur longueur et un peu relevées à leur extrémité ; chacune à dix stries, la première contre la suture, fine et ne présentant que quelques points très-petits à sa base et à son extrémité : les deuxième et troisième également fines et marquées sur toute leur longueur de points plus gros : les quatrième, cinquième, sixième, septième et huitième marquées de points encore plus gros, mais à peine creusées dans la première moitié de leur longueur, à l'exception de la cinquième qui l'est assez fortement à la base, ce qui fait un peu ressortir le calus huméral qui est lisse : la neuvième très-étroite, sans ponctuation et ne commençant qu'après le premier cinquième de la longueur, et la dixième également étroite, ponctuée seulement à sa base : (ces deux dernières stries sont ponctuées à leurs extrémités dans les grands exemplaires ; dans les petits la deuxième strie n'est pas ponctuée, et la troisième ne l'est que très faiblement). Intervalles de un à quatre, relevés et plans : les troisième et quatrième plus larges que les autres : les suivants relevés seulement dans la dernière moitié de la longueur et graduellement, en côte mince et arrondie : le neuvième s'épaississant dans le dernier cinquième de sa longueur suit l'extrémité de l'élytre et rejoint le premier : les deuxième et troisième s'épaissent aussi tout à fait à l'extrémité : le quatrième se réunit au sixième vers le dernier cinquième de la longueur en enclosant le cinquième et se continue ensuite comme les septième et huitième jusque près de l'extrémité entre le troisième et le neuvième, où existe une dépression en forme de fossette ; noires et ornées chacune de trois lignes d'un rouge jaunâtre : la première sur le deuxième intervalle, commençant au quart de la longueur et allant jusqu'à l'extrémité ; la seconde sur

le troisième intervalle, partant de la base, s'arrêtant au tiers de l'élytre un peu plus bas que le commencement de la première, reparaisant à la moitié de l'élytre et s'arrêtant aux deux tiers de celle-ci : enfin la troisième très-courte, en forme de point allongé et placée à la base du quatrième intervalle. (Dans les petits exemplaires la bande sur le deuxième intervalle est interrompue à son milieu et dans un trajet aussi long que la seconde partie de la bande du troisième intervalle).

Dessous du corps et pattes d'un noir brillant. *Prothorax* ridé transversalement chez les exemplaires de grande taille. *Métathorax* obsolètement ponctué sur les côtés dans ceux-ci : creusé dans tous, sur sa ligne longitudinalement médiane, d'un sillon assez fort ; dernier anneau de l'abdomen ruguleusement ponctué. — *Pattes* allongées, assez robustes, les antérieures plus longues que les autres. *Cuisses* renflées et armées chacune, au tiers avant leur extrémité, d'une petite épine assez aiguë. *Tibias* antérieurs un peu comprimés, échancrés en dedans vers leur extrémité et munis extérieurement d'une forte épine dirigée en arrière ; tibias des autres pattes comprimés, s'élargissant de la base à l'extrémité ; tous revêtus sur leur tranche interne de petits poils roux et très-fins. *Tarses* allongés, peu élargis, revêtus en-dessous d'une pubescence roussâtre très-serrée.

PATRIE : Caracas dans la Colombie.

Brenthus conscutaneus.

Niger, nitidus, glaber. Rostro canaliculato, duabus lineis elevatis arcuatisque ante antennarum insertionem instructo. Prothorace subconico, supra subtusque canaliculato. Elytris subparallelis, conjunctim in apice obtuse rotundatis : supra planis, profunde punctato striatis, striis duabus ad suturam impunctatis ; lineis duabus approximatis, interruptis, punctisque tribus flavo-rufis, singulatim ornatis. Femoribus clavatis, omnibus acute dentatis.

♂ *Rostro cum capite thorace longioribus, rostro ad apicem parum dilatato. Femoribus posticis duabus dentibus validis remotisque armatis; tibiis posticis arcuatis.*

♀ *Rostro ad apicem tenui, cylindrico, cum capite, thorace brevioribus. Femoribus posticis uni-dentatis; tibiis posticis rectis.*

Var. *Elytris lineis duabus interruptis et tantummodo puncto laterali, flavo-rufis.*

♂ Long. du corps 17 millim; du rostre 5 1/2 millim. Larg. 3 millim.

♀ Id. 17 millim.; id. 4 millim. Id. 3 millim.

Très-voisin du *B. bidentatus* FAB. dont il se distingue principalement par le sillon creusant le dessous du prothorax, par la ponctuation des côtés de l'abdomen, etc., etc.

Tête, presque deux fois aussi longue que large; fortement rétrécie d'avant en arrière; coupée carrément en arrière par un sillon transversal qui la distingue du cou, notamment sur les côtés, les angles postérieurs aigus et relevés chacun soit en dessus soit en dessous en forme de petit tubercule; faiblement convexe en dessus; longitudinalement arquée sur le front, un peu plus fortement dans la femelle que dans le mâle; creusée sur le vertex contre le sillon distinctif du cou d'une dépression oblongue chargée dans son milieu d'une très-petite carène; lisse, d'un noir brillant. — *Cou* bulbiforme presque entièrement enfoncé dans le prothorax. — *Yeux* petits, globuleux, assez saillants, glauques. — *Rostre du mâle* aussi long avec la tête que le prothorax, aussi large à sa base que la tête en avant, se rétrécissant légèrement jusqu'aux trois cinquièmes environ de sa longueur où il est latéralement noduleux, puis assez fortement rétréci jusqu'à son extrémité vers laquelle il s'élargit un peu; faiblement convexe en dessus, légèrement crénelé sur les côtés en avant et en arrière de l'insertion des antennes; faiblement sillonné en dessus sur sa ligne longitudinalement médiane et dans presque toute sa longueur; chargé de chaque côté du sillon

d'une petite élévation costiforme, d'abord oblique et ensuite arquée, commençant au tiers de sa longueur et s'arrêtant près de l'insertion des antennes. — *Rostre de la femelle* un tiers plus court, se rétrécissant fortement de sa base jusqu'un peu avant la moitié de sa longueur où il est moins noduleux sur les côtés, bien rétréci et cylindrique ensuite jusqu'à son extrémité; sillon médiaire très-faible s'arrêtant à l'insertion des antennes : élévations costiformes très légères. — *Antennes* insérées sur les nodosités du rostre; noires; moniliformes, s'épaississant graduellement : le dernier article allongé et aigu à l'extrémité; revêtues de petits poils noirs plus serrés sur les cinq derniers articles qu'ils font paraître obscurs. — *Prothorax* d'un noir moins brillant que la tête et le rostre; aussi long dans les mâles et plus long dans les femelles que la tête et le rostre réunis; coupé carrément en avant où il est moins large que la tête et les yeux, et moitié moins large qu'à sa base : celle-ci rebordée et en arc renversé; très-faiblement élargi en ligne oblique dans le premier quart de sa longueur, s'élargissant ensuite davantage en ligne légèrement oblique jusqu'aux deux tiers de celle-ci, puis se rétrécissant brusquement en s'arrondissant sur les côtés jusqu'aux cinq sixièmes où ses côtés se redressent pour tomber perpendiculairement sur la base; subcylindrique dans le premier quart de sa longueur, plan sur le reste et subconvexement déclive sur les côtés; creusé d'abord immédiatement après son rétrécissement d'un sillon transversal formé de deux arcs renversés dont les extrémités internes réunies s'avancent à angle aigu sur la ligne médiane, et ensuite sur cette même ligne d'un sillon longitudinal large et profond remontant jusqu'au premier quart de la longueur. — *Élytres* un peu plus larges à leur base que le prothorax à son bord postérieur, moins larges que lui à sa plus grande largeur; aussi longues que lui et la tête réunis; presque parallèles et très-obtusément arrondies chacune à leur extrémité :

leur bord externe à peine sinué au milieu de sa longueur; échancrées ensemble en arc à leur base, avec les épaules obliques et lisses; planes en dessus, subconvexement perpendiculaires sur les côtés, un peu fléchies en dessous contre la poitrine, et légèrement déclives à l'extrémité; chacune à dix stries un peu plus fortement creusées dans leur moitié postérieure: ces stries ponctuées, à l'exception des première, deuxième, neuvième et dixième qui sont lisses: la troisième un peu plus large dans le milieu de sa longueur, et la quatrième dans le premier tiers de celle-ci: la neuvième ne commençant qu'au quart de la longueur. — *Intervalles*, relevés, plans sur le dos, arrondis et plus minces sur les côtés surtout en arrière: le second beaucoup plus mince et moins relevé que les autres, se réunissant à l'extrémité avec le quatrième, enclosant le troisième: le neuvième épaissi à son extrémité, joignant presque le quatrième: entre ce quatrième intervalle et le neuvième l'élytre est imprimée près de son extrémité d'une fossette presque triangulaire; noires, luisantes, et ornées chacune de deux lignes et de trois points d'un rouge jaunâtre, ainsi placés: la première ligne sur le troisième intervalle, commençant un peu après la moitié de l'élytre, n'occupant qu'un peu plus du neuvième de la longueur de celle-ci, reparaissant après les deux tiers et s'arrêtant un peu avant l'extrémité: la seconde sur le quatrième intervalle, partant de la base et descendant presque à la moitié de l'élytre où elle s'interrompt pour reparaître en forme de point plus ou moins allongé un peu avant le dernier tiers de celle-ci: le premier point sur le sixième intervalle en face du lieu où s'interrompt la seconde ligne: le second point très petit sur le huitième intervalle au dessus du premier point, et enfin le troisième aussi très-petit presque à l'extrémité du neuvième intervalle. J'ai vu plusieurs individus chez lesquels le second point manquait.

Dessous du corps et pattes d'un noir brillant. Rostre avec une faible ligne élevée de chaque côté et une carène longitudinale dans le milieu partant de l'insertion des antennes et allant jusqu'à son extrémité. Prothorax, marqué sur chaque côté d'une dépression oblongue, et creusé sur sa ligne longitudinalement médiane d'un profond sillon partant des hanches et n'atteignant pas son extrémité. Métathorax creusé de chaque côté d'un large sillon longitudinal grossièrement ponctué et sur sa partie longitudinalement médiane d'un autre sillon plus étroit et plus profond. Premier anneau de l'abdomen également creusé d'un sillon longitudinal sur sa ligne médiane et de petites dépressions irrégulières et ponctuées sur ses côtés : dernier anneau finement ponctué. Pattes courtes, assez robustes, les antérieures beaucoup plus grandes que les autres. Cuisses légèrement renflées ; armées, les quatre premières au tiers avant leur extrémité, d'une petite dent aiguë plus forte aux antérieures qu'aux intermédiaires, et les postérieures de deux dents, dont la première est plus longue, au premier tiers de la longueur, et la seconde, plus courte et plus aiguë, au second tiers. Tibias antérieurs et intermédiaires légèrement déprimés et échancrés intérieurement, garnis dans cette échancrure de petits poils roux : les postérieurs déprimés, arqués et garnis également de petits poils roux. — Toutes les cuisses des femelles, unidentées, leur tibias droits, légèrement déprimés et un peu élargis à leur extrémité. — Tarses peu dilatés, garnis en dessous d'une pubescence serrée, jaunâtre : le dernier article aussi long que tous les autres réunis.

PATRIE : Cayenne.

Nemocephalus longiceps.

Elongatus, angustus. Capite nigro, elongato, subcylindrico, disperso obsoletissimeque punctato. Rostro nigro, longiore, usque ad medium

subconico, lateribus sublanuginoso, apice dilatato, subplano. Thorace elongato, lateribus post medium perparum rotunditer ampliato, supra brunneo-nigro, subplano, longitudinaliter profunde canaliculato, canalicula rufa. Elytris brunneo-rufis, subparallelis, ante apicem lateribus impressis, in ipso apice singulatim obtuse-rotundatis; obsoletissime striato punctulatis, ad suturam bi-striatis, stria secunda ad basin vix conspicua. Pedibus nigris, posterioribus compressis, tibiis eorum latioribus; omnibus intus breviter ciliatis.

Long. du corps 15 mill ; du rostre 3 1/2 mill. Larg. 2 1/2 mill.

Voisin du *Nemocephalus* (*Brenthus*) *sublævis* SCHOENH., dont il se distingue principalement par la forme de son rostre et celle du prothorax, par les deux stries de ses élytres, etc., etc.

Tête, noir brillant ; deux fois plus longue que large ; distincte du cou par un sillon transversal ; presque cylindrique, se rétrécissant à peine d'arrière en avant vers le bord postérieur des yeux, plus fortement rétrécie sur le front ; glabre, très-obsolètement et lâchement pointillée en dessus. — *Cou*, un peu plus gros que la tête, presque entièrement caché dans le prothorax. — *Yeux* rouges, petits, subarrondis, modérément convexes, et peu saillants. — *Rostre*, noir brillant ; un tiers plus long que la tête ; aussi large à sa base que celle-ci au devant des yeux, se rétrécissant graduellement jusqu'à la moitié de sa longueur, noduleux et élargi ensuite jusqu'à son extrémité où il est plus large qu'à sa base ; convexe en dessus, et latéralement sillonné avant l'insertion des antennes : ces sillons émettant des poils bruns lanugineux et dirigés un peu en avant ; presque plan après l'insertion des antennes et creusé après celle-ci sur sa ligne longitudinalement médiane d'un petit sillon allant jusqu'à son extrémité : cette dernière assez profondément et subtriangulairement échancrée. — *Mandibules* fortes, un peu saillantes, faiblement arquées, aiguës à leur extrémité et armées près de leur base d'une

petite dent triangulaire. — *Antennes*, noir brillant, peu épaisses; revêtues de petits poils de même couleur : les trois premiers articles obconiques, le premier aussi grand que les deux suivants réunis : les autres moniliformes : les trois derniers un peu plus gros et plus velus, ce qui les fait paraître obscurs : le dernier allongé et acuminé à son extrémité. — *Prothorax* un tiers moins long que la tête et le rostre réunis, coupé carrément en avant où il est un tiers moins large qu'en arrière; s'élargissant faiblement en ligne presque droite jusqu'au tiers de sa longueur, puis en ligne légèrement courbe jusqu'après la moitié de celle-ci et se rétrécissant ensuite, en ligne un peu plus courbe, jusqu'un peu avant la base, où ce rétrécissement est limité par un sillon transversal, après lequel ses côtés se redressent et tombent à angle aigu sur la base : celle-ci rebordée et coupée presque carrément; presque plan en dessus, convexement déclive sur les côtés; imponctué, glabre; creusé sur sa ligne longitudinalement médiane d'un sillon large et profond, atteignant presque ses bords antérieur et postérieur; brun noir en dessus, peu luisant, avec le sillon longitudinal et ses côtés rouges. — *Élytres* un tiers plus larges à leur base que le prothorax à son bord postérieur, un peu plus larges que lui à sa plus grande largeur; presque deux fois aussi longues que lui; presque parallèles jusqu'aux deux tiers de la longueur, se rétrécissant ensuite très-faiblement jusqu'à leur extrémité où elles sont ensemble obtusément arrondies; coupées presque carrément à leur base, avec les épaules un peu obliques et obtusément arrondies : leur bord externe, horizontal; planes en dessus, subconvexement perpendiculaires sur les côtés et légèrement déclives à leur extrémité près de laquelle elles ont chacune sur les côtés une impression triangulaire qui les fait paraître comme comprimées en cette partie; creusées chacune, contre la suture, de deux stries rapprochées et

inponctuées : la première plus profonde et plus large que la seconde, cette dernière à peine visible dans le premier tiers de sa longueur : et en outre, contre le bord latéral, de deux autres stries très-fines et très-rapprochées, l'interne ne commençant à paraître creusée qu'après le premier quart de la longueur ; premier intervalle contre la suture, large, plan dans le premier et le dernier cinquième de sa longueur, légèrement déclive sur son bord interne dans les trois cinquièmes médiaux et garni sur toute sa longueur d'une ligne de points très-fins et à peine visibles : second intervalle mince arrondi et moins élevé que le premier et la surface de l'élytre : intervalles des stries latérales, très minces et un peu arrondis ; marquées chacune en outre sur le reste de leur surface de six lignes de points obsolètes à peine visibles, et chargées sur les côtés près de leur bord externe dans le dernier sixième de leur longueur d'une côte élevée, se prolongeant sur leur bord apical qu'elle recouvre en rejoignant le premier intervalle. D'un rouge brunâtre peu luisant, avec le premier intervalle, l'extrémité et le calus huméral un peu plus bruns.

En dessous. *Tête* noire, peu convexe, creusée sur sa partie médiane d'une petite fossette oblongue, et à droite et à gauche d'une ligne longitudinale de petits points émettant chacun un poil noir et couché. *Rostre* noir, creusé sur sa partie médiane d'une fine strie longitudinale et de chaque côté de celle-ci d'une cannelure crénelée et poilue dans le fond, s'arrêtant après l'insertion des antennes. *Prothorax* rouge, lisse, brillant, creusé à sa base sur la partie médiane d'une fossette oblongue. Reste du corps, d'un rouge clair brillant : les trois derniers anneaux de l'abdomen bruns, ponctués, le dernier revêtu sur son tiers médian de poils roux assez longs et serrés. Poitrine et premier anneau de l'abdomen longitudinalement sillonnés dans leur milieu. *Pattes* courtes, robustes, brun noir brillant, les antérieures plus

longues que les autres ; *cuisse*s renflées, mutiques, comprimées, les postérieures beaucoup plus fortement que les autres. *Tibias* comprimés, longitudinalement cannelés extérieurement et intérieurement, arqués sur leur bord supérieur et revêtus sur leur bord inférieur d'une frange de petits poils roussâtres. Les antérieurs, moins comprimés que les autres, resserrés près de leur extrémité, et armés à celle-ci du côté externe d'une dent aiguë dirigée en arrière : les intermédiaires plus élargis, droits à leur bord inférieur avec une très-petite dent à leur extrémité extérieure : les postérieurs presque du double plus larges que les autres, beaucoup plus comprimés vers leur bord inférieur qui est tranchant et un peu arqué au tiers de sa longueur. *Tarses* assez épais, brun rougeâtre, le premier article triangulaire, le second presque carré, le troisième bilobé, et le quatrième grêle terminé en massue, aussi long que les trois autres réunis et d'une couleur plus claire : ceux-ci revêtus en dessous d'une pubescence jaune, serrée.

PATRIE : Brésil.

Nemocephalus piceus.

Elongatus, angustus, glaber, piceus, supra opacus, subtus nitidior, piceo-rufus. Capite et rostro, lateribus subtusque punctatis. Thorace subovato, ante basin constricto, in medio profunde sulcato. Elytris subparallelis, subtilissime striato-punctatis, striis duabus approximatis sulciformibus ad suturam impressis, lateribus ad apicem foveolato-compressis.

♂ *Capite elongato, subcylindrico ; rostro ante apicem parum arcuato, capite plus duplo longiore, in medio longitudinaliter striato ; antennis ante apicem (ad tertiam partem longitudinis) insertis, longioribus. Elytris supra ante apicem deflexis, in apice subtruncatis.*

♀ *Capite parum elongato ; rostro capite triplo longiore, basi crasso, post antennis tenuiori, filiformi, recto ; antennis ante medium rostri insertis, brevioribus ; elytris in apice conjunctim obtuse rotundatis.*

♂ Long. du corps 13 millim.; du rostre 4, 2/10 millim. Larg. 2, 3/10 millim.
 ♀ Id. 12 millim.; id. 3 millim. Id. 2, 4/10 millim.

Voisin du *Nemocephalus (Brentlus) suturalis* FABR., dont il a la taille et la forme, mais un peu plus étroit et en différant par la ponctuation de ses élytres, sa coloration, etc., etc.

Tête brune, droite : celle du mâle allongée, presque cylindrique, faiblement rétrécie d'avant en arrière ; celle de la femelle petite, plus de moitié moins longue que celle du mâle, à peine rétrécie en arrière : dans les deux sexes, presque moitié plus étroite sur le devant du front qu'en arrière des yeux ; distincte du cou par un sillon transversal ; longitudinalement subconvexe jusqu'au milieu des yeux, légèrement déclive ensuite sur le devant du front ; lisse en dessus et marquée sur les côtés de points assez gros et espacés et d'une ligne de points obsolètes au bord interne des yeux. — *Cou* entièrement caché dans le prothorax. — *Yeux* un peu oblongs, modérément convexes, peu saillants, roux clair. — *Rostre* du mâle, brun, deux fois plus long que la tête, aussi long que le prothorax : arrondi, se rétrécissant très-faiblement de sa base aux deux tiers environ de sa longueur, où il présente de chaque côté une petite nodosité, ensuite un peu élargi à son extrémité près de laquelle il est faiblement recourbé ; creusé en dessus sur sa ligne longitudinalement médiane, d'une strie fine et plus marquée au-dessus de l'insertion des antennes ; *rostre* de la femelle plus court que celui du mâle, brun, épais et se rétrécissant faiblement de sa base au tiers de sa longueur : plus de moitié plus étroit, cylindrique, presque filiforme et rouge dans les deux tiers suivants, sans strie en dessus, ni nodosité sur les côtés ; lisse dans les deux sexes. — *Antennes* brunes, plus longues et de couleur plus foncée dans le mâle que dans la femelle ; insérées chez le premier sur les nodosités existant aux

deux tiers de la longueur du rostre, et chez la seconde sur le rostre même au premier tiers de sa longueur ; de onze articles, plus longs dans le mâle que dans la femelle : les huit premiers obconiques, les trois derniers allongés, sétacés : le dernier acuminé à l'extrémité ; revêtues de petits poils bruns plus courts et plus serrés sur les derniers articles, ce qui les fait paraître obscurs. — *Prothorax* brun rougeâtre, subovulaire, un peu plus étroit dans le mâle que dans la femelle, coupé carrément en avant où il est plus large que la tête et les yeux, et plus d'un tiers plus étroit qu'à sa base : s'élargissant en ligne oblique très-faiblement courbe jusqu'à la moitié de sa longueur, puis rétréci en ligne un peu plus courbe jusque près de la base où le rétrécissement est limité par un sillon transversal après lequel les côtés se redressent et tombent à angle aigu sur la base : celle-ci coupée carrément et rebordée ; presque plan en dessus, convexement déclive sur les côtés ; creusé sur sa ligne longitudinalement médiane d'un sillon plus profond et plus large dans le mâle que dans la femelle, s'étendant en arrière jusqu'au rebord de la base et n'atteignant pas le bord antérieur, près duquel il est limité dans le mâle par une petite dépression transversale et presque sulciforme. — *Elytres* brun rougeâtre, leur base dans une très-petite étendue d'un vert brillant, surtout dans la femelle ; un peu plus larges à leur base que le prothorax à son bord postérieur, à peu près aussi larges que lui à son diamètre le plus grand ; plus de deux fois plus longues que lui ; presque parallèles, à peine ou très-peu rétrécies des épaules aux quatre cinquièmes de leur longueur et un peu plus fortement ensuite ; tronquées à leur extrémité dans le mâle, et obtusément arrondies ensemble dans la femelle : leur bord externe horizontal, légèrement sinueux à l'extrémité ; coupées carrément à leur base : l'angle huméral presque droit ; planes en dessus, longitudinalement un peu élevées dans le dernier tiers

de leur longueur, dans le mâle; subconvexement perpendiculaires sur les côtés et déclives à l'extrémité; chacune à dix stries: la première contre la suture, subsulciforme, lisse et ne présentant que six à huit points dans le dernier cinquième de sa longueur: la deuxième également subsulciforme, un peu plus étroite que la première, ne présentant comme celle-ci que six à huit points dans le dernier cinquième de sa longueur et n'étant presque indiquée dans son premier quart que par une ligne de petits points: les troisième, quatrième, cinquième, sixième, septième et huitième un peu creusées vers la base de l'élytre et seulement indiquées sur le reste de leur longueur, chacune par une ligne de petits points régulièrement espacés et qui, vus sous certain jour, paraissent irisés de verdâtre: la neuvième formée d'une ligne de points jusqu'au milieu de sa longueur, creusée étroitement ensuite et ne présentant quelques points que tout-à-fait à son extrémité: la dixième enfin creusée dans toute sa longueur, très-rapprochée de la neuvième et comme elle ne présentant que quelques points à son extrémité. Le premier intervalle relevé, assez large, subarrondi et marqué d'une ligne de très-petits points, peu visibles, dans toute sa longueur: le second mince, arrondi et moins relevé que les premier et troisième: le troisième, plan, relevé seulement en côte arrondie dans le dernier cinquième de sa longueur: ceux de quatre à huit nullement relevés, s'arrêtant aux quatre cinquièmes de la longueur où l'élytre est creusée d'une petite fossette: le neuvième relevé seulement au dernier cinquième de sa longueur en une côte arrondie, se prolongeant sur le bord apical de l'élytre et rejoignant le premier intervalle: le dixième relevé à partir du milieu, rejoint, en s'épaississant un peu, le neuvième, avant l'extrémité de l'élytre.

En dessous: *corps* de la même couleur qu'en dessus, abdomen un peu plus brillant dans le mâle, rouge brunâtre et

brillant dans la femelle. *Tête* creusée d'une fossette allongée, plus large dans la femelle que dans le mâle, et à droite et à gauche d'une ligne de points assez gros, suivant le bord des yeux, se prolongeant jusqu'au milieu du rostre dans le mâle, et seulement jusqu'à l'insertion des antennes dans la femelle. — *Rostre* du mâle chargé d'une carène longitudinale entre l'insertion des antennes. — Premier anneau de l'abdomen du mâle creusé, sur sa ligne longitudinalement médiane, d'une fossette profonde et rugueuse, arrondie en avant, coupée carrément en arrière, et émettant soit en avant, soit en arrière une petite cannelure également rugueuse. — *Pattes* rougeâtres, assez grêles; *cuisse*s en massue, mu-tiques, la massue brune; *tibias* droits, faiblement comprimés, les antérieurs armés extérieurement à leur extrémité d'une dent aiguë, un peu plus forte chez le mâle que chez la femelle; *tarses* allongés, assez minces: leurs deux premiers articles presque triangulaires, le troisième bilobé, le quatrième grêle d'un rouge plus clair, en massue à son extrémité et presque de la grandeur des trois premiers réunis: ceux-ci revêtus en dessous d'une pubescence serrée, blanc-jaunâtre.

PATRIE : le Brésil.

♂ *Teramocerus obscurus*.

Elongatus, angustus, glaber, æreo-brunneus, supra opacus, subtus nitidior, abdomine rufo. Rostro tenui, supra leviter carinato, utrinque tenue canaliculato, versus apicem arcuato. Thorace elongato, lateribus levissime rotunditer ampliato, apice leviter et ante basin sat profunde constricto, in medio profunde sulcato. Elytris subtilissime striato-punctatis, striis duabus approximatis ad suturam impressis, subparallelis, in apice truncatis, singulo mucrone valido, introrsum perparum arcuato, instructo.

Long. du corps 19 millim.; du rostre 9 millim., Larg. 2 1/2 millim.

Tête, brun bronzé, mat; droite, deux fois aussi longue que large, semi-cylindrique, un peu rétrécie d'avant en arrière, distincte du cou par une impression transversale : déclive en avant du front et creusée au milieu de celui-ci d'un sillon longitudinal plus profond en avant. — *Cou* globuleux presque entièrement caché dans le prothorax. — *Yeux* grands, arrondis, peu convexes et peu saillants, brun brillant, leurs cornéules bien distinctes. — *Rostre* noir mat, allongé, mince, un peu plus court que les élytres, subarrondi, droit, faiblement recourbé près de son extrémité; se rétrécissant graduellement et très-légèrement de sa base à son extrémité où il s'élargit et s'aplatit un peu; présentant sur ses côtés après les deux premiers tiers de sa longueur une petite nodosité sur laquelle sont insérées les antennes; chargé sur sa ligne longitudinalement médiane d'une légère carène s'arrêtant à l'insertion des antennes et continuée ensuite par un sillon fin et bien marqué se prolongeant presque jusqu'à l'extrémité; creusé de chaque côté de la carène d'une petite cannelure commençant un peu après les yeux et s'arrêtant vers les antennes. — *Antennes* brun luisant, insérées avant l'extrémité du rostre, un peu moins longues que celui-ci; de onze articles: les huit premiers obconiques: les deux suivants un peu plus grands et sétacés: le dernier encore plus allongé et acuminé à l'extrémité; revêtues de quelques petits poils bruns, plus courts et plus serrés sur les trois derniers articles, ce qui les fait paraître obscurs. — *Prothorax* brun bronzé noir, mat, allongé, coupé carrément en avant où il est presque aussi large que la tête et les yeux réunis, et presque un tiers moins large qu'à sa base; resserré après le premier septième de sa longueur, puis s'élargissant faiblement en ligne presque droite jusqu'après les deux tiers de celle-ci, se rétrécissant ensuite en ligne légèrement courbe jusqu'aux six septièmes où le rétrécissement est limité par un sillon transversal après

lequel les côtés se redressent et tombent perpendiculairement sur la base, celle-ci coupée carrément et renflée ; lisse et presque plan en dessus, convexement déclive sur les côtés ; creusé sur le renflement de sa base d'un sillon transversal et sur sa ligne longitudinalement médiane d'un autre sillon large et profond, s'arrêtant au rétrécissement antérieur et au premier sillon de la base. — *Elytres* brun bronzé un peu rougeâtre mat, et présentant sur les côtés, vues sous certain jour, un reflet verdâtre ; un peu plus larges à leur base que le prothorax à son bord postérieur, aussi larges que lui à son diamètre le plus grand, et deux fois aussi longues que lui ; presque parallèles ou se rétrécissant très-légèrement jusqu'aux quatre cinquièmes de leur longueur et plus manifestement rétrécies ensuite jusqu'à leur extrémité : leur bord externe horizontal, très-légèrement arqué près de l'extrémité ; coupées carrément à leur base, leurs angles huméraux presque droits et faiblement arrondis ; planes en dessus, subconvexement perpendiculaires sur les côtés et faiblement déclives à l'extrémité, où elles sont coupées carrément et prolongées chacune en une pointe forte, arrondie, un peu recourbée en dedans, et d'un millimètre environ de longueur ; chacune à dix stries : les deux premières à compter de la suture profondément creusées et rapprochées l'une de l'autre, la seconde s'écartant de la première seulement dans le dernier quart de sa longueur, où elles présentent l'une et l'autre une ligne de points imprimés : les troisième et quatrième légèrement creusées à la base et indiquées, chacune sur le reste de leur longueur ainsi que les cinquième, sixième, septième et huitième, par une ligne de très-petits points noirâtres : la neuvième formée d'une ligne de points jusqu'à la moitié de sa longueur, puis creusée très-étroitement et ponctuée : la dixième plus étroite encore que la neuvième ne présente que quelques points à son extrémité ; le premier intervalle contre la suture, large, plan

dans le premier sixième et dans le dernier cinquième de sa longueur, déclive contre la strie dans le surplus : le second très étroit, arrondi, plus abaissé que les premier et troisième, un peu relevé, élargi et plan dans le dernier cinquième de sa longueur : le troisième entièrement plan et nullement relevé, si ce n'est dans le dernier cinquième de sa longueur où il présente une côte mince et arrondie : ceux de quatre à huit nullement relevés, s'arrêtant aux quatre cinquièmes de la longueur, où l'élytre est triangulairement creusée : le neuvième se relève dans son dernier cinquième en une côte arrondie rejoignant presque le troisième : enfin le dixième relevé à partir du milieu rejoint de côté la dent apicale de l'élytre, laissant entre lui et le neuvième près de l'extrémité un petit intervalle sulciforme rugueusement ponctué ; le bord externe rejoint aussi en dessous la dent apicale, et l'intervalle qui se trouve alors entre lui et le dixième intervalle est également rugueux.

En dessous : *corps* de la même couleur qu'en dessus, mais peu luisant ; *abdomen* brun rouge et brillant ; *tête* creusée dans sa partie médiane d'une strie fine, longitudinale, partant du cou et terminée avant les yeux par une petite fossette arrondie et plus profondément marquée, et de deux lignes de points assez gros partant des côtés, suivant les bords postérieur et inférieur des yeux et prolongés sous le rostre en s'affaiblissant graduellement jusque vers l'insertion des antennes : ces points émettant chacun un petit poil noir et couché. — *Rostre* chargé entre l'insertion des antennes d'une petite carène se prolongeant en s'affaiblissant jusque près de son extrémité ; premier anneau de l'abdomen resserré de chaque côté dans le milieu de sa longueur et creusé dans sa partie médiane d'un sillon longitudinal assez profond.

Pattes grêles, allongées, d'un noir brillant ; *cuisse*s en massue, mutiques ; *tibias* arrondis ; *tarses* allongés, grêles

le premier article graduellement élargi : le second presque carré : le troisième bilobé : le quatrième à peine aussi grand que les deux premiers réunis, presque filiforme et légèrement en massue à son extrémité : les trois premiers revêtus en dessous d'une pubescence serrée, blanc-jaunâtre.

PATRIE : le Brésil.

♂ ***Teramocerus pulchellus***.

Elongatus, angustus, glaber, supra violaceo-cyaneus, subopacus, subtus viridi-micans. Rostro tenui, recto, ante apicem curvato, elytris breviori, supra subtri-carinato, subtus lineis punctorum duabus, pube rufa vestitis, impresso. Thorace elongato, antice basique constricto, lateribus vix arcuato, in medio profunde sulcato, nigro-violaceo, antice et basi rufo. Elytris subparallelis, ad apicem perparum angustis, in ipso apice truncatis et singulo mucrone valido, recto, acuto, instructo; supra subtilissime punctato-striatis, striis duabus profundioribus, approximatis, ad suturam impressis; viridi-cyaneis, in dorso linea longitudinali viridi micante singulo ornato; margine exteriori suturaque rufis.

Long. du corps 16 millim ; du rostre 7 millim. Larg. 2 millim.

Cette jolie espèce dont je ne connais que le mâle, se rapproche beaucoup du *T. Janthinus* SCHOENH., à côté duquel elle doit, je crois, être placée.

Tête droite, allongée, graduellement rétrécie d'avant en arrière, où elle est plus étroite que le cou; convexe, transversalement et finement ridée en dessus; creusée au milieu du front d'un petit sillon longitudinal s'élargissant en avant où il se termine par une petite impression ponctiforme; marquée sur les côtés de quelques points espacés et plus gros vers les yeux; d'un beau violet en dessus et d'un cuivreux verdâtre sur les côtés. — *Cou* bulbiforme, beaucoup plus gros que la tête à sa base, aussi gros

qu'elle y compris les yeux, et presque entièrement caché dans le prothorax. — *Yeux* arrondis, modérément convexes, peu saillants, glauques. — *Rostre* droit, mince, un peu recourbé près de son extrémité, aussi long que la tête et le prothorax réunis; se rétrécissant à peine de sa base à son extrémité où il s'élargit légèrement; noduleux aux quatre cinquièmes de sa longueur, où sont insérées les antennes; plan et longitudinalement sillonné sur ses côtés; modérément convexe en dessus; chargé sur sa ligne médiane d'une fine carène longitudinale s'arrêtant à l'insertion des antennes et de là suivie presque jusqu'à l'extrémité du rostre par un sillon assez profondément creusé; chargé sur chacun de ses côtés d'une petite élévation longitudinale et costiforme s'arrêtant également à l'insertion des antennes; d'un noir bleuâtre. — *Antennes* grêles, un peu plus courtes que le rostre, atteignant le bord antérieur du prothorax: leurs huit premiers articles obconiques, allongés, noir brillant, et revêtus de quelques petits poils noirs: les trois derniers filiformes, rougeâtres, revêtus d'une pubescence grise, qui les fait paraître obscurs: le dernier aussi long que les deux précédents réunis, et acuminé à son extrémité. — *Prothorax* allongé, coupé carrément à sa base et en avant où il est un peu plus large que la tête et les yeux et un quart environ moins large qu'à sa base; rétréci près de son bord antérieur, qui est en forme de bourrelet, graduellement ensuite élargi, en ligne un peu oblique jusqu'au quart de sa longueur, puis très-faiblement en ligne à peine courbe jusqu'à sa base, près de laquelle il est assez fortement resserré sur les côtés par une impression transversale moins marquée en dessus et interrompue au milieu; plan en dessus, convexement déclive sur les côtés, marqué près de sa base, d'une strie transversale, qui fait paraître celle-ci comme bordée, et creusé sur sa ligne médiane d'un sillon longitudinal large et profond, touchant la

base et s'arrêtant au bourrelet du bord antérieur ; lisse, d'un violet noirâtre avec ses bords antérieur et postérieur rouges et le fond du sillon rougeâtre. — *Elytres* un peu plus larges à leur base que le prothorax à son bord postérieur et à son diamètre le plus grand, presque deux fois aussi longues que lui, parallèles dans les quatre premiers cinquièmes de leur longueur, faiblement rétrécies ensuite : leur bord externe horizontal, légèrement sinué au milieu de sa longueur et un peu arqué près de son extrémité ; coupées carrément à leur base : leurs angles huméraux presque droits et légèrement arrondis ; planes en dessus, subconvexement perpendiculaires sur les côtés et faiblement fléchies en dessous ; déclives dans le dernier cinquième de leur longueur, coupées carrément à leur extrémité et prolongées chacune en une pointe, droite, arrondie et aigüe, d'une longueur moindre d'un millimètre ; chacune à dix stries : les deux premières à compter de la suture profondément creusées et rapprochées l'une de l'autre, entièrement imponctuées dans les quatre premiers cinquièmes de leur longueur et présentant chacune dans le dernier cinquième une ligne de dix à douze points : dans ce dernier cinquième la seconde strie s'écarte de la première et incline un peu en arc vers le bord externe : les stries de trois à huit très-faiblement creusées à la base et à peine dans le reste de leur longueur, garnies chacune d'une ligne de points très-petits et serrés : la neuvième, ne commençant qu'au premier sixième de la longueur de l'élytre, n'est d'abord marquée que par des points jusqu'au tiers de celle-ci d'où elle se continue par un sillon très-étroit, imponctué, jusqu'aux quatre cinquièmes où elle s'élargit subitement et présente dans le fond huit points bien marqués : la dixième entièrement lisse, large dans le premier quart de sa longueur et se continuant ensuite par un sillon très-étroit s'élargissant près de l'épine apicale où il présente quelques

points enfoncés. Le premier intervalle contre la suture, relevé, plan à sa base et à son extrémité et un peu décline contre la strie dans le reste de sa longueur : le second, très-étroit, arrondi, beaucoup plus abaissé que le premier et le troisième, et plan à son extrémité : le troisième, un peu relevé seulement à sa base et beaucoup plus fortement dans le dernier cinquième de sa longueur où il présente une côte saillante et arquée : ceux de quatre à huit à peine relevés, s'arrêtant tous au dernier cinquième de la longueur où ils sont limités par une fossette assez profonde qui fait paraître l'élytre convexement décline en cette partie : le neuvième et le dixième ne sont saillants et en forme de côte arrondie que dans le dernier cinquième de la longueur et se réunissent vers la dent apicale sur laquelle le neuvième se réunit avec le premier. *Les élytres* sont d'un bleu verdâtre en dessus et d'un beau bleu un peu violacé sur les côtés avec une ligne longitudinale sur le cinquième intervalle d'un beau vert brillant : le bord externe et l'espace compris entre la suture et le troisième intervalle, rouge brun : la fossette latérale près de l'extrémité, d'un rouge violâtre ; vue sous un certain jour, la partie en dessus bleu verdâtre paraît vert brillant passant sur les côtés au bleu violacé.

En dessous : *tête* d'un cuivreux doré à la base suivi d'un violet pourpre passant au violet noirâtre au-dessous des yeux ; creusée dans sa partie médiane d'une strie ovalairement élargie près du rostre et marquée dans le milieu de sa longueur d'un point assez gros ; creusée en outre de chaque côté d'une ligne de points qui se prolongent en s'affaiblissant sur le rostre jusqu'à l'insertion des antennes : ces points émettant chacun un petit poil roussâtre fin et couché. *Rostre* ayant en outre dans sa partie médiane, entre l'insertion des antennes, une petite carène longitudinale s'effaçant avant l'extrémité. — *Prothorac* vert brillant et transversalement ridé, surtout près du bord

antérieur : rouge brun depuis l'insertion des pattes jusqu'à sa base; — *poitrine* et *abdomen*, vert brillant un peu doré, et rouge sur les côtés; *métathorax* obsolètement pointillé : creusé latéralement d'une petite cannelure longitudinale ponctuée et d'un sillon sur sa partie médiane; *abdomen* creusé au milieu d'un sillon longitudinal plus large en avant qu'en arrière, et rougeâtre dans le fond, ses deux avant derniers anneaux rouges, le dernier brun noir, pointillé. — *Pattes* allongées, grêles, brun rougeâtre à reflet métallique; *cuisse*s mutiques, en massue, les antérieures un peu plus épaissies que les autres, leurs hanches ainsi que leurs bases et les genoux, rouges; *tibias* droits, légèrement comprimés, armés à leur extrémité d'une petite dent aiguë, placée extérieurement et dirigée en arrière aux tibias antérieurs et intérieurement aux autres tibias; tous revêtus sur la dernière moitié de leur bord interne de très-petits poils roux. — *Tarses* allongés, grêles : le premier article en triangle allongé, aussi grand que les deux suivants réunis : le second en carré long : le troisième bilobé, et le quatrième un peu en massue, plus court que le premier; revêtus en dessous d'une pubescence courte, grisâtre, plus serrée sur les bords qu'au milieu.

PATRIE : Cayenne.

Naupaetus cinerascens.

Oblongus, nigro-brunneus, squamis elongatis cinereis dense vestitus, griseo-pubescens. Capite rostroque sulcatis. Thorace transverso : postice marginato, bisinuato : supra rugoso. Elytris ovalibus, ad basin singulatim nonnihil productis, humeris subtuberculatis : ad apicem lateribus callosis ; supra punctato-striatis, transverse rugosis. Tibiis anticis intus dentatis et ad apicem perparum arcuatis.

Long. du corps 10 millim ; du rostre 1 millim. Larg. 4 millim.

Voisin du *N. cinerosus* SCHIOENII, dont il se distingue par sa taille plus grande, par ses antennes insérées à l'extrémité du rostre, par son prothorax plus large que long, bi-sinué à sa base, par ses élytres avancées chacune à leur base, munies d'un tubercule près de leur extrémité, etc., etc.

Tête épaisse; un peu penchée; aussi longue que large à sa base, se rétrécissant de celle-ci à son extrémité; modérément convexe et finement pointillée sur le vertex, presque plane et subruguleusement ponctuée sur le front; creusée d'un petit sillon longitudinal sur la partie médiane de celui-ci; brun noir, revêtue d'écailles cendrées, assez serrées et d'une pubescence grise. — *Yeux*, arrondis, globuleux, saillants, noirs. — *Rostre* épais, un peu penché; aussi long que la tête; de la même largeur que celle-ci au devant du front, à côtés parallèles; déprimé dans le tiers médian de sa longueur: les bords de cette dépression relevés; un peu décline sur les côtés; creusé sur sa ligne médiane d'un sillon longitudinal faisant suite à celui de la tête; subrugueusement ponctué; brun noir, revêtu d'écailles et de pubescence semblables à celles de la tête. — *Antennes* grêles, dépassant un peu la base des élytres; noires, revêtues d'une pubescence cendrée et de petits poils blancs: massue ovale et acuminée à l'extrémité. — *Prothorax* transversal, un quart moins long que large à sa base, un quart plus large à celle-ci qu'à son bord antérieur; coupé carrément en avant; s'élargissant en ligne d'abord oblique et ensuite légèrement arrondie jusqu'au tiers de sa longueur, descendant ensuite en ligne presque perpendiculaire jusqu'aux quatre cinquièmes, et de là sinueusement rétréci jusqu'à sa base: celle-ci bi-sinuée et finement rebordée, avec ses angles aigus et un peu prolongés en arrière; modérément convexe en dessus; rugueusement ponctué, revêtu de petites écailles allongées et cendrées, un peu moins serrées sur le dos que sur les côtés,

et d'une pubescence grise penchée en avant. — *Ecusson* très-petit, enfoncé, arrondi, couvert de petites écailles cendrées. — *Elytres* presque moitié plus larges à leur base que le prothorax à son bord postérieur ; plus de trois fois aussi longues que lui ; sinuées au dessous de l'épaule, faiblement élargies en ligne légèrement courbe jusqu'au milieu de leur longueur, puis rétrécies en ligne plus courbe jusqu'à leur extrémité, où elles sont ensemble acuminées : leur bord externe horizontal, légèrement sinué dans le tiers de sa longueur et ascendant dans le dernier quart de celle-ci ; avancées chacune à leur base en un lobe très-court et obtusément arrondi, entrant dans les sinuosités du prothorax : marquées d'une petite dépression transversale au dessous de ce lobe : les épaules presque droites, faiblement arrondies et un peu prolongées extérieurement en forme de petit tubercule ; longitudinalement convexes en dessus, convexement déclives et un peu fléchies en dessous sur les côtés, subconvexement déclives à l'extrémité ; chacune à dix stries ponctuées dans le fond, réunies à l'extrémité : la première avec la dixième, la deuxième avec la neuvième, la troisième avec la huitième, enclosant les autres. *Intervalles* très-légèrement relevés, transversalement et faiblement ridés dans le premier tiers de leur longueur : ces rides s'effaçant ensuite graduellement : intervalles de quatre à sept très-relevés vers les quatre cinquièmes de la longueur, où ils forment une gibbosité limitée par la réunion de la troisième strie avec la huitième ; *les élytres* brun noir, entièrement couvertes de petites écailles allongées et cendrées, tellement serrées qu'il est souvent fort difficile de compter les stries, et de petits poils gris, relevés, un peu penchés en arrière et plus longs que ceux du prothorax et de la tête. — *Dessous du corps* obsolètement ponctué ; brun noir, revêtu d'une pubescence grise et de petites écailles cendrées, peu serrées. — *Pattes* peu allongées, assez robustes, revêtues de

petites écailles cendrées et d'une pubescence grise; les antérieures plus longues et plus fortes que les autres : leurs cuisses renflées et leurs tibias arrondis, armés en dedans d'une rangée de petites dents spiniformes, légèrement arqués près de leur extrémité et terminés à leur angle interne par une dent courte et aiguë; cuisses des pattes intermédiaires et postérieures peu renflées : tibias arrondis, minces, un peu élargis à leur extrémité. — *Tarses* médiocrement allongés, revêtus en dessus d'une villosité cendrée, et en dessous d'une pubescence courte, serrée et jaunâtre; troisième article large, profondément bilobé, le dernier grêle un peu en massue.

PATRIE: Guatemala.

***Naupactus Mulsanti*.**

Oblongo-ovatus, brunneo rufus. Rostro cum capite sulcato. Thorace transverso, lateribus arcuatim parum ampliato. Elytris convexis, antice singulatim obtuse rotundato productis, apice conjunctim obtuse subacuminatis, humeris tuberculato subextensis; supra striato-punctatis. Corpore omnino cinereo-squamoso, pilis minutissimis subhirsuto. Thorace in medio vitta lata notato. Elytris maculis duabus subrotundatis ad suturam ante medium, vitta lata subarcuata transversali paulo post medium, vittaque angusta, sinuata ante apicem, ornatis; maculis vittisque brunneo-rufis. Tibiis anterioribus robustioribus longioribusque ad apicem arcuatis.

Long. du corps 14 millim.; du rostre 2 millim. Larg. 6 millim.

Cette espèce ressemble beaucoup par sa forme au *Cyphus Linnei* SCHOENH., mais elle est plus petite et d'une autre couleur et appartient par tous ses caractères au genre *Naupactus*.

Tête épaisse, un peu penchée; plus large que longue, se rétrécissant d'arrière en avant; modérément convexe aux vertex, presque plane sur le front; ruguleusement ponctuée; creusée sur le milieu du front d'un léger sillon longitudinal; brun

noir, revêtue de petites écailles cendrées très-serrées et de petits poils gris relevés, un peu penchés en avant et peu nombreux vers le bord des yeux. — *Yeux* gros, convexes, saillants, noir. — *Rostre* épais, un peu penché; aussi long que la tête et de la largeur de celle-ci au devant du front: à côtés parallèles; plan en dessus, et creusé dans son milieu d'un sillon longitudinal faisant suite à celui de la tête et un peu plus fort que lui; revêtu de poils et d'écailles semblables à ceux de la tête. — *Antennes* très-grêles, atteignant après le premier cinquième de la longueur des élytres; brun rouge, parsemées de petits poils grisâtres: la massue en ovale allongé, acuminée à l'extrémité et revêtue d'un duvet brun noirâtre. — *Prothorax* presque un tiers moins long que large à sa base, un quart plus large à celle-ci qu'à son bord antérieur; coupé carrément en avant, légèrement arqué sur les côtés jusqu'aux trois quarts de sa longueur, tombant ensuite subsinueusement sur la base: celle-ci bi-sinquée et finement rebordée, ses angles aigus et légèrement prolongés en arrière; modérément convexe en dessus, déclive en s'arrondissant sur les côtés; ruguleusement ponctué, creusé le long de son bord antérieur d'une petite strie transversale et sur sa ligne longitudinalement médiane d'un sillon étroit et peu profond; revêtu sur les côtés de petites écailles très-serrées, blanc cendré, et orné sur le tiers médian de sa largeur d'une bande longitudinale, brun rouge, formée de petites écailles de cette couleur, peu serrées, laissant un peu paraître la couleur du fond; parsemé en outre de petits poils relevés, un peu penchés en avant et de la couleur des écailles suivant la partie où ils sont placés. — *Ecusson* assez grand, arrondi, déprimé, légèrement sillonné longitudinalement dans son milieu; brun rouge, parcimonieusement revêtu d'une villosité blanche. — *Elytres* presque moitié plus larges à leur base que le prothorax à son bord postérieur; cinq fois plus longues que lui; légèrement

sinuées au dessous de l'épaule, s'élargissant faiblement en ligne légèrement courbe jusqu'un peu après la moitié de leur longueur, puis se rétrécissant en ligne plus courbe jusqu'aux cinq sixièmes de celle-ci et de là en ligne oblique jusqu'à l'extrémité où elles sont ensemble sensiblement mais obtusément acuminées : leur bord externe descendant de la base aux quatre cinquièmes de sa longueur, légèrement ascendant dans le dernier cinquième et sinué entre le premier et le second tiers ; légèrement prolongées chacune à leur base en un lobe obtusément arrondi entrant dans la sinuosité du prothorax ; droites aux épaules : celles-ci arrondies et prolongées extérieurement en forme de tubercule ; modérément convexes en dessus dans le premier tiers de leur longueur, et plus fortement dans les deux tiers suivants ; longitudinalement relevées, en ligne arquée, de la base aux deux tiers environ de la longueur, abaissées en ligne plus arquée jusqu'aux quatre cinquièmes de celle-ci, puis déclives en ligne oblique jusqu'à l'extrémité ; un peu fléchies en dessous sur les côtés et faiblement resserrées latéralement près de l'extrémité ; chacune à dix stries ponctuées dans le fond : la cinquième plus fortement imprimée à sa base et faisant ressortir le calus huméral : ces stries se réunissent à l'extrémité, la deuxième avec la dixième, et la troisième avec la neuvième enclosant les autres dont la réunion entre elles est indistincte. *Intervalles* ruguleux ; faiblement relevés et obtusément convexes dans le premier tiers de leur longueur, graduellement plus convexes, surtout ceux de quatre à huit jusqu'aux cinq sixièmes de celle-ci où ces derniers s'arrêtent et où les autres, étant subitement déprimés, font paraître les élytres comme renflées en cette partie ; brun rouge, revêtues de petites écailles blanc cendré, très-serrées et de petits poils blancs relevés et penchés en arrière. *Chaque élytre* ornée au premier tiers de sa longueur d'une tache arrondie

placée contre la suture sur les deuxième et troisième intervalles, et de deux bandes transversales : la première large, irrégulière sur ses bords, placée sur le troisième cinquième de la longueur, occupant les intervalles de deux à six et s'étendant un peu sur les premier et septième, se dirigeant en biaisant du bord extérieur vers la suture, et formant avec sa pareille une bande légèrement en arc renversé : la seconde aux quatre cinquièmes de la longueur, beaucoup plus étroite que la première, paraissant formée de très-petites taches longitudinales réunies en zigzag, placées sur les mêmes intervalles que la première, et formant avec sa pareille une bande arquée en sens inverse de celle-ci ; ces taches et bandes formées par la réunion de petites écailles brun rougeâtre et parsemées de petits poils brun noirâtre, relevés et un peu penchés en arrière (1). Bord apical des élytres revêtu de poils roussâtres assez longs. — *Des-sous du corps* finement ponctué, parsemé de très-petits poils blancs et densément revêtu d'écailles d'un blanc jaunâtre à reflet un peu métallique. — *Pattes* peu allongées, assez robustes ; brun rougeâtre ; revêtues de petites écailles à reflet cuivreux ; les antérieures plus grandes et plus fortes que les autres, revêtues de poils bruns assez longs et nombreux, leurs

(1) Il y a des exemplaires où l'on remarque sur les élytres trois taches au lieu d'une seule : la première telle que nous l'avons indiquée : une seconde entre celle-ci et la base, ne couvrant que le quatrième intervalle, et une troisième sur la même ligne transversale que la première, plus petite que celle-ci et ne couvrant que le cinquième intervalle ; mais sur ces taches supplémentaires, je n'ai pu apercevoir que la couleur du fond sans la moindre écaille, ce qui me fait présumer qu'elles ne sont dues qu'à une dénudation, avec d'autant plus de raison que dans les individus qui les présentent, les écailles sur les parties environnantes, sont moins serrées qu'ailleurs et laissent pour ainsi dire transpirer la couleur du fond.

*cuisse*s renflées et leurs *tibias* arqués à leur extrémité; *cuisse*s intermédiaires et postérieures peu renflées, leurs *tibias* droits, un peu élargis à leur extrémité et couverts ainsi que les *cuisse*s, mais plus densément, d'une villosité cendrée.—*Tarses* un peu allongés, élargis, revêtus en dessus d'une villosité cendrée, et en dessous d'une pubescence courte, serrée, blanc sale.

PATRIE : Brésil.

Je l'ai dédié à notre premier Entomologiste Lyonnais, M. Mulsant.

***Naupactus albidus*.**

Elongatus, subplanus, ferrugineus, squamis albidis vestitus. Capite rostroque sulcatis, mandibulis elongatis, intus curvatis, acutis. Prothorace subconico, tribus vittis brunneo-rufa obsoletis. Elytris elongato subovatis, antice singulatim obtuse rotundato productis, ad apicem lateribus compressis, subacuminatis : supra subplanis, striato-punctatis. Tibiis anterioribus denticulatis, curvatis, in apice intus mucronatis.

Long. du corps 17 1/2 millim. ; du rostre 2 millim. Larg. 5 1/2 millim.

Tête épaisse, droite, moins longue que large, transversalement déprimée sur le vertex, à côtés parallèles derrière les yeux, un peu rétrécie sur le front; faiblement convexe, creusée sur le milieu du front d'un léger sillon longitudinal; densément revêtue de petites écailles blanches un peu rousâtres. — *Yeux* petits, globuleux, saillants, noirs. — *Rostre* épais, plus étroit que la tête, aussi long que large, à côtés parallèles, subtriangulairement échancré en avant; faiblement penché; presque plan en dessus, et creusé dans son milieu d'un léger sillon longitudinal faisant suite à celui de la tête. — *Mandibules* noirâtres, très-avancées, égalant en longueur

les deux tiers du rostre ; presque droites, légèrement recourbées et aiguës à leur extrémité. — *Antennes* très-grêles, allongées, atteignant après le premier quart de la longueur de l'élytre; ferrugineuses, revêtues d'une pubescence cendrée : massue en ovale allongé, acuminée à l'extrémité et obscure. — *Prothorax* sub-conique ; presque un quart moins long que large à la base, et un quart plus large à celle-ci qu'à son bord antérieur; coupé carrément en avant; élargi en ligne oblique dans le premier tiers de sa longueur, et ensuite faiblement arqué sur ses côtés; bi-sinueusement coupé à sa base : ses angles postérieurs visiblement aigus; faiblement convexe en dessus, subconvexement déclive sur les côtés; brun rougeâtre, densément revêtu de petites écailles blanches, un peu jaunâtre sur les côtés, et paré de trois bandes longitudinales roussâtres : une près de chacune des bords latéraux, et la troisième plus étroite, sur sa ligne médiane. — *Ecusson* très petit, oblong, roux, grossièrement ponctué et revêtu d'une villosité cendrée. — *Elytres* un tiers plus larges à leur base que le prothorax à son bord postérieur, quatre fois aussi longues que lui; presque parallèles des épaules au tiers de la longueur, légèrement élargies ensuite jusqu'aux deux tiers, puis rétrécies en ligne arquée jusqu'aux cinq sixièmes et de là en ligne oblique jusqu'à l'extrémité où elles sont ensemble obtusément acuminées : leur bord externe, légèrement sinué au tiers de sa longueur, descendant faiblement de sa base aux deux tiers de celle-ci et ascendant ensuite jusqu'à l'extrémité; faiblement prolongées chacune à leur base en un lobe subtriangulaire entrant dans la sinuosité du prothorax; droites aux épaules qui sont arrondies; presque planes en dessus surtout dans le premier tiers de leur longueur, subconvexement perpendiculaires sur les côtés où elles se replient légèrement en dessous, et déclives à l'extrémité; longitudinalement resserrées en dessous, et ensuite sur les

côtés dans le dernier sixième de leur longueur ce qui les fait paraître renflées chacune aux cinq sixièmes de celle-ci ; chacune à dix stries ponctuées dans le fond, la cinquième plus fortement imprimée à la base faisant un peu ressortir le calus huméral ; à leur extrémité ces stries se réunissent, la première avec la dixième, la deuxième avec la neuvième, et la troisième avec la huitième enclosant les quatre autres qui se réunissent aussi à leur extrémité, la quatrième avec la cinquième, et la sixième avec la septième. Intervalles faiblement relevés, ceux de quatre à huit plus relevés que les autres près de leur extrémité ; ferrugineuses et densément revêtues de petites écailles blanches à reflet un peu métallique, et de petits poils blancs un peu touffus à l'extrémité. — *En dessous* : corps noir, revêtu sur la tête, le rostre, le thorax et les côtés de l'abdomen de petites écailles blanc jaunâtre, et de petits poils blancs, couchés sur le milieu seulement de l'abdomen. — *Pattes* allongées, peu robustes, ferrugineuses et couvertes de petites écailles blanchâtres ; les antérieures plus allongées et plus fortes que les autres : leurs cuisses proportionnellement plus renflées, et leurs tibias armés en dessous dans toute leur longueur d'une rangée de petites dents spiniformes, arqués à leur extrémité et prolongés intérieurement en un crochet fort et recourbé : revêtus de petits poils roussâtres plus fins et plus longs intérieurement. *Cuisses* des pattes intermédiaires et postérieures à peine renflées : leurs tibias grêles, arrondis, un peu élargis à l'extrémité, revêtus d'une pubescence blanchâtre. — *Tarses* allongés, peu élargis : revêtus en dessus de petites écailles blanches à reflet métallique et d'un duvet blanc, et en dessous d'une pubescence courte, serrée et jaune ; troisième article large, profondément bilobé : le quatrième très-grêle, un peu renflé à l'extrémité.

PATRIE : Brésil.

Platyomus oblique costatus.

Elongato-ovatus, niger, densissime lacteo-squamosus, albido sculosus. Prothorace subconico, supra plano, rude remote rugoso-punctato, lateribus rude transversim rugoso, supra antice carinula brevi instructo. Elytris striato-punctatis, intersticiis 3, 5 et 7 elevatis, tribus costis non tuberculatis formantibus : 5^o obliquo et post medium arcuato ; dorso postico quadrituberculatis, apice singulatim acute mucronatis.

♂ *Antennis, rostro supra, capite lateribus et in medio, et carinula thoracis dilute umbrino squamosis ; tibiis anterioribus in apice intus unco valido armatis.*

Long. du corps 20 à 22 millim. ; du rostre 2 millim. Larg. 7 à 8 millim.

Voisin du *P. sordidus* SCHOENH., mais un peu plus grand et s'en distinguant par sa couleur blanc de lait, par la forme des stries des élytres, et notamment par leurs intervalles qui ne forment en dessus que trois côtes dont la seconde, arquée après le milieu de sa longueur, se dirige obliquement de la base vers le bord externe de l'élytre. Le mâle de cette espèce est armé d'une dent forte et aiguë à l'extrémité intérieure des tibias de la première paire de pattes ; son écusson est rond comme celui de la femelle, ce qui les place à la suite du *P. sordidus* et en tête de la seconde division formée par Schoenher dans ce genre.

Tête courte, épaisse, paraissant vaguement ponctuée ; renflée au vertex ; marquée d'une légère dépression transversale, en arrière des yeux ; modérément convexe sur le front, creusée au milieu de celui ci d'une petite fossette allongée ; entièrement couverte d'écailles très-serrées formant une croûte blanc de lait cachant complètement la couleur du fond et parsemée de très-petits poils blancs et raides. — *Yeux* petits, arrondis, paraissant pourvus d'une orbite, convexes, saillants, noirs, brillants. — *Rostre* épais ; presque moitié

plus long que la tête : un peu plus large qu'elle en avant du front, s'élargissant très-légerement à son extrémité; inégal en dessus, profondément entaillé antérieurement jusqu'au tiers de sa longueur : les bords de cette entaille subarrondis en avant et se présentant en forme de deux lobes; creusé après l'entaille d'une fossette triangulaire suivie d'une ligne longitudinalement médiane terminée par un point sur le milieu du front; presque chargé de chaque côté de la fossette d'une côte peu saillante, postérieurement convergente avec sa semblable; entièrement couvert d'écaillés semblables à celles de la tête et de petits points pilifères. — *Antennes* insérées sur les côtés et avant l'extrémité du rostre, courtes, assez épaisses, entièrement revêtues d'écaillés semblables à celles du rostre, et parsemées de quelques petits poils blancs : la massue ovale, acuminée et couverte d'une pubescence blanc-cendré soyeux. — *Prothorax* subconique; plus long que large à sa base, presque un tiers plus large à celle-ci qu'à son bord antérieur; coupé carrément en avant, s'élargissant en ligne oblique d'avant en arrière; fortement bi-sinué à sa base : le lobe du milieu de celle-ci assez grand, triangulaire et aigu; plan en dessus dans son tiers longitudinalement médiane, déclive en ligne oblique sur les côtés de celui-ci; grossièrement et rugueusement ponctué en dessus et sur les côtés; chargé en avant dans la première moitié de sa longueur et sur sa ligne longitudinalement médiane, d'une petite carène; entièrement couvert d'écaillés très-serrées, blanc de lait, formant une croûte cachant complètement la couleur du fond, et parsemé de petits poils courts, raides et blancs. — *Ecusson* petit, arrondi, entièrement enfermé par les élytres, et recouvert complètement d'écaillés semblables à celles du reste du corps. — *Elytres* plus de moitié plus larges aux épaules que le prothorax à son bord postérieur : trois fois aussi longues que lui : presque parallèles dans le premier tiers de leur longueur,

légèrement rétrécies en ligne un peu courbe jusqu'aux quatre cinquièmes de celle-ci, et ensuite beaucoup plus fortement rétrécies en ligne courbe jusqu'à l'extrémité où elles sont prolongées chacune en une pointe forte, allongée, arrondie et dirigée en dehors : leur bord externe sinué au milieu de sa longueur, descendant légèrement de la base aux quatre cinquièmes de celle-ci, horizontal ensuite ; presque planes ou très-peu convexes en dessus, perpendiculaires et un peu repliées en dessous sur les côtés, et déclives en ligne un peu oblique et presque perpendiculaire à l'extrémité ; chacune fortement avancée dans les deux premiers tiers environ de sa largeur en un lobe presque arrondi entrant dans la sinuosité correspondante du prothorax ; presque droites aux épaules : celles-ci légèrement arrondies, presque triangulaires et assez saillantes ; creusées chacune de dix lignes de points assez gros et strialement disposés : les trois premières à partir de la suture parallèles jusqu'aux trois quarts de la longueur de l'élytre où les deuxième et troisième s'arrêtent, la première seule continuant jusqu'à l'extrémité : la quatrième partant de la base se dirige du côté externe, d'abord obliquement, puis légèrement en arc et s'arrête un peu plus bas que la troisième, laissant entre elle et celle-ci un espace assez large dans lequel se trouvent quelques gros points : la cinquième rapprochée de la quatrième la suit parallèlement et s'arrête au même point : la sixième, droite, partant de la base en dedans du calus huméral, s'arrête également au même point, et dans l'espace assez large existant entre elle et la cinquième dans la première moitié de la longueur se trouvent quelques gros points strialement disposés : les septième, huitième, et neuvième sont parallèles entre elles, assez rapprochées et s'arrêtent avant l'extrémité de l'élytre : la dixième s'arrête au quart de la longueur de celle-ci. *Intervalles* quatrième et sixième entièrement plans : ceux de huit à dix un peu relevés en côte dans le dernier

cinquième de leur longueur : le premier presque plan se relève dans la déclivité apicale, où il fait paraître la suture presque caréniforme : le troisième relevé en côte, s'arrête aux trois quarts de la longueur, vers la partie déclive, où il forme un tubercule conique, élevé et un peu dirigé en arrière : le cinquième, relevé en côte un peu plus forte, d'abord oblique et ensuite arquée, s'arrête plus bas et un peu plus loin que le troisième où il forme un tubercule petit et obtus : le septième, partant du calus huméral s'arrête au dessous du tubercule étant à l'extrémité du cinquième et forme sur le côté de l'élytre une arête tranchante dans la première moitié de sa longueur : les deuxième et troisième sont relevés près de l'extrémité en côtes arrondies, parallèles à la suture. Les *élytres* sont entièrement revêtues d'écaillés blanc de lait très-serrées formant une croûte couvrant complètement la couleur du fond, et de petits poils blancs, raides et courts. *Dessous du corps et pattes* revêtus des mêmes écaillés : celles-ci paraissant satinées ; *pattes* allongées, robustes, revêtues de petits poils blancs ; *tibias* arrondis : les antérieurs arqués près de leur extrémité, ceux des mâles armés au côté interne de celle-ci d'une dent forte, longue et pointue, noire et dirigée en arrière. *Tarses* revêtus en dessous d'une pubescence courte jaune brun et serrée.

Dans le mâle que je possède, le dessus du rostre, trois lignes longitudinales sur la tête : l'une au milieu et une de chaque côté près des yeux et s'étendant un peu sur le bord antérieur du prothorax et la carène qui existe sur celui-ci, sont d'un fauve clair. Serait-ce l'état normal ou simplement une variété ?

PATRIE : Brésil.

J'ai conservé à cette espèce le nom que je lui ai vu dans quelques collections.

Lachnopus lineato-guttatus.

Oblongus, brunneo-rufus, nitidus; antennis obscurioribus. Rostro canaliculato. Thorace breviori, sublacvi, in medio longitudinaliter striato, vittis quatuor arcuatis pallide viridibus (duabus dorsalibus interruptis) notato. Elytris regulariter striato-punctatis, guttis irregularibus pallide viridi squamosis, in lineis longitudinaliter dispositis, ornatis; apice conjunctim acuminatis. Genubus tarsisque nigris.

♂ *Elytris e basi ad apicem attenuatis.*

♀ *Elytris subparallelis.*

Long. du corps 12 à 13 millim.; du rostre 1 1/2 millim. Larg. 3 1/2 à 4 millim.

Très-voisin du *L. vittatus* DEJ. SCHÖENH., dont il pourrait bien n'être qu'une variété; il en diffère par la strie longitudinale du milieu de son prothorax et par les bandes des élytres qui au lieu d'être entières comme dans le *vittatus*, ne se composent que de taches plus ou moins grosses, distinctement et régulièrement séparées les unes des autres. Ayant eu sous les yeux plus de vingt individus du *lineato-guttatus*, je les ai tous trouvés conformes, et aucun n'a présenté le dessin du *vittatus*, ni l'absence de la strie prothoracique.

Tête penchée, renflée et lisse, ou très-obsolètement pointillée sur le vertex; étroite, plane et ponctuée sur le front; creusée au milieu de celui-ci d'une petite fossette oblongue et longitudinale; rouge brun; ornée en arrière et au bord interne des yeux d'une petite bande d'écailles vert blanchâtre. — *Yeux* grands, ovalaires, modérément convexes, peu proéminents, noirs, à cornéules bien visibles. — *Rostre* épais, penché; un peu plus long que la tête, de la longueur de celle-ci au devant du front, s'élargissant très-faiblement de sa base à son extrémité; presque plan en dessus; ponctué et creusé sur sa ligne médiane d'une cannelure plus profonde en avant qu'en arrière: rouge brun luisant, et orné à droite et à gauche de celle-ci d'une ligne de petites écailles blanc

verdâtre faisant suite à celles de la tête. — *Antennes* allongées; assez grêles; atteignant la base des élytres; brun noirâtre, revêtues d'une pubescence cendrée: la massue ovalaire, noirâtre. — *Prothorax* beaucoup moins long que large à sa base, près de trois fois aussi large à celle-ci qu'à son bord antérieur; coupé carrément en avant où il est un peu rétréci, élargi après en ligne presque courbe jusqu'aux deux tiers de sa longueur, ensuite en ligne un peu oblique jusqu'à sa base: celle-ci bi-sinuée et très-finement rebordée avec ses angles latéraux aigus; modérément convexe en dessus surtout en arrière, convexement déclive en avant; vaguement et obsolètement pointillé; creusé dans toute sa longueur sur sa ligne médiane d'une strie fine faiblement marquée en avant; rouge ou rouge brun luisant, orné de quatre bandes longitudinales arquées, formées de petites écailles blanc verdâtre, souvent réunies par paire au bord antérieur, une de chaque côté et deux sur le disque: celles-ci interrompues chacune dans le milieu de leur longueur. — *Écusson* petit, subcordiforme, souvent strié longitudinalement dans son milieu; rouge brun. — *Élytres* à peine plus larges à leur base que le prothorax à son bord postérieur; quatre fois aussi longues que lui; rétrécies de la base à leur extrémité dans les mâles, presque parallèles dans les femelles; obtusément acuminées ensemble à leur extrémité dans les deux sexes: leur bord externe sinué au milieu de sa longueur, un peu descendant de la base aux trois quarts de celle-ci, horizontal ou légèrement ascendant dans le dernier quart; légèrement avancées chacune à leur base en un lobe très-court, obtusément arrondi et entrant dans la sinuosité du prothorax: épaulés aigus dans les mâles, et un peu arrondies dans les femelles; convexes en dessus dans les femelles, un peu moins convexes à la base que dans le reste de leur longueur dans les mâles, subconvexement déclives à l'extrémité; vues à une forte loupe très-parcimo-

nieusement et très-obsolètement pointillées ; chacune à dix lignes de points bien marqués et strialement disposés, se réunissant à leur extrémité : la première avec la dixième : la deuxième avec la neuvième, la troisième avec la huitième, enclosant les autres qui se réunissent à leur extrémité, la quatrième avec la cinquième, et la sixième avec la septième ; intervalles trois, cinq et sept plans, plus larges que les autres : ceux-ci et les autres intervalles impairs creusés de petites fossettes peu profondes, plus ou moins larges et plus ou moins arrondies, et transversalement ridés surtout près de la base ; intervalles pairs un peu convexement relevés, ceux de quatre à huit plus relevés que les autres près de leur extrémité et faisant paraître l'élytre comme renflée à cette partie ; rouges, ou rouge brun luisant ; ornées chacune sur les intervalles impairs dans les fossettes dont ils sont creusés, de petites taches arrondies, formées d'écailles blanc verdâtre disposées en ligne longitudinale, et constamment plus grosses sur les troisième, cinquième et septième intervalles que sur les autres ; intervalles pairs constamment sans taches, sauf les deuxième et quatrième qui en présentent quelquefois deux ou trois petites à leur base. — *En dessous* : corps finement ponctué, plus obsolètement dans les femelles que dans les mâles ; rouge ou rouge brun, revêtu d'écailles blanc verdâtre plus serrées de chaque côté où elles forment une bande longitudinale sinueuse à son bord interne ; milieu du métathorax et de l'abdomen longitudinalement dénudé. — *Pattes* allongées, médiocrement robustes, celles du mâle un peu plus fortes que celles de la femelle ; les antérieures plus grandes que les autres ; *cuisse*s renflées, les antérieures plus fortement que les autres ; *tibias* antérieurs dans les deux sexes, arrondis, armés intérieurement d'une rangée de petites dents, arqués près de leur extrémité et terminés intérieurement par une petite épine : les autres arrondis, droits un peu élargis à leur extrémité ; pattes, rouge luisant ;

cuisse, noires à l'extrémité et revêtues en cette partie ainsi que leurs hanches de petites écailles blanc verdâtre: *tibias* ayant de petits poils cendrés un peu plus nombreux à leur extrémité. — *Tarses* noirs, revêtus en dessus d'un duvet cendré, et en dessous d'une pubescence courte et serrée d'un gris jaunâtre.

PATRIE : St-Iago de Cuba.

***Lachnopus plumipes*.**

Oblongus, niger aut rufo-brunneus, nitidus, pube cinereo-albida vestitus. Thorace obconico, vittis tribus dorsalibus cinereo-albidotomentosis ornato. Elytris punctato-striatis; interstitiis subtilissime punctatis, plus minusve transversim rugosis; singulatim basi obtuse rotundato perparum productis; in apice conjunctim acuminatis et villosis; singulo ad suturam unisulcato et ad marginem exteriorem bisulcato, sulco suturali fossulis irregularibus, pube cinereo-albida tomentosa vestitis, impresso; sulcis lateralibus eadem pube vestitis. Subtus, capitis, thoracis pectorisque lateribus et abdomine duabus vittis cinereo dense pubescentibus.

♂ *Elytris ex humeris ad apicem attenuatis; tibiae posticae rectae, intus dentibus spiniformibus armatae, pilisque lanuginosis cinereis subfimbriato vestitae.*

♀ *Elytris subparallelis; tibiae posticae rectae, inermes, pilosae.*

Long. du corps 14 à 18 millim.; du rostre 2 millim. Larg. 4 à 5 millim.

Cette espèce, de la grandeur du *L. argus* REICHE, SCHOENH., rappelle par sa forme celle du *Diaprepes marginatus* surtout dans les femelles. Par la forme de ses yeux et de son sillon antennaire, il s'éloigne, ainsi que les *L. interruptus* et *sublineatus*, de la forme donnée par Schoenherr à ces parties, dans les caractères du genre, néanmoins ce sont des *Lachnopus*. — Je lui ai conservé le nom que lui a donné M. Chevrolat dans sa collection, et que M. Reich a bien voulu me communiquer.

Corps luisant, variant ainsi que les pattes et les antennes du noir au brun rougeâtre. — *Tête* plus longue que large; modérément penchée; faiblement renflée et finement pointillée au vertex, presque plane et marquée sur le front de points dispersés sans ordre et de quelques rides longitudinales plus ou moins apparentes contre les yeux; creusée sur sa ligne médiane d'un sillon longitudinal se continuant sur le rostre; parcimonieusement revêtue de petits poils blanc cendré, presque squamiformes, plus serrés et formant une petite bande de cette couleur au bord des yeux. — *Yeux* elliptiques, peu convexes et nullement saillants, noirs. — *Rostre*, un peu penché; épais; plus court que la tête, aussi large qu'elle au devant du front, parallèle sur les côtés, presque plan en dessus, profondément échancré en avant: les bords de cette échancrure ciliés de blanc roux; creusé de trois sillons: un de chaque côté, plus ou moins marqué suivant les individus, partant du bord antéro-interne des yeux, et prolongé en se rétrécissant jusqu'à l'insertion des antennes et limité soit extérieurement soit intérieurement par une petite élévation costiforme: le troisième un peu plus profond et plus large que les autres, occupant plus du tiers médiaire de la largeur du rostre, faisant suite à celui de la tête et s'arrêtant vers l'insertion des antennes; parcimonieusement revêtu de petits poils, blanc cendré presque squamiformes. — *Sillon antennaire* droit, prolongé vers le bord antéro-supérieur des yeux. — *Antennes* grêles, insérées sur les côtés et à l'extrémité du rostre, atteignant la base des élytres; revêtues d'une pubescence serrée, blanc cendré: la massue ovale, acuminée à l'extrémité, revêtue d'une pubescence plus courte, brun noir. — *Prothorax* subconique; moins long que large à sa base, moitié plus large à celle-ci qu'à son bord antérieur: celui-ci légèrement arqué en avant, faiblement sinué au milieu et cilié de cendré; de la largeur de la tête

en avant, s'élargissant graduellement en ligne oblique et très-faiblement cintrée jusqu'à sa base: celle-ci bi-sinueuse, ses angles latéraux aigus et non prolongés en arrière; convexe en dessus, obsolètement pointillé et parsemé de points plus gros, très-écartés; parcimonieusement revêtu d'un duvet cendré peu adhérent et le plus souvent enlevé, et orné de trois bandes longitudinales formées de petits poils presque squamiformes, blanc cendré: la première sur la ligne médiane, et les autres, une de chaque côté de celle-ci, un peu arquées et à égale distance d'elle et du bord latéral; ces deux bandes manquent souvent. — *Écusson* subcordiforme, le plus souvent longitudinalement sillonné et parcimonieusement revêtu d'un duvet blanc cendré. — *Élytres* un tiers environ plus larges à leur base que le prothorax à son bord postérieur, trois fois aussi longues que lui: faiblement sinuées au dessous de l'épaule, graduellement rétrécies ensuite jusqu'aux cinq sixièmes de leur longueur dans les mâles, presque parallèles ou beaucoup plus légèrement rétrécies dans les femelles, assez fortement rétrécies dans les deux sexes à leur dernier sixième, et acuminées ensemble à leur extrémité: leur bord externe horizontal, faiblement sinué au milieu de sa longueur; chacune un peu avancée subtriangulairement vers le tiers de la largeur de sa base en face de la sinuosité du prothorax; légèrement obliques aux épaules: celles-ci arrondies et un peu saillantes extérieurement; convexes en dessus, à fossette humérale marquée faisant paraître l'épaule un peu relevée; convexement déclives dans le tiers postérieur de leur longueur; bordure suturale saillante ou caréniforme dans les deux tiers environ de la longueur, et plus sensiblement dans la partie postérieure; chacune à quinze lignes de points strialement disposées: les deuxième, troisième, sixième et septième généralement plus régulières et un peu plus imprimées en stries; creusées en outre chacune de trois sillons: le premier près

de la suture s'arrêtant aux trois quarts environ de la longueur et imprimé de petites fossettes irrégulières, et les deux autres contre le bord externe; intervalles presque plans ou à peine convexes, finement et subruguleusement ponctués, chargés souvent de rides transversales surtout dans les mâles de grande taille: les deuxième, septième et onzième après le sillon juxtapural, le plus souvent plus saillants: le deuxième uni postérieurement au quatorzième enclosant les autres: le septième plus court et postérieurement élargi; revêtues d'un léger duvet cendré, peu adhérent et le plus souvent enlevé; ornées chacune de trois bandes longitudinales de poils squamiformes très-serrés, blanc ou d'un blanc cendré soyeux: la première composée le plus souvent de mouchetures remplissant les fossettes du sillon sutural et formant, lorsque ces fossettes sont peu distinctes, une bande longitudinale plus ou moins interrompue, prolongée jusqu'aux deux tiers et quelquefois jusqu'à l'extrémité de l'élytre: les deux autres bandes contre le bord externe de l'élytre ordinairement entières, quelquefois interrompues par l'effet de la dépilation: séparées, l'une de l'autre par un intervalle relevé: quelquefois la plus rapprochée du bord externe manque; les élytres en outre marquées ordinairement sur la fossette humérale de poils squamiformes et sur la suture dans leur partie déclive de poils droits d'un blanc roussâtre, plus touffus et formant presque un petit mouchet avant l'extrémité. — *En dessous*: le corps est finement ponctué et paré de bandes longitudinales de poils squamiformes, soyeux, blanc cendré, dont une sur chaque côté de la tête, du prothorax et de la poitrine, une sur le milieu de celle-ci, et une de chaque côté de la partie médiane de l'abdomen. — *Pattes* allongées, peu robustes; *cuisse*s faiblement renflées, très-finement ponctuées, revêtues d'une fine pubescence blanc cendré; *tibias* arrondis, droits, garnis de petits poils blancs, les antérieurs faiblement arqués à leur

extrémité. Dans les mâles les cuisses postérieures présentent sur leur tranche inférieure de petites granulations dentiformes, et leurs tibias sont armés en dessous dans toute leur longueur d'une rangée de petites dents spiniformes, et garnis de cils gris, fins, longs et soyeux, formant à droite et à gauche une frange presque en forme de barbe de plume. *Tarses* allongés, légèrement dilatés, revêtus en dessus de petits poils cendrés, et en dessous d'une pubescence jaunâtre courte et serrée.

PATRIE : St-Domingue.

Lachnopus interruptus.

Elongatus, niger, supra subtusque pilis squamosis cinereo-albidis plus minusve vestitus. Rostro brevi, crasso, in medio sulcato. Prothorace subconico, in dorso albo trivittato. Elytris punctato-striatis ad apicem conjunctim acuminatis, albo hispidis, quatuor lineis interruptis albis, ornatis. Tibiis rectis.

♂ *Elytris e basi ad apicem attenuatis.*

♀ *Elytris subparallelis.*

Long. du corps 7 à 10 millim. ; du rostre $\frac{3}{4}$ à 1 millim. Larg. 3 à 4 millim.

De la forme du *L. plumipes*, mais moitié plus petit, et s'en distinguant par ses yeux ovoïdes, par les stries de ses élytres et la largeur plus grande de leurs intervalles, par les dispositions de ses poils squamiformes, etc.

Corps en ovale allongé, noir, luisant. — *Tête* penchée ; plus longue que large à sa base, se rétrécissant d'arrière en avant ; convexe et rayée de fines stries longitudinales sur le vertex, plane et lâchement ponctuée sur le front : creusée au milieu de celui-ci d'un petit sillon longitudinal ; couverte de petits poils squamiformes un peu plus serrés au bord des yeux, d'un blanc cendré. — *Yeux* grands, ovoïdes, peu

convexes, nullement saillants, noirs. — *Rostre* court, épais, penché, moins long que la tête, aussi large qu'elle en avant du front, rétréci un peu d'arrière en avant; plan sur ses côtés et en dessus, assez largement échancré en avant : les bords de cette échancrure ciliés de blanc roussâtre; lâchement ponctué; creusé au milieu d'un petit sillon longitudinal faisant suite à celui de la tête et parcimonieusement revêtu de petits poils squamiformes blanc cendré, plus serrés sur les côtés où ils présentent une bordure longitudinale. — *Sillon antennaire* droit, prolongé vers le bord antéro-supérieur des yeux. — *Antennes* insérées sur les côtés à l'extrémité supérieure du rostre; noires; grêles; atteignant la base des élytres; revêtues d'une pubescence serrée, blanc cendré : la massue ovale, acuminée à l'extrémité et revêtue d'une pubescence plus courte, brun noir. — *Prothorax* subconique; un peu moins long que large à sa base, moitié plus large à celle-ci qu'à son bord antérieur; coupé carrément en avant, où il est de la largeur de la tête, descendant en s'élargissant en ligne oblique et très-légèrement arquée jusqu'à sa base : celle-ci assez fortement bi-sinueuse, ses angles latéraux aigus et non prolongés en arrière; modérément convexe en dessus; lâchement pointillé et parcimonieusement ponctué, revêtu d'une pubescence blanc cendré, fine et peu adhérente, le plus souvent enlevée, et orné de trois bandes longitudinales de même couleur, formées par des poils squamiformes serrés : la première sur la ligne médiane et dans toute sa longueur, les autres, une de chaque côté de celle-ci, à égale distance d'elle et du bord extérieur, larges à leur base et diminuant graduellement de largeur jusqu'aux deux tiers de la longueur du prothorax où elles finissent en pointe aiguë. — *Ecusson* petit, subcordiforme, rugueux et couvert d'une pubescence grise. — *Elytres* presque un quart plus larges à leur base que le prothorax à son bord postérieur; trois fois aussi lon-

gues que lui ; visiblement rétrécies de la base aux quatre cinquièmes de leur longueur dans les mâles, presque parallèles dans les femelles, jusqu'aux deux tiers de la longueur, légèrement rétrécies après en ligne arquée à son extrémité jusqu'aux quatre cinquièmes, puis fortement rétrécies en ligne oblique dans les deux sexes, où elles sont ensemble acuminées à l'extrémité : leur bord externe horizontal, faiblement sinué au milieu de sa longueur et légèrement ascendant vers l'extrémité ; modérément convexes en dessus, surtout près de la base dans les mâles ; chacune un peu avancée triangulairement dans le milieu de la largeur de sa base où elle entre dans la sinuosité du prothorax ; légèrement obliques aux épaules : celles-ci un peu arrondies et un peu saillantes ; convexement déclives à l'extrémité, et comprimées latéralement et contre la suture dans le dernier sixième de leur longueur ; chacune à dix stries, régulièrement ponctuées, se réunissant à leur extrémité, la première avec la dixième, la deuxième avec la neuvième, et la troisième avec la huitième enclosant les autres : celles-ci réunies, la quatrième avec la cinquième, et la sixième avec la septième ; intervalles plans, assez larges, ruguleux ; revêtues sur les intervalles de petits poils blancs couchés squamiformes peu serrés et s'enlevant facilement : ces poils beaucoup plus serrés, plus épais et plus consistants sur les troisième et cinquième intervalles, ainsi que près des bords externes, forment sur chaque élytre deux bandes dorsales et longitudinales plus ou moins interrompues dans leur longueur et contre le bord externe deux ou trois bandes entières, de couleur blanche ; elles sont en outre revêtues sur toute leur surface de petits poils blanchâtres droits et raides, plus longs et plus touffus dans le dernier cinquième de la longueur, sur la suture et à l'extrémité. — *En dessous* : corps ruguleux, revêtu d'une pubescence blanc cendré. — *Pattes* allongées, peu robustes, revêtues ainsi que

les tarses d'un petit duvet cendré ; *cuisse*s médiocrement renflées, ornées extérieurement et près des genoux d'une bande oblique d'écaillés blanc cendré ; *tibias* arrondis, droits : les antérieurs très-faiblement arqués à leur extrémité, ceux des mâles munis intérieurement d'une petite dent ; *tibias* postérieurs inermes dans les femelles, armés en dessous d'une rangée de petites dents spiniformes et revêtus de longs cils cendrés dans les mâles. — *Tarses* allongés, peu élargis, et revêtus en dessous d'une pubescence jaunâtre, courte et serrée.

PATRIE : St-Domingue.

Lachnopus sublineatus.

Elongatus, aut niger, aut brunneus, aut brunneo-rufus ; supra sub-tusque squamis elongatis argenteis plus minusve vestitus. Rostrum brevi, crasso, in medio sulcato. Prothorace subconico, in dorso univittato. Elytris punctato-striatis, ad apicem conjunctim acuminatis, albo hispidis, squamis in lineis longitudinalibus subdispositis. Tibiis rufis.

♂ *Elytris e basi ad apicem sensim attenuatis.*

♀ *Elytris subparallelis.*

Long. du corps 7 1/2 à 13 1/2 millim ; du rostre 5/4 à 1 1/2 millim. Larg. 3 à 5 millim.

Cette espèce variant beaucoup pour la taille et la couleur, se rapproche par ses yeux ovoïdes et par la sculpture de ses élytres du *L. interruptus* ; mais il est proportionnellement moins allongé, ses élytres sont plus larges et autrement colorées, le sillon antennaire est un peu courbé et aboutit au milieu du bord antérieur des yeux, etc.

Corps allongé dans les mâles, oblong dans les femelles, variant du noir au rouge brun. — *Tête* penchée ; plus longue que large à sa base, se rétrécissant d'arrière en avant ; très-faiblement renflée et finement ponctuée sur le vertex ; plane et paraissant plus fortement ponctuée sur le front : creusée

au milieu de celui-ci d'un petit sillon longitudinal ; revêtue de petites écailles allongées d'un blanc argenté, peu serrées, laissant apparaître la couleur du fond et formant une petite bande plus dense contre les yeux. — *Yeux* grands, ovoïdes, peu convexes, nullement saillants ; noirs. — *Rostre* court, épais, penché ; moins long que la tête, aussi large qu'elle, en avant du front ; à côtés parallèles ; plan en dessus ; profondément échancré à son extrémité : les bords de cette échancrure ciliés de blanc roussâtre ; paraissant ponctué ; creusé dans son milieu d'un petit sillon longitudinal faisant suite à celui de la tête, et couvert de petites écailles allongées blanc argenté, un peu plus serrées sur les bords. — *Sillon antennaire* un peu descendant et prolongé jusqu'au milieu du bord antérieur des yeux. — *Antennes* insérées sur les côtés à l'extrémité supérieure du rostre ; grêles ; atteignant à peine la base des élytres ; revêtues d'une pubescence cendrée ; la massue peu forte, allongée, acuminée à l'extrémité, revêtue d'une pubescence courte, serrée et noire. — *Prothorax* subconique, moins long que large à sa base, moitié plus large à celle-ci qu'à son bord antérieur ; coupé carrément en avant où il est de la largeur de la tête, descendant en s'élargissant graduellement en ligne oblique, à peine visiblement arquée au tiers de sa longueur, jusqu'à sa base : celle-ci assez fortement bi-sinueuse, ses angles latéraux aigus et non prolongés en arrière ; modérément convexe en dessus ; finement ponctué et revêtu de petites écailles allongées blanc argenté, laissant paraître la couleur du fond, plus serrées le long de la base et sur tout plus densément sur sa partie médiane, où elles forment une bande longitudinale, blanc argenté. — *Ecusson* petit, subcordiforme, ruguleux, et longitudinalement sillonné dans son milieu. — *Elytres* un tiers plus larges à leur base que le prothorax à son bord postérieur ; trois fois aussi longues que lui ; visiblement graduellement rétrécies de la base

aux cinq sixièmes de leur longueur dans les mâles, presque parallèles dans les femelles jusqu'aux deux tiers, rétrécies légèrement en ligne arquée jusqu'aux cinq sixièmes et de là rétrécies assez fortement dans les deux sexes jusqu'à l'extrémité où elles sont ensemble acuminées : leur bord externe horizontal, sinué au milieu de sa longueur, faiblement descendant à l'extrémité dans les mâles, et au contraire un peu ascendant dans les femelles ; convexes en dessus, un peu moins dans les mâles que dans les femelles, et un peu fléchies en dessous sur les côtés ; convexement déclives jusque près de leur extrémité, où elles le sont en ligne oblique ; comprimées latéralement et contre la suture près de leur extrémité ; chacune un peu avancée subtriangulairement au milieu de la largeur de sa base où elle entre dans la sinuosité du prothorax ; très-légèrement obliques aux épaules qui sont obtusément arrondies ; marquées d'une petite dépression au dedans de celles-ci, faisant ressortir le calus huméral comme un peu relevé. Chacune à dix stries, régulièrement ponctuées et se réunissant à leur extrémité, la première avec la dixième, la deuxième avec la neuvième, et la troisième avec la huitième, enclosant les autres qui souvent sont réunies entre elles par paire ; intervalles plans, finement rugueux, avec deux lignes de petits poils blancs, raides et droits, plus allongés près du bord sutural dans la partie déclive de l'élytre ; les intervalles de quatre à huit, plus élevés que les autres au cinquième sixième de la longueur de l'élytre, la font paraître comme renflée en ce point ; revêtues sur les intervalles de petites écailles allongées, blanc argenté, plus ou moins serrées, formant des espèces de bandes longitudinales toujours plus marquées sur la partie dorsale que sur les côtés et sur les intervalles impairs que sur les pairs : ces bandes parsemées de petits espaces dénudés d'où sortent les petits poils blancs qui existent sur les intervalles ; les deux ou trois

près du bord externe entièrement revêtus d'écailles semblables et très-serrées. — *En dessous*: corps ponctué; revêtu ainsi que les pattes de petites écailles, blanc argenté, assez serrées; — *pattes* allongées, peu robustes; *cuisse*s faiblement renflées; *tibias* arrondis, droits, armés intérieurement à leur extrémité d'une petite dent aiguë, et revêtus ainsi que les tarsi d'une pubescence blanc cendré. Les tarsi intermédiaires et postérieurs velus en dessous. — *Tarsi* allongés, grêles, le troisième article large, profondément bilobé, le dernier assez court et grêle; revêtus en dessous d'une pubescence courte, serrée et jaune.

PATRIE : St-Iago de Cuba.

Lachnopus sparsim guttatus.

Oblongo-ovatus, aut niger, aut brunneus, aut rufo-brunneus, subnitidus, squamis rotundatis albidis supra subtusque adpersus, guttis subrotundatis eadem colore in elytris notatus. Rostrum crasso, nonnihil elongato. Thorace subconico. Elytris punctato-striatis, ad apicem subcoarctatis, brunneo-hirtis. Pedibus brunneo-rufis aut rufis; tibiis rectis.

♂ *Elytris e basi ad apicem evidenter attenuatis, in apice conjunctim obtuse acuminatis.*

♀ *Crassior, elytris subparallelis, in apice conjunctim acute acuminatis.*

Long. du corps 9 millim; du rostre 4 millim. Larg. 3 millim.

Il ressemble pour la forme au *L. curvipes* FAB.; mais il est plus petit et s'en distingue par la ponctuation simple de ses stries, par les taches de ses élytres, par ses tarsi postérieurs droits dans les mâles, etc., etc.

Corps en ovale un peu allongé, variant du noir au brun rougeâtre.

Tête penchée, plus longue que large, convexe et obtusé-

ment pointillée au vertex, presque plane et plus fortement ponctuée sur le front; creusée au milieu de celui-ci d'une légère fossette punctiforme et parsemée de petites écailles blanches arrondies, plus serrées et formant presque une bordure blanche contre les yeux. — *Yeux* assez grands, oblongs, peu convexes, nullement saillants, noirs. — *Rostre* court, épais, penché, un peu moins long que la tête, de sa largeur au-devant du front, se rétrécissant légèrement d'arrière en avant; peu convexe et rugueux en dessus, parsemé de petites écailles blanches semblables à celles de la tête et un peu velu à son extrémité. — *Sillon antennaire* de forme normale. — *Antennes* insérées sur les côtés et à l'extrémité supérieure du rostre, grêles, atteignant la base des élytres; revêtues d'une pubescence assez serrée blanc cendré: la massue un peu forte en ovale allongé, acuminée à l'extrémité et revêtue d'une pubescence courte, très-serrée, brun noir. — *Prothorax* subconique, un peu moins long que large à sa base, moitié plus large à celle-ci qu'à son bord antérieur, coupé presque carrément ou très-faiblement arqué en avant où il est de la largeur de la tête, descendant en s'élargissant en ligne oblique très-légèrement arquée au milieu de sa longueur, jusqu'à sa base; celle-ci bi sinuée, ses angles latéraux aigus et non prolongés en arrière; convexe en dessus, parcimonieusement pointillé et parsemé de très-petites écailles arrondies et blanches, un peu plus serrées sur les côtés que sur le disque. — *Ecusson* petit, subcordiforme, longitudinalement sillonné dans son milieu. — *Élytres* un quart plus larges à leur base que le prothorax à son bord postérieur; trois fois aussi longues que lui; dans les mâles, visiblement rétrécies des épaules aux quatre cinquièmes de leur longueur où elles sont resserrées latéralement, de là se rétrécissant en ligne oblique jusqu'à l'extrémité qui est obtusément acuminée: dans les femelles, très-légèrement sinuées en dessous

des épaules, presque parallèles ensuite jusqu'aux deux tiers de la longueur, puis légèrement rétrécies jusqu'aux quatre cinquièmes où elles sont resserrées latéralement et de là se rétrécissant en ligne oblique jusqu'à l'extrémité où elles sont ensemble acuminées : leur bord externe horizontal sinué au milieu de sa longueur; convexes en dessus, un peu moins dans les mâles que dans les femelles, un peu repliées en dessous sur les côtés, convexement déclives à leur extrémité jusqu'aux cinq sixièmes de la longueur et ensuite en ligne oblique; comprimées sur les côtés et contre la suture dans le dernier cinquième de leur longueur; légèrement avancées chacune à leur base en s'arrondissant légèrement pour entrer dans les sinuosités du prothorax; épaules obtusément arrondies et un peu saillantes extérieurement surtout dans les femelles; chaque élytre à dix stries, peu profondes, régulièrement ponctuées et quelquefois un peu plus creusées vers l'extrémité qu'à la base; ces stries se réunissant à leur extrémité: la première avec la dixième: la deuxième avec la neuvième, et la troisième avec la huitième enclosant les autres: la quatrième le plus souvent réunie avec la cinquième à son extrémité; intervalles plans, quelquefois légèrement relevés dans le dernier tiers de leur longueur: les troisième, cinquième et septième paraissant ordinairement un peu plus larges que les autres; parsemées sur toute leur surface de petites écailles blanches et arrondies plus ou moins rapprochées les unes des autres, mais toujours très-serrées et formant des gouttelettes subarrondies plus ou moins grosses et disposées en lignes longitudinales sur les troisième, cinquième, septième et neuvième intervalles; revêtues en outre de petits poils raides et bruns, plus abondants et plus longs dans le dernier tiers de la longueur, principalement vers la suture. — *En dessous*: corps ponctué plus ruguleusement dans les mâles que dans les femelles et parsemé d'écailles semblables à celles de dessus, mais plus

serrées. — *Pattes* rouges ou brun rouge, parsemées de petites écailles semblables à celles du corps et de petits poils, blanc cendré; *cuisses* légèrement renflées; *tibias* droits, arrondis, ceux intermédiaires et postérieurs des mâles velus en dessous. — *Tarses* assez grêles: le troisième article élargi et fortement bilobé; revêtus en dessous d'une pubescence jaune, courte et serrée.

PATRIE : St-Iago de Cuba.

Obs. Dans les individus qui n'ont pas conservé toute leur fraîcheur, les écailles ayant en partie disparu, ne forment plus qu'une bande longitudinale sur chacun des côtés du prothorax, bande souvent interrompue dans le milieu de sa longueur, et des gouttelettes subarrondies plus ou moins grosses et plus ou moins nombreuses disposées longitudinalement sur les troisième, cinquième et septième intervalles.

Lachnopus hirtus.

Oblongus, nigro aut rufo-brunneus, punctatus, brunneo hirtus, squamis cinereis vestitus. Rostro capite parum longiori, in medio leviter carinato. Thorace basi truncato. Elytris punctato-striatis, ad apicem angustis.

♂ *Angustior, thorace antice constricto, lateribus arcuatim parum ampliato.*

♀ *Latior, thorace vix antice constricto, subconico.*

Long. du corps 8 1/2 millim.; du rostre 4 millim. Larg. 2 3/4 millim.

Malgré l'opinion de quelques Entomologistes, à la science desquels je rends le plus grand hommage, il m'a été impossible de voir dans cette espèce le *L. canescens* FAB.; elle en diffère trop pour pouvoir même la regarder comme une variété; en effet, son rostre est caréné et non canaliculé, il n'est qu'un peu plus long que la tête et non du double de

celle-ci ; le corps est hispide en dessus et les écailles qui le revêtent lui donnent une teinte grise uniforme sans taches particulières, etc., etc. C'est donc une espèce distincte.

Tête ponctuée, convexe, finement pointillée et marquée de fines rides longitudinales sur le vertex ; plane, finement pointillée sur le front, et parsemée de quelques points plus gros, émettant chacun un poil brun, raide, dirigé en avant ; couverte de poils squamiformes cendrés, plus serrés et formant une bande étroite contre les yeux. — *Yeux* assez grands, un peu oblongs, convexes, un peu saillants, noirs. — *Rostre* épais, penché, un peu plus long que la tête, de sa largeur au-devant du front, parallèle sur les côtés, un peu convexe en dessus ; chargé sur son milieu d'une légère carène longitudinale et creusé de points peu serrés émettant chacun un poil brun, raide, penché en avant ; revêtu de poils squamiformes cendrés, peu serrés. — *Sillon antennaire* de forme normale, mais n'atteignant pas les yeux. — *Antennes* insérées sur les côtés et à l'extrémité supérieure du rostre, grêles, allongées, atteignant après le premier quart de la longueur des élytres ; brun rouge ; revêtues ainsi que la massue d'une pubescence cendrée : massue allongée, aiguë à l'extrémité et légèrement poilue. — *Prothorax* aussi long que large à sa base dans les mâles, un peu plus court dans les femelles ; coupé carrément en avant et à sa base où il est plus d'un tiers plus large qu'à son bord antérieur ; resserré ou presque à peine élargi dans le premier cinquième de sa longueur, et ensuite arqué sur les côtés dans les mâles ; à peine resserré en avant et élargi d'avant en arrière en ligne faiblement arquée au milieu de sa longueur, dans les femelles ; médiocrement convexe en dessus ; finement pointillé et marqué de points plus gros, disposés presque en lignes longitudinales, émettant chacun un poil brun, raide, dirigé en avant ; revêtu de petites écailles allongées, cendrées, laissant à nu les points

pilifères. — *Ecusson* petit, arrondi, couvert de petites écailles cendrées. — *Élytres* plus étroites dans les mâles que dans les femelles, un quart plus larges à leur base que le prothorax à son bord postérieur, trois fois aussi longues que lui ; dans le mâle presque parallèles jusqu'à la moitié, puis rétrécies en ligne faiblement courbe jusqu'à l'extrémité où elles sont ensemble très-obtusément acuminées ; dans la femelle presque parallèles jusqu'aux deux tiers de leur longueur, plus faiblement rétrécies ensuite et en ligne plus courbe que dans le mâle jusqu'aux cinq sixièmes et de là plus fortement en ligne oblique, jusqu'à l'extrémité où elles sont ensemble acuminées : leur bord externe, sinué au milieu de sa longueur, légèrement descendant de la base à l'extrémité près de laquelle il est faiblement ascendant, surtout dans les femelles ; convexes en dessus, coupées carrément à leur base, obtusément arrondies aux épaules, légèrement repliées en dessous, subconvexement déclives à l'extrémité dans les mâles ; convexement et ensuite presque perpendiculairement déclives à l'extrémité dans les femelles ; *dans les deux sexes*, resserrées ou comprimées latéralement dans le dernier cinquième de leur longueur ce qui fait ressortir l'élytre comme renflée au-dessus de cette compression. Chacune à dix stries, garnies de points fins et serrés, se réunissant à leur extrémité : la première avec la dixième : la deuxième avec la neuvième, et la troisième avec la huitième enclosant celles de quatre à sept : la quatrième souvent réunie avec la cinquième à son extrémité ; intervalles plans, légèrement relevés et un peu arrondis dans la dernière moitié de leur longueur, émettant chacun une ligne de petits poils raides, blancs et penchés en arrière, peu serrés et régulièrement espacés ; revêtues de petites écailles cendrées laissant à nu la base des poils. — *En dessous* : corps ponctué, revêtu de petites écailles cendrées et un peu argentées, et de petits poils blanchâtres. *Pattes* brun rougeâtre, allongées,

peu robustes, revêtues d'un duvet cendré; *cuisse*s faiblement renflées; *tibias* arrondis, droits, revêtus de poils cendrés, plus longs et plus touffus aux intermédiaires et surtout aux postérieurs qu'aux antérieurs; *tarses* allongés, légèrement dilatés, revêtus en dessus d'un duvet cendré et en dessous d'une pubescence serrée et jaune.

PATRIE : St Domingue.

***Lachnopus consentaneus*.**

Oblongus, niger, nitidus, squamis cinereo-albido-argenteis vestitus, brunneo-hirtus. Rostro in medio leviter carinato. Thorace subconico, vittis tribus dorsalibus ornato, vittis lateralibus arcuatis. Elytris punctato-striatis, in apice conjunctim acuminatis. Tibiis rectis.

♂ *Fœmina perparum latior.*

Long du corps 10 1/2 millim.; du rostre 1 millim. Larg. 3 millim.

Cette espèce, très-voisine du *L. hirtus*, s'en distingue par son corps un peu plus large, par son prothorax moins rétréci en avant, moins arrondi sur les côtés; par les poils de sa tête et du prothorax beaucoup plus courts et à peine apparents, par ceux des élytres également plus courts; par la couleur et la plus grande densité de ses écailles, etc., etc.

Corps noir : *tête* penchée, un peu renflée et finement pointillée sur le vertex; plane et paraissant un peu plus fortement ponctuée sur le front, quelquefois marquée d'un petit point enfoncé sur le sommet de celui-ci, et toujours chargée dans son milieu d'une petite carène noire luisante se continuant sur le rostre; parsemée de petits poils roussâtres à peine apparents, et revêtue de petites écailles blanc cendré argenté, un peu plus serrées au bord intérieur des yeux. — *Yeux* arrondis, convexes, saillants, noirs. — *Rostre* épais,

penché, plus long que la tête, de la largeur de celle-ci en avant du front, s'élargissant très-faiblement d'arrière en avant, presque plan en dessus, chargé au milieu d'une petite carène longitudinale, noire et luisante, faisant suite à celle de la tête; revêtu d'écaillés semblables à celles de cette dernière et de petits poils également à peine apparents. — *Sillon antennaire* de forme normale. — *Antennes* insérées sur les côtés et à l'extrémité supérieure du rostre; grêles, atteignant au-delà de la base des élytres; revêtues d'un duvet cendré: la massue ovale, acuminée à l'extrémité, couverte d'un duvet plus court et plus serré, brun noir. — *Prothorax* subconique, aussi long que large à sa base, un tiers plus large à celle-ci qu'à son bord antérieur; coupé carrément en avant, où il est de la largeur de la tête, descendant en s'élargissant en ligne oblique jusqu'au tiers de sa longueur, ensuite en ligne légèrement arquée jusqu'au tiers suivant, puis tombant presque perpendiculairement sur sa base: celle-ci faiblement bi-sinuée; convexe en dessus, finement pointillé, garni de très-petits poils roussâtres et revêtu de petites écaillés d'un blanc cendré argenté, mélangées souvent de fauve; ces écaillés formant sur son disque par leur réunion beaucoup plus serrée, trois bandes longitudinales, blanc argenté: la première droite, sur sa ligne médiane, et les autres à droite et à gauche de celle-ci, plus larges qu'elle, surtout à leur base et courbées en arc l'une contre l'autre. — *Ecusson* petit, presque en demi-cercle, cannelé dans son milieu et parcimonieusement revêtu d'écaillés cendrées. — *Élytres* presque un tiers plus larges à leur base que le prothorax à son bord postérieur, légèrement sinuées après les épaules, presque parallèles ensuite jusqu'après leur moitié, légèrement rétrécies en ligne se recourbant aux cinq sixièmes de la longueur, puis subitement rétrécies en ligne oblique jusqu'à l'extrémité où elles sont ensemble acuminées; leur bord

externe horizontal, sinué au milieu de sa longueur et ascendant dans le dernier cinquième de celle-ci; coupées presque carrément à leur base, les épaules obtusément arrondies et un peu saillantes; convexes en dessus, un peu repliées en dessous sur les côtés, déclives à leur extrémité d'abord convexement et ensuite en ligne oblique; comprimées sur les côtés et contre la suture dans le dernier sixième de leur longueur; chacune à dix stries, garnies de points rapprochés, se réunissant à leur extrémité, la première avec la dixième: la deuxième avec la neuvième, et ainsi de suite: la cinquième se réunissant avec la sixième; intervalles plans, un peu relevés à leur extrémité, subgranuleux et émettant chacun une ligne de petits poils, brun rougeâtre, raides, légèrement inclinés en arrière, régulièrement distants les uns des autres, bien visibles et presque trois fois plus longs que ceux de la partie antérieure du corps; chaque élytre est en outre revêtu de petites écailles blanc cendré argenté, assez serrées et quelquefois roussâtres à la naissance des poils et ne couvrant jamais les stries. — *En dessous*: corps entièrement couvert de petites écailles argentées. — *Pattes* brunes, allongées, peu robustes, ponctuées, revêtues de petites écailles argentées, formant extérieurement sur les cuisses près des genoux une bande assez large et oblique; *cuisses* légèrement renflées; *tibias* droits, arrondis et couverts, surtout les postérieurs, de petits poils blancs; *tarses* grêles, couverts en dessus d'un duvet argenté, et en dessous d'une pubescence jaune et plus serrée,

PATRIE: St-Domingue.

Lachnopus dentipes

Oblongo-ellipticus, piceus, nitidus, rix punctulatus, pube squamiformi cinerea subholosericea omnino vestitus. Rostro canaliculato. Thorace

transverso, antice constricto lateribus rotunditer ampliato. Elytris elongatis, punctato-striatis, vittis alternatim cinereis et cinereo-albidis, ornatis, pilis albidis suberectis adpersis.

♂ *Femoribus posticis subtus denticulato-granulatis; tibiis posticis curvatis, subtus dentibus spiniformibus armatis, rufo lanatis.*

♀ *Femoribus et tibiis posticis inermibus, rectis.*

Long. du corps 17 à 18 millim.; du rostre, 1 8/10 millim. Larg 5 1/2 à 6 millim.

De la grandeur et à peu près de la forme du *L. plumipes*, mais s'en distinguant par son prothorax plus court et arrondi sur les côtés, par ses élytres moins rétrécies de la base à l'extrémité dans les mâles, par la pubescence squamiforme qui le couvre entièrement, et surtout par ses tibias postérieurs arqués, ce qui le place dans la deuxième division, tandis que le *plumipes* par ses tibias postérieurs droits fait partie de la première.

Corps en ellipse allongée, brun de poix, à peine visiblement ponctué à l'aide même d'une forte loupe, entièrement couvert d'une pubescence squamiforme d'un cendré un peu satiné, cachant presque totalement la couleur du fond. — *Tête* courte, modérément penchée, renflée et très-finement pointillée et marquée de petites rides longitudinales sur le vertex; plane sur le front; creusée dans le milieu de celui-ci d'un sillon étroit et longitudinal; couverte d'une pubescence squamiforme couleur cendré. — *Yeux*, grands, arrondis, modérément convexes, peu saillants, noirs. — *Rostre*, épais, penché, un peu plus long que la tête, aussi large qu'elle au-devant du front, s'élargissant d'arrière en avant; plan en dessus, obliquement déclive sur les côtés; creusé au milieu d'un sillon fin et longitudinal, faisant suite à celui de la tête, et couvert d'une pubescence semblable à celle de cette dernière. — *Sillon antennaire* de forme normale. — *Antennes* insérées sur les côtés et à l'extrémité supérieure du

rostre; grêles, atteignant la base des élytres; revêtues d'une pubescence cendrée: la massue étroite, en ovale allongé. — *Prothorax* court, transversal, moins long que large à sa base, presque moitié plus large à celle-ci qu'à son bord antérieur; coupé carrément en avant où il est de la largeur de la tête, resserré par une impression transversale, et point élargi dans le premier sixième de sa longueur, puis élargi en ligne arquée et principalement courbe vers la base, sa plus grande largeur étant au commencement du dernier cinquième de sa longueur; très-faiblement bi-sinué à sa base; faiblement convexe en dessus, et entièrement couvert d'une pubescence squamiforme, cendré brillant. — *Ecusson* petit, subcordiforme et granuleux. — *Elytres* plus d'un tiers plus larges à leur base que le prothorax à son bord postérieur, près de quatre fois aussi longues que lui, à peine sinuées au-dessous de l'épaule, se rétrécissant légèrement dans les mâles, et moins dans les femelles, de la base à l'extrémité où elles sont ensemble obtusément acuminées: leur bord externe presque horizontal ou faiblement descendant, sinué au milieu de sa longueur et légèrement ascendant vers l'extrémité; convexes en dessus et presque perpendiculairement déclives sur les côtés à partir du calus huméral, convexement déclives postérieurement; le premier intervalle contre la suture, relevé presque caréniformément dans cette partie; coupées presque carrément à leur base; les épaules obtusément arrondies, le calus huméral un peu relevé; comprimées en dessous et sur les côtés dans le dernier sixième de leur longueur; chacune à dix stries, garnies de points petits et assez serrés, se réunissant: la première avec la dixième: la deuxième avec la neuvième, et la troisième avec la huitième enclosant les autres de quatre à sept; intervalles plans et émettant deux lignes de très-petits poils blanc brillant, relevés et penchés en arrière; entièrement revêtues

d'une pubescence squamiforme plus serrée sur les intervalles impairs et présentant des bandes longitudinales et alternatives blanc cendré et gris cendré, un peu satinées. — *En dessous* : corps finement pointillé, entièrement revêtu d'une pubescence semblable à celle du dessus avec un léger reflet rosé. — *Pattes* allongées, peu robustes, revêtues de la même pubescence que celle du dessous du corps ; *cuisses* faiblement renflées ; *tibias* arrondis, droits, couverts de petits poils cendrés ; *cuisses* postérieures des mâles, garnies en dessous d'une petite granulation, presque en forme de dents ; *tibias* postérieurs du même sexe, arqués près de leur extrémité, armés en dessous dans toute leur longueur de dents assez longues et spiniformes, et frangés de poils longs, soyeux, roussâtres et laineux. — *Tarses* assez larges, revêtus en dessus d'un duvet cendré, et en dessous d'une pubescence jaune très-serrée.

PATRIE : St-Domingue.

Platyasptes unicolor.

Ovatus, niger, squamis albidis supra holosericeis subtus argenteis omnino dense vestitus. Thorace transverso, antice truncato, pone oculos sat distincte triangulariter lobato et ciliato, intra lobos constricto, lateribus parum arcuato. Scutello transverso. Elytris ad basin singulatim productis, in apice conjunctim acuminatis, punctato-striatis.

Longueur du corps 10 milli. ; du rostre 1 1/2 milli. Largeur 4 milli.

Cette espèce, à peu près de la taille du *P. venustus* ERICHSON, s'en distingue par son prothorax plus arrondi sur les côtés ; par son écusson seulement deux fois plus large que long ; par ses élytres proportionnellement moins larges, à intervalles égaux entre eux et par sa couleur uniforme.

Corps noir, entièrement couvert de très-petites écailles arrondies et serrées, blanches, satinées en dessus et à reflet

argenté en dessous, cachant entièrement la couleur du fond. — *Tête* assez forte, un peu penchée, convexe et paraissant pointillée sur le vertex, presque plane et plus étroite sur le front ; creusée au milieu de celui-ci d'une petite fossette ponctiforme. — *Yeux* petits, arrondis, peu convexes, peu saillants, noirs. — *Rostre* modérément épais, penché, un tiers environ plus long que la tête, aussi large qu'elle au devant du front ; à peine rétréci d'arrière en avant, presque plan en dessus et sur les côtés. — *Antennes* insérées sur les côtés et à l'extrémité supérieure du rostre ; noires, revêtues de petits poils gris et d'un duvet cendré, blanchâtre sur la massue. — *Prothorax* transversal, moins long que large à sa base, un tiers environ plus large à celle-ci qu'à son bord antérieur, coupé carrément en avant, s'avancant un peu, latéralement en dessous des yeux, en un lobe triangulaire et cilié de rousâtre ; semi-circulairement échancré en dessous ; creusé contre le bord de cette échancrure d'un léger sillon transversal remontant sur les côtés contre les lobes latéraux où il est plus marqué et se continuant en dessus en s'affaiblissant le long du bord antérieur ; descendant en s'élargissant à partir de ce sillon par une ligne arquée jusqu'aux deux tiers de sa longueur, puis presque perpendiculairement jusqu'à sa base : celle-ci bi-sinuée avec le lobe médian obtusément arrondi et ses angles latéraux peu aigus et presque droits ; modérément convexe en dessus. — *Ecusson*, assez grand, un peu enfoncé, transversal, deux fois au moins aussi large que long, arrondi sur les côtés et longitudinalement sillonné dans son milieu. — *Elytres* presque un tiers plus larges aux épaules que le prothorax à son bord postérieur, plus de trois fois plus longues que lui, très-faiblement sinuées après les épaules, descendant en ligne peu arquée jusqu'après la moitié de leur longueur, et rétrécies ensuite en ligne plus arquée jusqu'à leur extrémité où elles sont ensemble acuminées et presque mucronées vers la suture.

leur bord externe faiblement sinué au milieu, descendant un peu de la base aux quatre cinquièmes de sa longueur et légèrement ascendant ensuite jusqu'à l'extrémité; modérément convexes en dessus, un peu avancées chacune à leur base en un lobe large, très-obtusément arrondi et un peu relevé, entrant dans la sinuosité correspondante du prothorax; obliques ensuite aux épaules: celles-ci saillantes et un peu relevées; légèrement déprimées contre l'écusson; presque perpendiculairement déclives sur les côtés et repliées en dessous dans les cinq sixièmes de leur longueur, subconvexement déclives à leur extrémité; à peine comprimées latéralement dans le dernier sixième de leur longueur; chacune à dix légères stries, creusées de petits points allongés assez distants les uns des autres: ces stries réunies à leur extrémité: la première avec la dixième: la deuxième avec la neuvième: la troisième avec la huitième, enclosant les autres et celles-ci réunies entre elles par paires aux cinq sixièmes environ de la longueur, la quatrième avec la cinquième, et la sixième avec la septième; intervalles égaux entre eux, plans, très-légèrement relevés et un peu arrondis vers leur extrémité; les écailles qui les couvrent paraissent plus blanches à partir du huitième intervalle jusqu'au bord externe et semblent les entourer d'une large bande d'une couleur plus claire que celle du disque. — *En dessous*: corps également noir, paraissant ponctué, revêtu ainsi que les pattes de petites écailles blanc argenté et de très-petits poils blancs. — *Pattes* courtes, assez robustes; *cuisse*s médiocrement renflées; *tibias* droits, un peu élargis à leur extrémité, revêtus de poils plus longs que ceux des cuisses; *tarses* couverts en dessous d'une pubescence jaune, courte et serrée.

PATRIE: Chili.

***Pachnaeus costatus*.**

Oblongo-ellipticus niger, squamis flavo-lutosis densissime vestitus, et pilis albidis squamiformibus adpersus. Rostrum leviter carinato. Prothorace basi bisinuato, transversim quadrimaculato. Elytris basi singulatim obtuse rotundato productis, apice acuminatis, striato-punctatis; interstitiis latis planisque: interstitiis 1, 3, 5, 7, 9 et 11 angustioribus, elevatis, costatis, squamis albidis minutissimis subremotisque vestitis, unde singulum elytrum apparet costis sex subnigris, quarta antice abbreviata, instructum.

Longueur du corps 14 milli. ; du rostre 15, 4 milli. Largeur 6 milli.

De la taille à peu près du *P. azurescens* SCHOENH., dont il se distingue par son corps plus convexe; par son prothorax plus allongé; par ses yeux grands, en ellipse transversale; par la ponctuation de ses élytres et leurs intervalles impairs relevés en côtes arrondies, par sa couleur, etc.

Tête courte, un peu penchée, renflée au vertex, peu convexe sur le front où elle est moitié plus étroite qu'en arrière des yeux; noire, paraissant pointillée, couverte d'une pubescence squamiforme azurée, peu serrée dans le milieu, blanche et très serrée autour des yeux où elle forme bordure. — *Yeux* grands, en ellipse transversale, presque pédonculés inférieurement, très peu convexes, nullement saillants, noirs. — *Rostrum* épais, un peu penché, un peu plus long que la tête, aussi large qu'elle en avant du front; rétréci légèrement d'arrière en avant; peu convexe en dessus, chargé sur sa ligne médiane d'une très-faible carène longitudinale; finement pointillé et revêtu surtout latéralement et en avant des yeux d'une pubescence squamiforme, blanche. — *Antennes* insérées sur les côtés et après le milieu du rostre, atteignant à peine la base des élytres; noires, parsemées de petits poils blanchâtres et revêtues d'une pubescence cendrée: massue en ovale allongé,

acuminée à l'extrémité, noire. — *Prothorax* sub-conique; un cinquième moins long que large à sa base, un quart plus large à celle-ci qu'en avant; légèrement avancé en arc en dessus à son bord antérieur et latéralement contre le bas des yeux en un petit lobe triangulaire, noir, cilié de roux; semi-circulairement échancré en dessous; descendant jusqu'à sa base, en s'élargissant en ligne oblique très-légèrement arquée sur les côtés presque au milieu de sa longueur; assez fortement bi-sinué à sa base dont les angles sont aigus et le lobe du milieu obtusément arrondi; convexe en dessus, creusé près de son bord antérieur d'un léger sillon transversal plus marqué sur les côtés qu'en dessus; noir, paraissant finement ponctué, couvert de petites écailles blanchâtres revêtues d'une efflorescence jaune clair et paraissant boueuse et de poils très-courts squameux, blancs et brillants; orné au milieu de quatre taches transversalement disposées, et placées, les deux premières presque arrondies et plus grandes que les autres à droite et à gauche de la ligne longitudinalement médiane, et les deux autres presque transversales, sur chacun de ses côtés: ces taches formées de petites écailles azurées laissant apparaître la couleur du fond et un peu à reflet violet métallique, vues sous un certain jour. — *Ecusson* petit arrondi, couvert de petites écailles blanchâtres à reflet métallique. — *Elytres* un tiers plus larges aux épaules que le prothorax à son bord postérieur, plus de trois fois plus longues que lui; très-faiblement et subsinueusement rétrécies des épaules au tiers de leur longueur, continuées ensuite en ligne très-légèrement courbe jusqu'aux deux tiers, rétrécies en arc jusqu'aux cinq sixièmes et de là en ligne oblique jusqu'à leur extrémité où elles sont ensemble acuminées: leur bord externe sinué au milieu de sa longueur, légèrement descendant jusqu'aux trois quarts et faiblement ascendant ensuite; convexes en dessus, chacune obtusément arrondie dans la

moitié environ de la largeur de sa base pour entrer dans la sinuosité correspondante du prothorax, subconvexement oblique ensuite jusqu'aux épaules : celles-ci presque anguleuses, un peu saillantes en dehors et légèrement relevées; repliées en dessous sur les côtés; comprimées à leur bord externe et sur les côtés en remontant contre la suture dans le dernier sixième de leur longueur; longitudinalement arquées et subconvexement perpendiculaires à leur extrémité; presque pointillées; chacune à douze rangées de points assez gros et strialement disposés; intervalles pairs plus larges que les autres, paraissant parfaitement plans, couverts entièrement de petites écailles blanchâtres, très-serrées, revêtues d'une efflorescence jaune de consistance boueuse, cachant complètement le fond et souvent les points striaux; intervalles impairs de un à onze relevés en côtes arrondies, noirs, brillants, revêtus de petites écailles arrondies, légèrement azurées, peu serrées et laissant voir la couleur du fond; la conformation des intervalles et la manière dont les écailles sont placées, font paraître, au premier coup d'œil, les élytres comme chargées de six côtes noirâtres, partant, les trois premières de la base, la quatrième après le quart de la longueur, et les cinquième et sixième du calus huméral: la première se prolongeant jusqu'à l'extrémité: la seconde se réunissant avec la sixième, avant l'extrémité: la troisième s'arrêtant aux quatre cinquièmes de la longueur, et les quatrième et cinquième successivement l'une après l'autre aux cinq sixièmes environ. Chaque élytre est en outre revêtue de poils courts squamiformes, blancs, brillants et assez serrés. — *Dessous du corps* noir, entièrement couvert de petites écailles blanc cendré et de petits poils blancs, brillants; *pattes* un peu allongées et passablement robustes, noires, revêtues de petites écailles blanchâtres à reflet cuivreux et de petits poils blanchâtres plus visibles sur les tibias; *cuisse*s médiocrement renflées;

tibias droits, les antérieurs seulement légèrement arqués à leur extrémité, et garnis en dessous d'une rangée de petits tubercules; *tarses* couverts en dessus de petites écailles un peu azurées et d'une villosité cendrée, et en dessous d'une pubescence courte, serrée, jaunâtre.

PATRIE: St-Iago de Cuba.

Hypsonotus ater.

Oblongus, ater, subnitidus. Rostro rugoso, tenuiter carinato. Thorace cylindrico, confertissime granulato. Elytris seriato-scröbiculatis, postice compresso-elevatis, ad apicem perpendiculariter descendentes, supra squamis nigris parce adpersis.

Long. du corps 18 milli.; du rostre 4 milli. Long. 6 milli.

De la taille de l'*H. Farhei* SCHÖENH. ou un peu plus grand, mais parfaitement distinct par sa couleur entièrement noire, et par la forme de son prothorax nullement élargi dans le milieu.

Tête grosse, courte, descendante, convexe et fortement pointillée sur le vertex, presque plane, ponctuée et chargée de rides longitudinales élevées et irrégulières sur le front; creusée au milieu de celui-ci d'un petit sillon longitudinal; d'un noir luisant.—*Yeux* assez grands, arrondis, très-peu convexes, nullement saillants, noirs.—*Rostre* noir, deux fois aussi long que la tête, et moitié moins large que celle-ci au vertex, faiblement élargi à son extrémité, descendant, légèrement arqué, presque plan en dessus, lâchement ponctué, les points mêlés à de petites rides longitudinales élevées et irrégulières; creusé de chaque côté en dessus d'un sillon longitudinal en ovale très-allongé, assez profond, partant des yeux et s'arrêtant avant l'insertion des antennes; chargé sur sa ligne médiane d'une carène longitudinale mince, faisant suite

au sillon du front. — *Antennes* insérées sur les côtés et à l'extrémité supérieure du rostre; grêles, n'atteignant pas la base du prothorax; noires, revêtues d'une pubescence cendrée et garnies surtout à l'extrémité de chacun de leurs articles de petits poils raides et noirs; massue allongée, blanc cendré: extrémité acuminée. — *Prothorax* cylindrique; noir, luisant; un peu plus long que large à sa base, légèrement avancé en arc en dessus à son bord antérieur et sur les côtés, vers le bord inférieur des yeux, en un lobe grand, triangulaire, cilié de blanc roussâtre et précédé d'une petite strie transversale; très-faiblement et subconvexement élargi dans le premier sixième de sa longueur, puis à côtés parallèles tombant perpendiculairement sur la base: celle-ci à peine sinuée près de ses angles latéraux, faiblement arquée dans son milieu, et paraissant légèrement rebordée, surtout sur les côtés; convexe en dessus; finement ponctué le long de son bord antérieur, chargé sur le reste de sa surface de granulations petites et serrées, et creusé sur sa ligne longitudinalement médiane d'un sillon peu profond partant de la base et s'arrêtant au milieu de la longueur. — *Ecusson* noir, petit, subcordiforme, et finement ponctué. — *Elytres* moitié plus larges aux épaules que le prothorax à son bord postérieur, trois fois aussi longues que lui, très-faiblement échancrées ensemble en arc dans le milieu de leur base, à peine arrondies chacune au milieu de leur largeur pour entrer dans la légère sinuosité du prothorax, un peu obliques aux épaules: celles-ci un peu tuberculeuses, saillantes extérieurement et un peu relevées; presque parallèles dans le premier tiers de leur longueur, graduellement rétrécies en ligne légèrement courbe jusqu'aux quatre cinquièmes, et ensuite plus fortement rétrécies en ligne oblique jusqu'à l'extrémité, où elles sont ensemble acuminées et un peu divergentes; leur bord externe, presque horizontal dans le premier tiers de sa lon-

gueur, descendant assez fortement ensuite jusqu'aux quatre cinquièmes et de là un peu moins jusqu'à l'extrémité; modérément convexes en dessus dans la première moitié de leur longueur, comprimées sur les côtés, et d'autant plus fortement que la compression se rapproche de la suture : celle-ci devenant caréniforme au-dessus de la partie convexement décline avant l'extrémité; longitudinalement relevées presque en ligne droite de la base aux deux tiers de leur longueur, puis déclives d'abord convexement et ensuite perpendiculairement jusqu'à leur extrémité; creusées chacune dans la première moitié environ de leur longueur, de dix rangées de fossettes subarrondies et assez profondes, et dans leur autre moitié de dix fines stries faisant suite aux rangées de fossettes, ces stries garnies de points assez espacés et diminuant graduellement de grosseur à mesure qu'ils se rapprochent de l'extrémité; *intervalles* obsolètement pointillés, assez fortement ridés transversalement dans la première moitié environ de leur longueur, plans dans le surplus et à peine relevés près de l'extrémité; les quatrième, cinquième et sixième formant à leur extrémité vers les quatre cinquièmes environ de l'élytre, un petit renflement ou espèce de très-petite gibbosité limitée par les troisième et septième stries; noires, un peu luisantes, parsemées de petites écailles noirâtres, et de très-petits poils de même couleur un peu relevés, plus nombreux à l'extrémité et sur la suture dans la partie décline. — *Endessous*: corps noir obsolètement ponctué; dernier anneau de l'abdomen ruguleux; parsemé de très petits poils blancs disposés sans ordre, — *Pattes* assez allongées, un peu robustes, revêtues de petits poils cendrés; *cuisse*s modérément renflées, obsolètement pointillées; *tibia*s arrondis, assez grossièrement ponctués, revêtus de poils noirs et raides, les antérieurs très-faiblement arqués à leur extrémité, et les postérieurs garnis extérieurement à leur extrémité

d'une pubescence jaune. — *Tarses* allongés, élargis, couverts en dessus d'une pubescence blanc verdâtre, et de petits poils cendrés, et en dessous d'une pubescence courte, serrée, jaune.

PATRIE : Brésil.

Hypsonotus Reichel.

Oblongo-ovatus; niger. Rostro carinato. Prothorace verrucoso, ad medium nonnihil ampliato, lateribus albo, vittisque duabus dorsalibus abis interruptisque notato. Elytris antice transversim subrugosis, humeris tuberculato extensis, postice subcompresso-elevatis, seriatoscrobiculatis, scrobiculis albo vestitis; singulo lata margine alba vittisque tribus transversis albis: prima ante medium arcuata et interrupta, secundum suturam ad basin ducta: secunda obliqua latiore, ad tertiam ultimam partem longitudinis sita: tertia adhuc latiore in apice, ornatis.

Long. du corps 21 millim ; du rostre 4 millim. Larg. 8 millim.

Il ressemble beaucoup pour la taille et la forme à *III. nubilosus* SCHOENH., mais outre ses couleurs il s'en distingue par son prothorax plus étroit, couvert de tubercules plus larges, moins élevés; par le calus huméral plus avancé latéralement et moins arrondi; par ses élytres un peu moins déprimées sur leurs côtés en arrière, sa suture moins caréniforme, les fossettes qui les creusent, etc., etc.

Tête, grosse, courte, penchée; convexe et finement pointillée sur le vertex, presque plane et plus fortement ponctuée sur le front; chargée en avant de celui-ci de petites rides élevées irrégulières, et contre le bord interne des yeux d'une petite élévation costiforme, un peu arquée; distincte du rostre par une petite impression transversale; noire, peu brillante, parsemée de petits poils squamiformes blancs et de quelques petites écailles blanches formant presque une

bande vers le bord interne des yeux. — *Yeux* subarrondis, peu convexes, nullement saillants, noirs. — *Rostre* épais, penché, un peu courbé, deux fois aussi long que la tête, presque moitié plus étroit que celle-ci au vertex et élargi à son extrémité; faiblement convexe en dessus; presque ruguleux; creusé sur chacun de ses côtés en dessus, d'un sillon assez profond, partant du bord supérieur des yeux et s'arrêtant au dessus de l'insertion des antennes: le bord interne de chaque sillon relevé en forme de côte étroite faisant suite à celle existant sur le front au bord interne des yeux; chargé sur sa ligne médiane d'une carène partant de la base où elle est précédée d'une petite fossette ponctiforme et allant jusqu'à l'extrémité; marqué en outre à droite et à gauche de la carène et contre chacun des bords internes des sillons latéraux d'une rangée de points assez gros et plus visibles dans la dernière moitié de sa longueur; noir, parsemé de petits poils squamiformes blancs. — *Antennes* insérées sur les côtés et à l'extrémité supérieure du rostre; grêles, n'atteignant pas la base du prothorax; noires, revêtues de petits poils cendrés: la massue assez grosse, ovale, acuminée à son extrémité et couverte d'une pubescence blanc cendré. — *Prothorax* un cinquième moins long que large à sa base, presque un cinquième plus large à celle-ci qu'en avant; légèrement avancé en arc à son bord antérieur et sur les côtés en dessous des yeux, en un lobe grand, arrondi et cilié de blanc; paraissant un peu resserré dans le premier sixième de sa longueur, un peu élargi subconvexement jusqu'à la moitié de celle-ci, et descendant ensuite presque perpendiculairement ou en se rétrécissant très-peu, jusqu'à sa base: celle-ci légèrement en arc renversé; convexe en dessus; chargé sur toute sa surface de tubercules assez larges, mais peu élevés, se réunissant souvent en rides transversales sur les côtés, et sur sa ligne longitudinalement médiane d'une carène mince, peu

élevée, plus ou moins interrompue ; noir, presque mat, parsemé de petites écailles blanchâtres, couvert latéralement d'écailles blanches serrées, et orné de chaque côté de sa ligne médiane à égale distance de celle-ci et des bords latéraux d'une bande longitudinale blanche, irrégulière sur ses bords, interrompue dans son milieu, touchant la base, n'atteignant pas le bord antérieur et formée de petites écailles très-serrées. — *Ecusson* petit, arrondi, longitudinalement sillonné au milieu. — *Elytres* presque moitié plus larges aux épaules que le prothorax à son bord postérieur, presque quatre fois aussi longues que lui ; échancrées ensemble en arc à leur base dans le milieu de leur largeur, un peu obliques aux épaules : celles-ci prolongées extérieurement en un tubercule saillant et légèrement relevé ; presque parallèles des épaules jusqu'à la moitié de leur longueur, faiblement rétrécies ensuite en ligne légèrement courbe jusqu'aux quatre cinquièmes, et de là fortement rétrécies en ligne oblique jusqu'à l'extrémité où elles sont ensemble obtusément acuminées : leur bord externe presque horizontal ou faiblement descendant et largement sinué dans le milieu de sa longueur ; modérément convexes en dessus, descendant convexement sur les côtés ; longitudinalement relevées en ligne faiblement arquée, de la base jusqu'aux trois cinquièmes de la longueur, convexement déclives dans le cinquième suivant et ensuite presque perpendiculairement jusqu'à l'extrémité ; un peu comprimées sur les côtés, postérieurement, avec la suture presque caréniforme dans la partie déclive ; chacune à dix stries : les six premières à compter de la suture creusées de fossettes graduellement affaiblies d'avant en arrière, les quatre autres seulement linéaires et creusées de petits points allongés ; intervalles ridés transversalement dans le premier tiers de la longueur et graduellement d'une manière plus faible jusqu'à l'extrémité ; faiblement convexes en devant, plus sensiblement convexes

jusqu'après les quatre cinquièmes de la longueur et presque plans ensuite; les quatrième, cinquième, sixième et septième formant après les quatre cinquièmes de l'élytre une sorte de gibbosité, limitée par la réunion des troisième et septième stries; noir mat, ornées dans la plupart des fossettes de petites écailles blanches, et parées chacune d'une large bordure latérale d'écailles de même couleur, arrondies et serrées, couvrant jusqu'à la septième strie, et de trois bandes transversales formées d'écailles semblables, partant de la bordure latérale: la première vers le quart de la longueur, paraissant formée de plusieurs taches se dirigeant de dehors en dedans jusqu'à la cinquième strie, descendant ensuite et couvrant transversalement en forme d'arc dentelé à son bord antérieur, jusqu'à la deuxième strie, remontant ensuite, en forme de gros point couvrant le deuxième intervalle, en face de la naissance de la bande et remontant encore, en diminuant beaucoup de largeur, le long de la suture jusqu'à la base qu'elle suit en s'affaiblissant jusqu'à l'épaule; (il serait possible que dans quelques exemplaires, toutes ces taches fussent réunies et formassent une bande non interrompue et dentelée seulement sur ses bords): la seconde beaucoup plus large que la première, dentelée sur ses bords antérieur et postérieur, part après les deux tiers de la longueur, couvre à peu près le septième de celle-ci, se dirige en descendant vers la suture qu'elle atteint à peine par son angle postérieur et forme avec sa pareille une bande arquée en arrière: la troisième apicale ne couvrant pas tout à fait le dernier quart de la longueur. — *Dessous du corps* noir mat, obsolètement ponctué, revêtu d'écailles blanches, et parsemé de très-petits poils blancs et couchés, ayant leur base dénudée d'écailles. — *Pattes* assez longues et assez robustes, revêtues principalement en dessous de petites écailles blanches; *cuisse*s renflées, les intermédiaires et les postérieures dénudées dans le milieu

de leur longueur; *tibias* arrondis, plus fortement ponctués que les cuisses, les antérieurs arqués à leur extrémité et revêtus de petits poils noirs, surtout intérieurement; les intermédiaires et les postérieurs revêtus de petits poils grisâtres et d'une pubescence jaune et serrée à leur extrémité; *tarses* élargis, revêtus en dessus d'une villosité cendrée, et en dessous d'une pubescence jaune, courte et serrée.

PATRIE: Brésil.

J'ai dédié cette jolie espèce à M. Reiche, l'un de nos plus savants entomologistes, qui a été et est encore pour moi d'une obligeance dont je ne saurais trop le remercier.

OBS. J'ai vu des exemplaires entièrement noirs, ce que j'attribue à une défloraison complète.

***Hypsonotus viridi-adspersus*.**

Oblongus, niger. Rostro tricarinato. Thorace verrucoso, subcylindrico, ante medium parum ampliato. Elytris anteriùs transversim rugosis, posterius ad suturam subcompressis et subcarinatis, seriato-scröbiculatis, scröbiculis in fundo tuberculatis, squamis viridibus adspersis; tuberculis etiam viridi-squamosis.

Long. du corps 14 à 15 millim.; du rostre 5 millim. Larg. 5 1/2 à 6 millim.

Il se rapproche de l'*H. chrysendetis* GERM., mais il est un peu plus grand, et il s'en distingue par son prothorax proportionnellement plus étroit et moins arrondi sur les côtés; par ses élytres comprimés postérieurement contre la suture qui paraît caréniforme, couvertes antérieurement de rides plus fortes et plus marquées, par la couleur et la disposition de ses écailles, etc., etc.

Tête courte, convexe, finement ponctuée sur le vertex et sur la partie postérieure du front, presque plane et rugueuse sur la partie antérieure de celui-ci et creusée sur sa ligne

longitudinalement médiane d'un sillon élargi en avant; noire, très-parcimonieusement parsemée de petites écailles vertes. — *Yeux* arrondis, noirs, très-peu convexes. — *Rostre* épais, subarrondi, un peu arqué; trois fois aussi long et moitié moins large que la tête; faiblement élargi à son extrémité; chargé de trois carènes longitudinales, l'une sur sa ligne médiane prenant naissance à l'extrémité du sillon de la tête et se continuant presque jusqu'à celle du rostre, et les autres plus minces et moins saillantes, une de chaque côté de la carène médiane, prenant naissance vers le bord antérieur des yeux et s'arrêtant avant l'insertion des antennes; noir, parsemé de petites écailles d'un blanc sale. — *Antennes* grêles atteignant la base des élytres; noires, parcimonieusement revêtues d'un duvet cendré: la massue oblongue, acuminée à l'extrémité et densément couverte d'une pubescence blanc jaunâtre. — *Prothorax*, aussi long que large à sa base, presque un cinquième plus large à celle-ci qu'en avant, avec son bord antérieur avancé légèrement en arc à sa partie supérieure, et sur les côtés presque en dessous des yeux en un lobe presque semi-circulaire et cilié de jaunâtre; élargi en ligne légèrement courbe jusqu'un peu avant la moitié de sa longueur, puis faiblement rétréci et tombant presque perpendiculairement sur la base: celle-ci très-légèrement en arc renversé; convexe et chargé en dessus de petites verrues un peu confluentes, créées chacune d'un point émettant un petit poil roussâtre; noir, un peu luisant, et revêtu entre les intervalles des verrues de petites écailles vertes. — *Ecusson* petit, subarrondi, relevé, densément ponctué, noir. — *Elytres* moitié plus larges à leur base que le prothorax à son bord postérieur, plus de trois fois plus longues que lui; se rétrécissant légèrement, en ligne faiblement courbe, des épaules aux quatre cinquièmes environ de leur longueur, et de là en ligne oblique jusqu'à l'extrémité, où elles sont ensem-

ble obtusément acuminées : leur bord externe descendant de la base à l'extrémité et assez fortement sinue dans le milieu de sa longueur ; faiblement échancrées ensemble en arc, dans leur milieu pour recevoir la base du prothorax ; légèrement obliques ensuite jusqu'aux épaules : celles-ci un peu relevées et un peu prolongées extérieurement en forme de petit tubercule ; médiocrement convexes en dessus, surtout près de la base ; tombant presque perpendiculairement sur les côtés ; longitudinalement et faiblement arquées en dessus dans les trois premiers cinquièmes environ de leur longueur, convexement déclives dans le cinquième suivant, et ensuite presque perpendiculairement jusqu'à leur extrémité ; comprimées latéralement dans le dernier cinquième de la longueur et contre la suture dans toute la partie déclive, la suture paraissant presque caréniforme dans cette partie ; chacune à dix stries creusées de petites fossettes graduellement affaiblies dans la seconde moitié de la longueur, chaque fossette portant dans le fond un petit tubercule arrondi ; *intervalles* faiblement relevés et fortement ridés transversalement dans presque toute la première moitié de la longueur, ces rides disparaissant graduellement dans la seconde moitié ; parsemés de petits poils roux, couchés et presque squamiformes ; d'un noir un peu brillant, et parsemées de petites écailles arrondies, vertes, souvent réunies et formant çà et là de petites taches irrégulières surtout dans les intervalles des rides ; tubercules du fond des fossettes constamment couverts en dessus de petites écailles vertes. — *Dessous du corps* noir, obsolètement ponctué, parsemé de très-petits poils noirs, et revêtu d'écailles vertes, peu serrées et semblables à celles du dessus. — *Pattes* allongées, assez grêles ; noires, revêtues d'un duvet roussâtre ; *cuisse*s médiocrement renflées ; *tibia*s arrondis, les antérieurs légèrement arqués à leur extrémité, les intermédiaires et surtout les postérieurs gar-

nis à leur extrémité extérieurement de petits poils roux presque disposés en faisceau. — *Tarses* allongés, élargis, revêtus en dessus d'un duvet cendré, et en dessous d'une pubescence jaune, serrée.

PATRIE : Brésil.

Hypsonotus regalis.

Elongato-ovatus, nigro brunneus, pilis obscuris hirtus, subtus viridi-subaureus; supra thorace cœruleo-viridi, aut cœruleo-griseo-viridi; elytris violaceo-cinereis, sutura et lateribus vitta lata longitudinali viridi-subaureis, cum fascia transversa brunnea aut viridi-aurea; femoribus rufis; genubus, tibiis tarsisque nigris. Rostrum leviter sulcato, ad apicem dilatato. Thorace sat crebre punctato, subrugoso, lateribus rotundatim ampliato. Elytris subtilissime punctato-striatis.

Long. du corps 20 à 22 millim ; du rostre $3 \frac{8}{10}$ millim. Largeur 6 à 7 millim.

Cette belle espèce ressemble beaucoup pour la taille et la forme à l'*H. magnificus* SCHOENH., mais elle en diffère par son prothorax un peu plus court, un peu plus convexe, paraissant plus arrondi latéralement, et plus fortement ponctué ; par ses élytres plus planes en dessus, nullement arquées longitudinalement et dont les couleurs présentent un dessin tout différent. Elle doit se placer entre le *magnificus* et le *viridi-lineatus* SCHOENH., je l'ai vue dans quelques collections sous le nom inédit de *transversus*.

Tête courte, épaisse, convexe, d'un brun noirâtre, finement et subruguleusement ponctué et revêtu de petits poils obscurs et couchés, et de petites écailles vert bleuâtre, arrondies et peu serrées sur le vertex et sur le front, très-serrées autour des yeux. — *Yeux*, noirs, en ovale arrondi, et peu proéminents. — *Rostrum* épais, droit ; plus de moitié moins large à la base que la tête, deux fois aussi long qu'elle, et dilaté à son extrémité ; modérément convexe ou presque

plan en dessus, subruguleusement ponctué; triangulairement échancré à son extrémité, marqué à sa base d'un léger sillon transversal, en arc dirigé en arrière, et obsolètement creusé de cinq sillons longitudinaux : un, le plus marqué, sur la ligne médiane allant jusqu'à son extrémité et deux de chaque côté de celui-ci, dirigés l'un contre l'autre et se réunissant avant l'insertion des antennes ; d'un brun noir, revêtu de poils et d'écaillés peu serrés semblables à ceux de la tête. — *Antennes* grêles, atteignant presque la base du prothorax ; noires, couvertes d'un duvet blanc verdâtre ; massue mince, en ovale allongé, couverte d'un duvet gris. — *Prothorax* un peu moins long que large à sa base ; son bord antérieur coupé presque carrément en dessus avec une légère échancrure en arc au milieu, et prolongé latéralement contre le bord inférieur des yeux en un lobe court, arqué et cilié de jaune ; rétréci en avant où il est un quart moins large qu'à sa base, puis ayant ses côtés presque semi-circulaires jusque près de la base où ils se relèvent et sur laquelle ils tombent perpendiculairement ; largement et peu profondément échancré en dessus à la base, celle-ci très-faiblement prolongée en arc, dans son milieu, rebordée et ciliée de jaune ; convexe en dessus ; d'un noir violâtre ; densément et ruguleusement ponctué ; parsemé de petites écaillés arrondies d'un blanc bleuâtre et revêtu de poils courts, fins, assez serrés, noirâtres. — *Écusson* petit, en triangle aigu, noir, orné de quelques petites écaillés vertes surtout à sa base. — *Élytres* plus d'un tiers plus larges aux épaules que le prothorax à son bord postérieur, quatre fois aussi longues que lui, presque parallèles jusqu'au milieu de leur longueur, et rétrécies ensuite en ligne légèrement courbe jusqu'à l'extrémité où elles sont ensemble obtusément acuminées : leur bord externe presque horizontal ou légèrement descendant et assez fortement sinué dans le milieu de sa longueur ; fai-

blement sinuées à leur base, leurs épaules arrondies, relevées et un peu prolongées extérieurement; presque planes ou très-peu convexes en dessus, surtout dans les mâles; presque perpendiculairement déclives sur les côtés à partir de l'angle huméral; déclives d'abord convexement et ensuite perpendiculairement à l'extrémité dans les mâles, et un peu en ligne oblique dans les femelles; à suture presque caréniforme dans la déclivité apicale, dans les deux sexes, mais un peu plus fortement dans le mâle que dans la femelle; marquées chacune de dix fines stries régulièrement ponctuées, les points plus gros et plus marqués dans la première moitié de la longueur et à partir de la troisième strie, que sur le reste de l'élytre; les stries se réunissent à l'extrémité, la première avec la dixième, la deuxième avec la neuvième, et la troisième avec la huitième, enclosant les autres qui se réunissent par paires à leur extrémité, la quatrième avec la cinquième et la sixième avec la septième; intervalles presque plans, hérissés de poils longs, raides, mi-couchés paraissant naître chacun d'une petite tache brune, ces taches formant sur chaque intervalle trois rangées irrégulières; les poils des élytres plus longs que ceux du prothorax le deviennent encore plus dans le dernier tiers de la longueur de l'élytre et surtout à l'extrémité de celle-ci et sur la suture dans la partie déclive; brunes, garnies de très-petites écailles, rondes, serrées et laissant dénudée la base des poils; les couleurs de ces écailles forment sur chaque élytre trois bandes longitudinales: la première médiane, d'une couleur indécise et changeante, passant du violet azuré au violet cendré, se fondant presque sur ses bords avec les autres: la seconde suturale et la troisième marginale, ces deux dernières d'un vert clair et mi-doré; la bande suturale toujours plus claire et plus brillante sur le premier intervalle, occupe à la base jusqu'au troisième et quelquefois jusqu'au quatrième intervalle, puis se rétrécit-

sant graduellement en ligne oblique jusqu'au tiers de la longueur, elle n'occupe plus alors de ce point jusqu'à l'extrémité, que les deux premiers intervalles, et quelquefois surtout dans les mâles elle se réduit après les quatre cinquièmes de la longueur au premier intervalle seulement ; la bande marginale d'abord réduite au bord externe de l'élytre vers la base jusqu'au quart de la longueur, s'étend graduellement sur les trois derniers intervalles jusqu'à l'extrémité, se confondant plus ou moins insensiblement avec la bande médiane ; chaque élytre est en outre parée un peu après la moitié de sa longueur d'une bande transversale d'un brun noirâtre, presque velouté et quelquefois d'un vert doré : cette bande occupant les intervalles de trois à huit est ordinairement arquée en arrière, dentelée en avant, plus ou moins large, amincie sur le troisième intervalle où elle descend obliquement, et se terminant en pointe aiguë et ascendante sur le huitième : quelquefois elle est presque d'égale largeur et plus ou moins dentelée sur ses bords antérieur et postérieur. — *Dessous du corps* brun, ponctué et densément couvert de petites écailles d'un jaune verdâtre mi-doré. — *Pattes* allongées, assez fortes ; *cuisse*s renflées, rouges, parsemées de petits poils gris ; *genoux* noirs ; *tibias* antérieurs noirs, rugueux, revêtus en dessus de poils noirâtres, et en dessous de poils plus longs et roussâtres : les intermédiaires et les postérieurs revêtus de poils roux et longs. — *Tarses* allongés, élargis, revêtus en dessus de petites écailles vertes et d'un duvet gris, et en dessous d'une pubescence jaune, courte et très-serrée.

PATRIE : Province de Minas Geraes (Brésil).

Hypsonotus bivittatus.

Oblongo-ovatus, piceus, subtus cœruleo, supra brunneo squamosus
Rostro leviter sulcato, ad apicem valde dilatato Thorace crebre
ruguloso-punctato, obsolete carinato. Elytris punctato-striatis, duabus
vittis longitudinalibus azureis ornatis, margine exteriori albo-cœru-
lescenti. Femoribus incrassatis, rufis; apice tibiisque nigris.

Long. du corps 18 millim.; du rostre 5 millim. Larg. 6 millim.

Cette espèce, de la taille et à peu près de la forme de l'*Hyp. magnificus*, s'en distingue non seulement par ses couleurs mais encore par son prothorax de même forme que celui de l'*Hyp. regalis*, densément et ruguleusement ponctué, par ses élytres plus étroites, nullement arquées longitudinalement, à stries plus marquées et plus fortement ponctuées, etc., etc.

Tête courte, épaisse, convexe, finement ponctuée sur le vertex et ruguleusement sur le front; creusée de chaque côté, en avant de celui-ci et contre la base du rostre, d'une petite fossette; d'un brun noir, parcimonieusement revêtue de petites écailles arrondies et brunes et de très-petits poils noirs dirigés en avant. — *Yeux* noirs, subarrondis, peu proéminents. — *Rostre* épais, penché, plus de moitié plus étroit que la tête, un tiers plus long que celle-ci et fortement dilaté à son extrémité; presque plan, grossièrement et subruguleusement ponctué en dessus, triangulairement échancré à son extrémité; creusé, dans la première moitié de sa longueur de deux petits sillons, et dans sa seconde moitié sur sa ligne longitudinalement médiane d'une petite fossette oblongue et allongée; brun noir, parcimonieusement revêtu d'écailles et de poils semblables à ceux de la tête. — *Antennes* grêles, n'atteignant pas la base du prothorax, revêtues d'un duvet blanc cendré beaucoup plus épais sur la massue: celle-ci en ovale allongé

et acuminée à l'extrémité. — *Prothorax* un peu plus long que large à sa base, son bord antérieur coupé carrément en dessus et prolongé sur les côtés, en dessous des yeux, en un petit lobe triangulaire, cilié de roux; rétréci en avant dans le cinquième environ de sa longueur, où il est un quart moins large qu'à sa base, puis ayant ses côtés presque semi-circulaires jusque près de la base où ils se relèvent et sur laquelle ils tombent perpendiculairement; largement et peu profondément échancré en dessus à sa base: celle-ci très-faiblement prolongée en arc dans son milieu, rebordée et ciliée de gris; convexe en dessus; densément et ruguleusement ponctué, chargé sur sa ligne longitudinalement médiane d'une faible carène n'atteignant pas les bords antérieur et postérieur; brun-noir; parcimonieusement parsemé de petites écailles arrondies d'un gris bleuâtre, le plus souvent enlevées, et de petits poils fins, courts, assez serrés et noirâtres. — *Elytres* un tiers plus larges aux épaules que le prothorax à son bord postérieur, trois fois aussi longues que lui, presque parallèles dans la première moitié de leur longueur, et rétrécies ensuite en ligne légèrement courbe jusqu'à leur extrémité où elles sont ensemble obtusément acuminées; leur bord externe presque horizontal ou légèrement descendant et sinué avant la moitié de sa longueur; légèrement sinuées à leur base, les épaules arrondies, relevées et un peu prolongées extérieurement; modérément convexes en dessus, tombant perpendiculairement sur les côtés dans le premier tiers de leur longueur et subconvexement perpendiculaires dans les deux autres tiers; déclives d'abord convexement et ensuite obliquement à leur extrémité, resserrées dans la partie déclive contre la suture qui est alors caréniformément relevée; chacune à dix stries: les huit premières à partir de la suture ponctuées plus fortement dans les deux premiers tiers de leur longueur que dans le dernier, les neuvième et dixième marquées d'une ponc-

tuation plus fine que les autres; intervalles légèrement relevés, les trois premiers le paraissant un peu plus que les autres surtout après le premier tiers de la longueur, obsolètement rugueux et parsemés de petits points disposés en deux ou trois rangées longitudinales irrégulières et émettant chacun un poil brun rougeâtre dirigé en arrière et trois fois plus long que ceux du prothorax; brun-noir, densément revêtues de petites écailles arrondies d'un brun noirâtre, présentant, vues sous un certain jour, une teinte grisâtre; parées chacune d'une bande longitudinale formée de petites écailles arrondies, peu serrées, d'un blanc azuré, partant de la base et se terminant en pointe avant l'extrémité, occupant les quatrième et cinquième intervalles pendant les deux premiers tiers de la longueur, puis envahissant graduellement le troisième sur lequel elle se prolonge un peu plus loin que sur le second; ornées d'un petit rebord sutural de même couleur mais moins distinct, et d'une large bande latérale d'un beau blanc azuré formée d'écailles très-serrées, couvrant le rebord marginal dans le premier cinquième de la longueur, puis s'étendant successivement sur les onzième, dixième et neuvième intervalles, qu'elle couvre jusqu'à l'extrémité. — *Dessous du corps* brun, ponctué, vilieux et revêtu d'écailles azurées. — *Pattes* allongées, assez fortes; *cuisse*s renflées, rouges, obsolètement ponctuées, parsemées de petits poils gris; *genoux* et *tibias* noirs, ces derniers grossièrement ponctués et revêtus d'une villosité noire; *tarses* allongés, élargis, revêtus en dessus d'une villosité cendrée, et en dessous d'une pubescence courte, serrée et jaune.

PATRIE: Brésil.

***Geonemus robustus*.**

Oblongo--ovatus, niger; squamulis cinereo albidis, sub-argenteo et sub-roseo micantibus, crassissime vestitus. Fronte leviter sulcato. Rostro crasso, supra plano. Thorace antice coarctato, lateribus perparum ante medium modice rotundato-ampliato, supra irregulariter foveolato. Elytris convexis, ad apicem attenuatis et conjunctim obtuse acuminatis, in ipso apice brevissime singulatim fasciculatis, fasciculis coeuntibus; supra sub-scrobiculato-striatis: striis integris; interstitiis inaequaliter convexis. Tibiis intus denticulatis; anterioribus in apice unco minuto instructis.

Long. du corps 10 à 16 millim.; du rostre 1 1/2 à 2 millim. Larg. 4 à 6 millim.

Cette espèce paraît se rapprocher du *G. virgatus* SCHOENH., du moins d'après la description qu'en donne cet auteur, car je n'ai pas vu l'insecte en nature; elle en différerait non-seulement par sa couleur, mais encore par son prothorax irrégulièrement fovéolé, et par ses élytres dont aucune strie n'est interrompue.

Tête assez épaisse, modérément convexe; transversalement ridée en arrière du vertex, ponctuée sur celui-ci et sur le front, et creusée sur le milieu de ce dernier d'un sillon longitudinal un peu plus profond en avant qu'en arrière; noire et revêtue de petites écailles très-serrées, d'un blanc argenté à reflet rosat. — Yeux subarrondis, modérément convexes, peu saillants; noirs. — Rostre épais, plus de deux fois plus long et un tiers moins large que la tête; élargi à son extrémité; faiblement arqué; plan et ruguleux en dessus; profondément échancré triangulairement et cilié de blanc roussâtre à son bord antérieur; noir: couvert d'écailles semblables à celles de la tête, et parsemé de petits poils blanchâtres, couchés et presque disposés en ligne longitudinale. —

Antennes insérées sur les côtés et à l'extrémité du rostre : grêles, atteignant la base des élytres ; noires, couvertes d'une pubescence blanc cendré : la massue petite, ovale et acuminée à l'extrémité. — *Prothorax* un quart plus long que large à sa base dans le mâle et seulement un peu plus long que large à celle-ci dans la femelle ; un tiers plus large à sa base qu'à son bord antérieur : celui-ci légèrement avancé en arc en dessus ; resserré en avant, surtout dans la femelle, dans le premier cinquième de sa longueur, puis s'élargissant en s'arrondissant un peu sur les côtés jusqu'un peu avant la moitié de celle-ci, et ensuite se rétrécissant faiblement en ligne légèrement courbe et presque droite jusqu'à sa base, qui est presque coupée carrément ; convexe et creusé en dessus de fossettes plus ou moins grosses, irrégulièrement placées, et sur sa ligne longitudinalement médiane, d'un très-léger sillon, assez apparent près de la base, et disparaissant ordinairement dans le reste de sa longueur ; noir : entièrement couvert d'écailles compactes d'un blanc argenté à reflet rosat un peu brillant, formant une espèce d'empatement obstruant quelquefois les fossettes : *intervalles* de celles-ci, parcimonieusement ponctués : ces points émettant chacun un très-petit poil squamiforme blanc et couché. — *Ecusson* petit, un peu élevé, plus ou moins oblong, et densément couvert d'écailles argentées. — *Elytres* un tiers plus larges aux épaules que le prothorax à son bord postérieur ; deux fois et demie aussi longues que lui ; très-faiblement élargies en ligne légèrement courbe jusqu'au milieu environ de leur longueur, puis rétrécies en ligne beaucoup plus courbe jusqu'aux cinq sixièmes de celle-ci, et de là en ligne oblique jusqu'à l'extrémité où elles sont ensemble obtusément acuminées : leur bord latéral descendant un peu de la base jusqu'à l'extrémité, et sinué dans le milieu de sa longueur ; très-faiblement échancrées ensemble

en arc à leur base : épaules obliques, et un peu prolongées extérieurement en forme de petit tubercule presque triangulaire ; convexes en dessus, un peu plus fortement dans la seconde moitié de leur longueur que dans la première, subconvexement perpendiculaires, et un peu repliées en dessous sur les côtés ; longitudinalement subconvexes de la base aux deux tiers de la longueur ; déclives ensuite presque convexement jusqu'aux cinq sixièmes de celle-ci, et de là perpendiculairement jusqu'à l'extrémité ; comprimées latéralement dans leur dernier sixième, avec la suture caréniforme dans la partie déclive ; chacune à dix stries : les six premières, à compter de la suture, entières, assez profondes et creusées de gros points en forme de petites fossettes et régulièrement espacés : les septième, huitième et neuvième également entières, mais indiquées seulement chacune par une rangée de points oblongs : la dixième indiquée par des points semblables, s'arrête au tiers de la longueur : ces stries se réunissent à leur extrémité : la deuxième avec la neuvième : la troisième avec la sixième, et la quatrième avec la cinquième : les septième et huitième quelquefois réunies entre elles, mais le plus souvent séparées ; intervalles granuleux, faiblement relevés près de la base, et graduellement plus relevés et plus arrondis à mesure qu'ils se rapprochent de leur extrémité : les premier, troisième, cinquième et septième, un peu plus relevés que les autres à partir de la moitié de la longueur de l'élytre : les huitième, neuvième et dixième presque plans dans toute leur longueur ; noires et entièrement revêtues d'écaillies très-compactes, d'un blanc cendré à reflet argenté et un peu rosat, mais moins métallique que sur le prothorax, et cachant complètement la couleur du fond ; parsemées sur les intervalles de plusieurs rangées de petits points émettant chacun un petit poil blanc squamiforme et couché ; présentant chacune à

son extrémité, à l'angle sutural, un très-petit faisceau de poils blanchâtres, convergeant vers son pareil. — *Dessous du corps* noir, ponctué, et entièrement couvert ainsi que les pattes d'écaillés semblables à celles du dessus, et parsemé de petits poils blancs squamiformes. — *Pattes* robustes; *cuisse*s médiocrement renflées; *tibia*s arrondis, garnis en dedans d'une rangée de petites dents spiniformes moins nombreuses et moins apparentes chez les postérieurs : les antérieurs armés à leur extrémité interne d'une forte épine dirigée en arrière; *tars*es élargis, couverts en dessus d'un duvet gris et d'une villosité blanche, et en dessous d'une pubescence très-serrée, courte et jaune.

PATRIE : Cuba.

OBS. souvent on remarque soit sur les côtés des élytres, soit sur ceux du prothorax, et quelquefois même sur la ligne longitudinalement médiane de celui-ci, des taches ou bandes plus ou moins larges, plus ou moins interrompues, d'un noir, parfois un peu verdâtre; les genoux en dessus, le milieu des cuisses en dessous, et les tibia's antérieurs paraissent aussi souvent de cette même couleur; mais comme rien de tout cela n'est constant, et que ces bandes et taches ne me paraissent provenir que d'une défloration, résultat du frottement, j'ai cru devoir n'en point parler dans la description.

Geonemus irregularis.

Oblongo-ovatus, niger; squamulis roseo-albidis sub-metallicis vestitus. Fronte leviter sulcato. Rostro crasso, supra plano, sulcato. Thorace antice coarctato, lateribus perparum ante medium modice rotundato ampliato; supra sulcis vermiculatis irregulariter et crebre exarato. Elytris convexis, ad apicem attenuatis et conjunctim obtuse acuminatis; in ipso apice brevissime singulatim fasciculatis, fasciculis divertentibus; supra sub-scribiculato-striatis: stris 4 et 5 ad tertiam partem longitudinis conjunctis et terminatis, deinde diogrammatibus irregula-

ribus punctorum secutis: striis aliis integris; interstitiis sub-convexis. Tibiis intus denticulatis, anterioribus in apice unco minuto instructis.

Long. du corps 15 à 16 millim. ; du rostre 2 millim. Larg. 5 1/2 à 6 millim.

Cette espèce est au premier abord tellement voisine du *G. robustus*, que je ne l'avais regardée dans le principe que comme une variété; mais un examen plus attentif, fait sur plus de quinze exemplaires, présentant tous les mêmes caractères, m'a convaincu qu'elle devait en être séparée et former une espèce distincte. Sa comparaison avec le *G. robustus* suffira, je pense, pour faire adopter mon sentiment à cet égard.

Corps noir, entièrement revêtu d'écaillés compactes, mais formant moins empâtement que dans le *G. robustus*; leur couleur est d'un blanc argenté, beaucoup plus rose et un peu plus métallique que celle de ce dernier.

Tête, yeux, et antennes comme dans le *G. robustus*. — *Rostre* de même forme, mais creusé sur sa ligne longitudinalement médiane, d'un sillon faisant suite à celui de la tête, tandis que ce sillon n'existe pas dans le *G. robustus*. — *Prothorax* se rapprochant aussi beaucoup par sa forme de celui de cette dernière espèce, mais un peu plus long et proportionnellement moins large. Dans le mâle un tiers et dans la femelle un quart plus long que large à la base; un tiers environ plus large à celle-ci qu'à son bord antérieur dans les deux sexes; un peu plus resserré antérieurement, et paraissant un peu moins arrondi sur les côtés que celui du *G. robustus*; en dessus au lieu d'être, comme dans cette espèce, creusé de fossettes, il présente des sillons courts, profonds, vermiculaires, dirigés dans tous les sens, et parcimonieusement mélangés de gros points irrégulièrement placés. — *Ecusson* arrondi au lieu d'être oblong. — *Elytres* proportionnellement plus courtes, et n'étant pas deux fois et demie

aussi longues que le prothorax ; dans la femelle elles sont un peu plus arrondies sur les côtés, et paraissent un peu plus convexes ; dans le mâle, elles se relèvent longitudinalement, et subconvexement de la base aux deux tiers de leur longueur ; leur bord externe plus légèrement sinué au milieu de sa longueur ; *épaules* moins obliques, et à peine prolongées extérieurement ; comme dans le *G. robustus* , chaque élytre a dix stries, creusées chacune de points gros en forme de petites fossettes et régulièrement espacés ; mais les quatrième et cinquième stries à partir de la suture au lieu d'être entières s'arrêtent, en se réunissant ensemble, au tiers de la longueur de l'élytre : les première, deuxième et troisième sont plus profondes que les autres ; l'espace compris entre les troisième et sixième stries, après l'extrémité des quatrième et cinquième, est rempli par des dessins irréguliers, ronds, ovales, elliptiques, triangulaires et sans ordre fixe, variant suivant les individus, mais toujours formés par de gros points imprimés qui auraient dû servir à faire le prolongement des quatrième et cinquième stries ; les sept premiers intervalles sont un peu relevés et un peu arrondis ; mais aucun d'eux ne paraît plus élevé que les autres, ainsi qu'on le remarque dans le *G. robustus* : les suivants sont plans comme dans cette espèce. Enfin, les petits faisceaux de poils qui sont à l'extrémité des élytres sont divergents au lieu d'être convergents comme dans le *G. robustus*. — *Le dessous du corps*, les *pattes* et les *tarses* sont conformés comme dans cette dernière espèce.

PATRIE : Cuba.

Obs. Dans tous les exemplaires que j'ai eus sous les yeux, le prothorax m'a presque constamment offert sur sa ligne médiane une bande longitudinale plus ou moins en ovale allongé et d'un vert noirâtre, et sur chaque bord latéral deux taches de même couleur, dont l'antérieure, prolongée quelquefois transversalement sur la bande médiane, forme avec

elle une espèce de croix. Les élytres aussi m'ont présenté la même couleur placée en général sur les premiers intervalles, sur le calus huméral et indifféremment sur d'autres de leurs parties ; mais quoique ces bandes et taches ne proviennent pas d'une défloraison, puisqu'on y retrouve les petits poils squamiformes qu'on remarque sur le reste du corps, et qu'elles sont revêtues de petites écailles vert d'eau assez espacées, ne couvrant qu'en partie la couleur du fond, et ne présentant qu'une légère couche et non l'espèce d'empatement qu'elles offrent sur les autres parties, je ne crois pas devoir les mentionner comme servant à caractériser l'espèce ; car elles ne sont pas constantes, et ne me paraissent provenir que d'un défaut de transsudation de la matière colorante dans les individus que j'ai eus à ma disposition, et quel qu'ait été le nombre de ces derniers, je ne doute pas qu'il y en ait d'autres à l'état normal, où il n'existe aucune tache.

PHYTOPHAGES.

Sagra bicolor LACORDAIRE, Monographie des coléopt. subpentam. de la fam. des Phytophages, vol. 1. p. 55 (1845).

Dans les Coléoptères que j'ai acquis de M. Delgorgue, j'ai trouvé les deux sexes de cette jolie espèce, et comme M. Lacordaire n'a connu et décrit que la femelle, je crois utile de faire connaître le mâle ; il ne diffère de cette dernière que par ses élytres un peu plus étroites et plus parallèles ; par ses antennes, ses cuisses postérieures et leurs tibias plus allongés. Comme dans la femelle il n'existe aucun espace tomenteux au côté interne des cuisses postérieures, ainsi que l'avait conjecturé M. Lacordaire, et sa place reste fixée dans la division où cet auteur l'avait indiquée.

La couleur des élytres varie dans les deux sexes du cuivre

rouge mat au violet pourpré et au pourpre à reflet doré mat.

PATRIE : Natal.

Pæcilomorpha tomentosa, LACORDAIRE, loco citato, p. 724.

C'est encore dans mon acquisition de M. Delgorgue que j'ai trouvé la femelle de cet insecte, qui a été inconnue à M. Lacordaire. Cet auteur, après avoir donné, comme à son habitude, une excellente description du mâle qu'il avait en son pouvoir, ajoute : « D'après la grosseur de ses cuisses et « son segment anal sans fossette, il est probable que l'exem-
« plaire que j'ai sous les yeux est un mâle. » S'il eût été moins modeste il ne se serait pas servi d'une phrase dubitative, mais il aurait affirmé, comme il en avait certainement la conviction, que l'insecte par lui décrit était un mâle.

La femelle ne diffère de ce dernier que par son prothorax dont la plus grande largeur est aux deux tiers et non à la moitié de sa longueur ; par ses élytres, moins rétrécies de la base à l'extrémité ; par ses pattes postérieures, moins allongées, ayant leurs cuisses moins grosses et leurs tibias très-légerement arqués ; enfin, par une fossette arrondie et profonde, existant à l'extrémité du segment anal.

Dans l'exemplaire que je possède, la plus grande partie du prothorax en dessous, la poitrine entière et la base de l'abdomen, au lieu d'être noires sont rousses. Cela proviendrait-il de ce que cet insecte était nouvellement éclos, lorsqu'il a été capturé ?

PATRIE : Natal.

Pæcilomorpha thoracica.

Elongata, nigro-pubescentis, pilis cinereo-albidis adspersa. Thorace rufis, sub-transverso, antice perparum angustato, lateribus nonnihil

rotundato ampliato. Elytris apice singulatim rotundatis, dehiescentibus; ante medium ad suturam punctis duobus et post medium vitta transversa sub-arcuata cinereo-albo villosis.

♂ *Elytris gradatim magis attenuatis; pedibus posterioribus elongatis, femoribus incrassatis, tibiis curvatis.*

♀ *Elytris minus attenuatis, sub-parallelis; pedibus posterioribus brevioribus, femoribus minus incrassatis, tibiis perparum curvatis; abdomine apice arcuatim foveolato.*

Cette espèce, qui provient encore du voyage à Natal de M. Delgorgue, paraît devoir être placée entre les *P. senegalensis* et *tomentosa*; elle se rapproche du premier par les sillons transversaux de son prothorax et par son écusson en triangle tronqué au sommet, et du second, par ses élytres rétrécies des épaules à leur extrémité, où elles sont arrondies chacune, et déhiescentes.

Tête inclinée, grosse, un peu plus longue que large; convexe, ruguleusement ponctuée; creusée au milieu du front d'une fossette légèrement oblongue, et de chaque côté au-dessus de l'insertion des antennes d'une petite dépression arrondie, beaucoup plus marquée dans la femelle que dans le mâle; brun noir: revêtue d'une fine pubescence roussâtre et parsemée de petits poils blanc cendré, un peu plus longs et plus serrés aux bords postérieur et inférieur des yeux. — *Suture frontale* en ligne droite. — *Epistome* en contrebas du front, tronqué en devant, séparé du labre par une membrane déclive; chargé sur son milieu d'une espèce de carène longitudinale, affaiblie postérieurement, et de chaque côté de ses bords latéraux d'une ligne saillante et oblique, dirigée vers la base des antennes. — *Labre* moins long que large, arrondi et cilié en avant de roux jaunâtre: noir brillant. — *Mandibules* longues, arquées et aiguës à leur extrémité; creusées sur leur tranche externe d'un petit sillon rugueux

dans le fond, et revêtues à leur base de petits poils brunâtres. — *Palpes* d'un brun noir, leurs articles revêtus de poils assez longs, de la même couleur. — *Yeux* grands, presque perpendiculairement oblongs; étroitement et subtriangulairement échancrés au milieu de leur bord antérieur; modérément convexes, peu saillants et d'un noir brunâtre. — *Antennes* noires, n'atteignant pas la base du prothorax; assez fortement élargies et dentées à partir du cinquième article. — *Prothorax* un peu moins long que large à sa base, un cinquième plus large à celle-ci qu'en avant; presque coupé carrément à son bord antérieur et en arc dirigé en arrière à la base: celle-ci finement marginée; légèrement arrondi sur les côtés; modérément convexe en dessus; subconvexement décline d'arrière en avant où il est un peu rétréci avec ses côtés fléchis et ses angles antérieurs un peu nodiformes et aigus; rugulusement ponctué et creusé de deux sillons transversaux: l'un, étroit très-près de la marge de la base, plus profond dans le mâle que dans la femelle, et l'autre beaucoup plus large et en forme de dépression transversale, près du bord antérieur; rouge et parsemé de petits poils d'un blanc cendré. — *Ecusson* triangulaire, largement tronqué et un peu fléchi à son extrémité; ponctué; noir avec sa base rouge; revêtu de petits poils noirs. — *Élytres* presque un quart plus larges aux épaules que le prothorax à son bord postérieur, plus de deux fois plus longues que lui; se rétrécissant graduellement dans le mâle, des épaules à leur extrémité: parallèles dans la femelle, avec une légère sinuosité dans le premier tiers de leur longueur; arrondies chacune et fortement déhiescentes, dans les deux sexes, à leur extrémité; leur bord latéral étroitement marginé et légèrement arqué; planes en dessus; marquées près des épaules d'une impression longitudinale, faisant paraître celles-ci relevées; déclives, obliquement et légèrement à leur base, perpendiculairement

sur les côtés dans le premier cinquième de leur longueur et subconvexement ensuite : presque convexement déclives à leur extrémité. — *Dans le mâle*, assez fortement et densément ponctuées ; enfoncées sur la suture, et comme canaliculées dans le premier tiers de leur longueur ; chargées chacune de deux lignes élevées, parallèles, partant de la base : la première près de l'écusson, s'arrêtant aux quatre cinquièmes de la longueur, et la seconde entre la première et la dépression près le calus huméral, s'arrêtant aux deux tiers de leur longueur ; entièrement d'un noir profond, luisant. — *Dans la femelle*, plus obsolètement et plus lâchement ponctuées, avec les épaules moins saillantes ; enfoncées sur la suture et comme canaliculées dans le tiers médiaire de la longueur et nullement dans le premier tiers ; sans lignes élevées ; l'impression près du calus huméral moins profonde et moins large que dans le mâle, mais plus longue, oblique, se dirigeant vers la suture et s'arrêtant au tiers environ de la longueur ; d'un flave pâle de la base aux deux tiers environ de la longueur, et passant graduellement au noir profond à l'extrémité ; suture et bords latéraux noirs. — *Dans les deux sexes*, revêtues de petits poils noirs et couchés, un peu plus serrés dans les deux derniers tiers de la longueur ; parsemées de poils blanc cendré et ornées chacune, un peu avant le milieu et contre la suture, d'une petite tache punctiforme, et presque aux deux tiers d'une bande transversale et oblique, n'atteignant ni le bord extérieur ni la suture, formant avec sa pareille une espèce d'arc dirigé en avant : ces points et bandes formés d'un duvet serré, blanc cendré. — *Dessous du corps* ponctué ; noir, à l'exception du prothorax qui est rouge comme en dessus ; *poitrine* et *bords latéraux* du métathorax, revêtus de poils longs serrés, lanugineux, blanc cendré ; *abdomen* parsemé de petits poils de cette même couleur ; le dernier anneau de celui-ci, dans la femelle, creusé à son

extrémité d'une fossette profonde, transversale et arquée en avant. — *Pattes* ponctuées; noires; couvertes ainsi que les tarsi de petits poils cendrés; les postérieures plus longues que les autres avec leurs cuisses plus renflées et densément couvertes en dessus et extérieurement de poils cendrés, serrés et couchés; *tibias* arrondis; les antérieurs droits; les intermédiaires et les postérieurs arqués. — *Dans le mâle*, les pattes postérieures sont plus allongées, leurs cuisses plus renflées et leurs tibias plus arqués, et garnis en dessous de poils beaucoup plus longs que dans la femelle.

PATRIE : Natal.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES ESPÈCES DÉCRITES.

<i>Ædilis xanthoneura</i>	2	Coccinellides voy. p. 286-298	
<i>Aleochara discipennis.</i>	48	<i>Geonemus irregularis.</i>	518
— <i>diversa</i>	51	— <i>robustus</i>	515
— <i>rufipes</i>	59	<i>Gymnognathus decorus</i>	402
<i>Anobium compressicorne.</i> . . .	15	<i>Hister myrmecophilus.</i>	75
— <i>longicolle</i>	12	<i>Homalota fuscicornis</i>	31
— <i>rugicolle</i>	17	— <i>gagatina</i>	24
<i>Anthia amabilis</i>	594	— <i>laevicollis</i>	29
— <i>exarata.</i>	595	— <i>meridionalis</i>	28
— <i>foveata.</i>	595	— <i>subterranea</i>	27
— <i>graphipteroides</i>	593	— (s. g. <i>Sipalia</i>).	
— <i>massilicata</i>	595	— <i>difformis</i>	53
— <i>natalensis.</i>	593	— <i>globulicollis</i>	37
— <i>notata</i>	594	— <i>grandiceps.</i>	59
— <i>suturata</i>	593	— <i>piceata.</i>	54
<i>Apalochrus flavo-limbatus</i> . . .	6	<i>Hypsonotus ater</i>	498
<i>Atractonotus Mulsanti.</i>	595	— <i>bivittatus</i>	512
<i>Belus affinis</i>	414	— <i>regalis</i>	508
— <i>bispinosus</i>	410	— <i>Reichei</i>	501
<i>Bothriophorus</i> n. g.	19	— <i>viridi-adpersus</i>	505
— <i>atomus</i>	20	<i>Lachnopus consentaneus</i>	487
<i>Brachygaster</i> n. g.	380	— <i>dentipes</i>	489
— <i>denticulatus.</i>	383	— <i>hirtus</i>	484
— <i>indicus</i>	387	— <i>lineato-guttatus</i>	468
— <i>metallescens</i>	386	— <i>plumipes</i>	471
— <i>stagnicola</i>	585	— <i>spar-sim-guttatus</i>	48
<i>Prenthius consentaneus</i>	454	— <i>sublineatus</i>	478
— <i>unidentatus.</i>	450	<i>Lithocharis rufa</i>	66
<i>Catopsimorphus pilosus</i>	10	<i>Mycetoporus angularis</i>	56
<i>Leucocephalus amarus.</i>	425	— <i>tenuis</i>	54
— <i>javanicus</i>	415	<i>Naupactus albidus.</i>	461
— <i>rufovittatus</i>	419	— <i>cinerascens</i>	454
<i>Chrysochroa Caroli</i>	395	— <i>Mulsanti</i>	457

<i>Nemocephalus longiceps</i>	458	<i>Ptilinus aspericollis</i>	5
— <i>piceus</i>	442	<i>Rhysodes sulcipennis</i>	4
<i>Oxygoda attenuata</i>	40	<i>Rhyticephalus madagascariensis</i> . 427	
— <i>bicolor</i>	42	<i>Sagra bicolor</i>	521
— <i>fuscula</i>	45	<i>Saprinus ciliaris</i>	76
— <i>lucens</i>	45	<i>Scymbalium longicolle</i>	64
— <i>rufula</i>	47	<i>Sipalia</i> s. g. nouv	32
<i>Ozotomerus</i> u. g.	406	Voy. Homalota.	33
— <i>maculosus</i>	407	<i>Stilicus festivus</i>	68
<i>Pachnaeus costatus</i>	495	<i>Tachyus humeralis</i> var.	53
<i>Philonthus temporalis</i>	61	— <i>laticollis</i>	54
— <i>tenuicornis</i>	58	<i>Tenebrio nactivagus</i>	7
— <i>signaticornis</i>	62	<i>Teramocerus obscurus</i>	446
<i>Piezia aptinoides</i>	593	— <i>pulchellus</i>	450
<i>Pimelia Mulsanti</i>	4	<i>Trogosita tristis</i>	8
<i>Platyaspites unicolor</i>	492	<i>Vesperus Xatartii</i> ♀	354
<i>Platylomus oblique costatus</i>	464	<i>Xantholinus tricolor</i>	58
<i>Pœcilomorpha thoracica</i>	522	<i>Zemina praeclara</i>	599
— <i>tomentosa</i>	522		



FIN DE LA TABLE.